

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

## CHAPITRE XVI.

SUITE DE LA QUATRIÈME GUERRE. HOSTILITÉS DES AGNIERS  
DEPUIS VILLEMARIE JUSQU'À TADOUSSAC.

1661.

(*Suite.*)

XVIII.

M. Lemaître éconôme du Séminaire de Villemarie.

Nous avons dit que M. Olier, demandant à plusieurs de ses disciples réunis autour de lui, qui d'entre eux était près de passer en Canada, M. Lemaître s'était déjà offert spontanément, en l'assurant qu'il était prêt à aller chercher les sauvages dans leur pays pour leur annoncer l'Évangile. A quoi M. Olier avait répondu : " Vous irez en Canada travailler à leur conversion, mais vous ne vous mettez pas en peine d'aller les chercher hors de Villemarie et de leur pays. Ils viendront bien eux-mêmes vous y chercher, et un jour vous vous trouverez tellement entouré par eux, que vous ne pourrez vous échapper." En entendant ce discours, M. Lemaître qui avait un grand désir de se dévouer à la conversion des sauvages, s'imagina qu'un jour ils viendraient le chercher eux-mêmes, pour être instruits par lui des vérités de la Foi. Cette pensée le consola beaucoup et lui fit entreprendre plus tard le voyage du Canada, avec une joie toute particulière. Il fut cependant un peu surpris qu'après son arrivée à Villemarie, on lui donna la charge d'éconôme de la maison, qu'il accepta par pure obéissance, et qui semblait lui donner peu de facilité à la conversion des sauvages, et en particulier à celle des Iroquois. Il commença dès lors d'apprendre la langue, et par un effet de l'affection qu'il leur portait, il avait pour eux des entrailles de père ; quand il en paraissait quelques-uns à Montréal, il leur faisait l'accueil le plus gracieux ; et, usant alors de la liberté que lui donnait sa charge d'éconôme, il aimait à leur faire quelque largesse, surtout à leur donner à manger. La sœur Morin ajoute que M. Lemaître avait une dévotion particulière envers saint Jean-Baptiste, et ce fut le jour anniversaire de celui où le roi Hérode avait fait trancher la tête à ce saint précurseur, que les Iroquois Onnontagués dont nous parlons coupèrent celle de M. Lemaître, le 28 août 1661, ainsi que nous allons le raconter.

## XIX.

## Mort de M. Lemaître.

Après qu'il eut célébré ce jour-là la sainte Messe, il sortit de Villemarie, il s'achemina vers le lieu de Saint-Gabriel, l'esprit occupé sans doute, comme il est à présumer, de l'objet de la fête du jour, et, ainsi qu'ajoute M. Dollier, du désir de sacrifier sa tête pour Jésus-Christ, à l'imitation du grand saint Jean-Baptiste. Chargé du temporel de la communauté, il allait à Saint-Gabriel pour donner ses ordres aux ouvriers qui y étaient employés. Là il entra dans un champ avec quatorze ou quinze travailleurs qui devaient y tourner du blé mouillé, et qui se mirent, chacun de son côté, à l'ouvrage, sans prendre avec eux leurs armes, qu'imprudemment ils avaient déposées en plusieurs endroits ; d'autant plus blâmables en cette négligence qu'ils avaient eux-mêmes dit à M. Lemaître, quelques moments auparavant, qu'assurément il y avait des ennemis cachés tout auprès, à cause de quelque indice qu'ils avaient cru remarquer de leur présence. Pendant qu'ils travaillaient de la sorte, M. Lemaître, qui s'était posté en sentinelle, regardait de côté et d'autre dans les buissons, pour s'assurer s'il n'y avait pas quelque Iroquois caché ; et enfin, en recherchant de la sorte, il s'avança, sans y penser, presque dans une embuscade d'Iroquois. Il récitait alors les petites Heures de la décollation de saint Jean-Baptiste, et obligé de tenir fréquemment la vue sur son Bréviaire, il ne vit les ennemis que lorsque, après s'être approchés à petit bruit, ils sortirent tous du bois, et commencèrent à l'entourer pour le prendre vivant. Il paraît que, le voyant venir vers eux et se croyant découverts par lui, ils se levèrent tout à coup, et en poussant leur hucé ordinaire se mirent à courir aussi sur les travailleurs. M. Lemaître, au lieu de prendre la fuite pour pourvoir à sa propre sûreté, résolut à l'instant de leur couper le passage, s'il le pouvait, afin que ses hommes eussent le temps d'aller prendre leurs armes. Dans ce dessein, il se jette entre ses gens et les Iroquois, et, prenant un coutelas, il s'en couvre comme d'un espadon, en criant aux travailleurs d'avoir bon courage et de courir aux armes pour garantir leur vie. Il s'était ainsi armé de ce coutelas, non dans le dessein de blesser aucun des ennemis, mais pour les intimider par la crainte, les empêcher de le prendre vivant, et donner ainsi aux ouvriers la facilité de saisir leurs armes et de se retirer en bon ordre à la maison de Saint-Gabriel. Les Iroquois, voyant que par ce moyen il leur fermait le passage et les empêchait de prendre aucun des travailleurs, le tuèrent de dépit à coups d'arquebuse. Cependant, tout percé qu'il était, il eut encore le courage de courir à ses travailleurs, en les avertissant de se retirer ; et aussitôt il tomba mort.

## XX.

## Autres circonstances de la mort de M. Lemaître.

“ C'était trop peu pour notre malheur, lit-on dans la Relation de 1661, que tous les états, toutes les conditions, tous les âges et tous les sexes-

“ eussent été cette année les victimes de la fureur de nos ennemis : il  
 “ fallait, pour mettre le comble à nos infortunes, que l’Eglise eût part à  
 “ ces sanglants sacrifices, et qu’elle mêlât son sang avec nos larmes par  
 “ le massacre d’un de ses ministres sacrés, M. Lemaître, homme également  
 “ zélé et courageux pour le salut des âmes. Ce bon prêtre, tenant com-  
 “ pagnie à des travailleurs, et s’étant un peu retiré d’eux pour réciter son  
 “ Office plus paisiblement, reçut soudain une décharge de fusils. Blessé  
 “ à mort, il alla rendre l’âme au pied des Français, qui se trouvèrent in-  
 “ continent chargés de toutes parts et investis de cinquante ou soixante  
 “ Iroquois, qui, sortant du bois comme des lions de leurs cavernes, jetè-  
 “ rent d’abord l’un des Français mort par terre, et en prirent un second  
 “ en vie, bien résolu de n’en laisser échapper aucun. Mais les autres  
 “ qui restaient mirent aussitôt la main à l’épée, et, animés d’un grand  
 “ courage, se firent jour au travers de ces cinquante Iroquois et se sauvè-  
 “ rent dans une maison voisine (Saint-Gabriel). Ainsi maîtres du champ  
 “ de bataille, qu’on ne leur disputait pas, ces barbares tournèrent leur  
 “ rage contre les morts, n’ayant pu le faire davantage sur les vivants.”  
 Ils se jetèrent donc sur M. Lemaître et lui coupèrent la tête, ainsi qu’à  
 celui des serviteurs qui venait d’être tué avec lui. C’était Gabriel de  
 Rié, âgé de quarante et un ans, qui avait été marié en France. M. Jacques  
 Lemaître, natif de Normandie, était âgé de quarante-quatre ans.

## XXI.

Scène bouffonne des Iroquois en dérision des cérémonies de l’Eglise.

Nous avons fait remarquer plusieurs fois que la guerre des Iroquois  
 contre les Français était, à bien des égards, une véritable guerre de  
 religion ; et ce qui suivit immédiatement le trépas de M. Lemaître  
 nous en fournit une nouvelle preuve. Après l’avoir ainsi cruellement tué,  
 ces Iroquois firent des huées extraordinaires, pour marque de la joie qu’ils  
 avaient d’avoir vu tomber sous leurs coups une *robe noire*. Ensuite un  
 renégat de leur troupe dépouilla le corps de M. Lemaître, se revêtit de  
 sa soutane, et ayant mis une chemise par-dessus en forme de surplis,  
 faisait la procession autour du corps, en dérision de ce qu’il avait vu faire  
 dans l’église aux obsèques des défunts. La Relation ajoute que ce misérable  
 apostat marchait pompeusement, couvert de cette précieuse dépouille, à la  
 vue de Montréal, qu’il bravait avec insolence.

## XXII.

Mourtriers de M. Lemaître.

La Sœur Bourgeois, en rapportant les circonstances de la mort de M.  
 Lemaître, ajoute qu’on regardait comme un fait constant que ce saint  
 prêtre avait parlé après que sa tête eut été séparée de son corps. Sans

doute qu'à l'exemple du premier martyr saint Etienne, il demanda grâce pour ses meurtriers : car le sauvage qui lui avait tranché la tête, et qui s'appelait Hoandoron, eut le bonheur de se convertir et de mourir à la Mission des prêtres de Saint-Sulpice, aussi chrétiennement qu'il avait vécu depuis son baptême, ainsi que l'atteste M. de Belmont, chargé lui-même de cette Mission, qui fut établie plus tard à la Montagne. Ce sauvage doit être différent du capitaine Outrecouati, qui, au rapport du P. Charlevoix, était chargé de chevelures et de dépouilles, et faisait surtout parade de la soutane de M. Lemaître. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'après l'avoir mis à mort, les Iroquois en eurent un sensible regret, et que leur capitaine, qui avait commis le meurtre, en fut blâmé des siens. Ils ne pouvaient s'empêcher de lui dire qu'il avait fait un beau coup en tuant celui-là même qui les nourrissait lorsqu'ils se trouvaient à Villenarie. Aussi le capitaine dont nous parlons reçut-il des siens des avanies publiques, jusque-là qu'on ne voulait plus le regarder ; ce qui fut même cause, dit-on, que, pour éviter la honte qui lui revenait d'une si noire action, il quitta sa bourgade et n'y revint que quelque temps après.

## XXIII.

## Circonstance Miraculeuse touchant la mort de M. Lemaître.

Cette honte pouvait avoir aussi pour cause un phénomène très-frappant et bien propre à faire impression sur l'esprit de ce barbare. Voici comment il est rapporté par les Hospitalières de Saint-Joseph, écrivant à leurs Sœurs de France, et par la Sœur Morin, dans ses annales : “ Après  
 “ que les Iroquois eurent décapité M. Lemaître, ils mirent sa tête dans  
 “ un mouchoir blanc, qui apparemment ils avaient pris dans la poche du  
 “ défunt ; et l'ayant emportée ainsi dans leur pays, il arriva une mer-  
 “ veille qui mérite d'être écrite, pour votre édification. C'est que la face  
 “ de ce serviteur de Dieu, et tous les traits de son visage demeurèrent  
 “ empreints sur la toile de ce mouchoir, en sorte que ceux qui avaient eu  
 “ l'avantage de le connaître pendant sa vie, le reconnaissaient parfaite-  
 “ ment. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'on ne voyait plus de sang  
 “ au mouchoir, qui était au contraire très-blanc ; mais il paraissait dessus,  
 “ comme une cire blanche très-fine, qui représentait la face du serviteur  
 “ de Dieu : ce qui ne peut pas être arrivé naturellement. Quelques-uns  
 “ de nos Français, prisonniers dans cette nation, le reconnurent parfaite-  
 “ ment. C'est ce que nous dit plusieurs fois M. de Saint-Michel, M.  
 “ Cuillerier, personnes dignes de foi, ainsi qu'un Père Jésuite qui était  
 “ prisonnier en ce temps-là dans une autre nation que celle qui avait tué  
 “ ce saint homme. Il nous a dit en avoir ouï parler comme à une chose  
 “ très-vraie, quoiqu'il ne l'ai pas vue lui-même ; et que les sauvages en  
 “ parlaient les uns aux autres avec étonnement, comme d'un prodige qu'ils  
 “ reconnaissaient très-extraordinaire. Ils ajoutaient que cet homme était

“ assurément un grand démon : ce qui veut dire parmi eux un homme  
 “ excellent et tout esprit. Ils conçurent même une vive crainte de cette  
 “ image, dans l’appréhension où ils étaient que le défunt ne se vengeât et  
 “ ne fit la guerre à leur nation. Le Père Jésuite ajouta : J’ai bien fait  
 “ mon possible pour avoir ce mouchoir, mais je n’ai pu y réussir. Les  
 “ Iroquois se cachaient de moi à cause que j’étais une *robe noire* comme  
 “ le défunt ; c’est pourquoi, pour se défaire de cette image, ils vendirent  
 “ le mouchoir aux Anglais. Le Père Jésuite s’efforça de l’acheter de ces  
 “ derniers, mais sans succès : les sauvages ayant menacé les Anglais de  
 “ les détruire s’ils le lui donnaient.”

## XXIV.

Témoin oculaire de cette circonstance.

A ce témoignage des Hospitalières nous ajouterons une déclaration, non moins remarquable, de la Sœur Bourgeoys, écrite par elle-même :  
 “ M. Le Maître, dit-elle, eut la tête coupée par les sauvages, le jour de la  
 “ Décollation de saint Jean-Baptiste, proche de Montréal ; et l’on rapporta  
 “ que l’on avait vu sur son mouchoir, dans lequel les sauvages avaient  
 “ emporté sa tête, les traits de son visage empreints si fortement qu’on  
 “ pouvait le reconnaître. Quelque temps après, comme je me disposais  
 “ pour aller en France, j’eus la pensée de m’assurer de ce fait ; afin que,  
 “ si l’on me demandait si cela était véritable, je susse ce que je devais  
 “ en dire. Je fus donc trouver Lavigne, que l’on avait ramené du pays  
 “ des Iroquois : car il avait été pris et les sauvages lui avaient même arra-  
 “ ché un doigt. Il me dit que cela était bien véritable, qu’il en était  
 “ assuré, non pour l’avoir entendu dire, mais pour l’avoir vu ; qu’il avait pro-  
 “ mis tout ce qu’il avait pu aux sauvages pour avoir ce mouchoir, les assurant  
 “ que, quand il serait à Montréal, il ne manquerait pas de les satisfaire : ce  
 “ que cependant ils ne voulurent pas accepter, disant que ce mouchoir était  
 “ pour eux un pavillon pour aller en guerre, et qu’il les rendrait invinci-  
 “ bles.”

## XXV.

Vérité de ce témoignage.

M. Dollier de Casson a parlé aussi de ce prodige dans son histoire de Montréal. “ On raconte une chose bien extraordinaire de M. Lemaître,  
 “ dit-il, c’est que le sauvage qui emportait sa tête, l’ayant enveloppée  
 “ dans le mouchoir du défunt, ce linge reçut tellement l’impression de  
 “ son visage, que l’image en était parfaitement gravée dessus, et que  
 “ voyant le mouchoir l’on reconnaissait M. Lemaître. Lavigne, ancien  
 “ habitant de ce lieu, homme des plus résolus, comme on l’a vu dans cette  
 “ histoire, m’a dit avoir vu le mouchoir imprimé, comme je viens de le

“ dire, lorsque, étant prisonnier chez les Iroquois, ces malheureux retournèrent chez eux après avoir fait ce méchant coup. Il assure qu'à leur arrivée, le capitaine de ce parti ayant tiré le mouchoir de M. Lemaître, et lui Lavigne reconnaissant ce visage, cria de la sorte au capitaine; “ Ah! malheureux, tu as donc tué Aaouandio (c'était le nom que les Iroquois donnaient à M. Lemaître), car je vois sa face sur ce mouchoir? ” Alors ces sauvages, honteux et confus, resserrèrent le mouchoir, sans que depuis ils aient voulu le donner, ni même le montrer à personne, et même au R. P. Le Moyne, qui sachant la chose, fit tout son possible pour l'avoir. On m'a rapporté, ajoute M. Dollier de Casson, bien d'autres particularités assez extraordinaires touchant M. Lemaître, dont je serais assez autorisé à parler si je voulais en dire quelque chose. Mais je laisse le tout entre les mains de Celui qui est le maître des temps, des événements et des cœurs, et qui en donne la connaissance anticipée à qui il lui plaît. ”

## XXVI.

## Nouvelles hostilités à Villemarie.

Le Religieux dont il vient de partir, le P. Le Moyne, était allé, comme on l'a dit, au pays des Iroquois; et l'on n'était pas sans inquiétude à Québec sur le succès de sa mission. On avait craint pour lui avant son départ; les craintes allèrent toujours croissant lorsqu'on vit expirer le terme que les Iroquois avaient marqué pour revenir à Villemarie, avec les vingt-cinq Français captifs. “ Ils n'avaient demandé que quarante jours de délai, dit l'auteur de la Relation, et en voilà déjà quatre-vingts de passés sans qu'ils paraissent. ” Bien plus, le 28 septembre 1661, un mois après la mort de M. Lemaître et celle de Gabriel de Rié, des Iroquois tuèrent un soldat de la garnison de Villemarie, François Bertrand, sieur de la Frémillière, sur la mort duquel on n'a aucun détail. On lit seulement dans le registre mortuaire qu'il était natif de Thouars, en Poitou, âgé d'environ vingt-trois ans, et qu'il fut enterré le lendemain au cimetière.

## XXVII.

Garacontié part pour Villemarie, on il ramène neuf prisonniers.

Cependant un capitaine Iroquois des nations supérieures, nommé Garacontié, qui aimait les Français, et en avait recueilli jusqu'à vingt dans son bourg, en les tirant des feux des Agniers, entreprit de négocier la délivrance de ces captifs, par un traité de paix entre sa nation et la colonie Française. Il avait même disposé, dans sa propre cabane, une chapelle où les captifs pouvaient se réunir pour la prière, et participer aux autres exercices de la religion. Par la médiation de Garacontié, il fut donc résolu, entre les anciens de ces nations Iroquoises, qu'on relâcherait sept prisonniers Français qui étaient à Onnontagué, et deux qui se trouvaient

à Oisguen ; et que les autres resteraient avec le P. LeMoyné pendant l'hiver, parce qu'on jugeait leur détention encore nécessaire pour des raisons d'Etat ; qu'enfin Garacontié ramènerait lui-même les captifs à Villemarie et serait le chef de l'ambassade qu'on enverrait au Gouverneur général, composée de députés Sonnontouans et Onnontagués. Les neuf Français s'embarquèrent vers la mi-septembre, à Onnontagué, pleins de joie d'aller se réunir à leurs compatriotes ; mais à leur grand étonnement ils rencontrèrent en chemin une bande de guerriers d'Onnontagué même, qui rapportaient comme en triomphe quelques chevelures Françaises, et dont l'un était même revêtu de la soutane de M. Lemaître, qu'ils montraient avec orgueil comme un illustre trophée.

## XXVIII.

Malgré les instances des siens qu'il rencontre, Garacontié poursuit sa route.

A cette vue, comme s'ils eussent été frappés d'un coup de foudre, les captifs jugèrent que toutes leurs espérances allaient s'évanouir, et, de leur côté, les ambassadeurs ne furent pas moins déconcertés à cette rencontre. On fait halte, on tient conseil sur conseil, on délibère le jour et la nuit. “ Quelle assurance, disent les députés Sonnontouans, d'aller à Villemarie où le sang d'une *robe-noire*, tout fraîchement répandu, ne nous menace que des fers et de la prison ? ” Les députés Onnontagués avaient bien plus à craindre encore, puisque le meurtre de M. Lemaître avait été commis par ceux de leur nation. Pour se dégager donc d'une ambassade si périlleuse, les uns et les autres feignirent d'être malade ; ce qui faisait craindre aux Français d'être ramenés aux pays des Iroquois, et replongés au moins dans une dure captivité. Toutefois Garacontié, comme chef de l'ambassade, se détermina à passer outre, bien assuré que les Français qui restaient à Onnontagué étaient une assez bonne caution pour mettre sa propre vie en assurance, attendu qu'il ramenait à Villemarie neuf Français. Cette résolution remplit de joie les captifs, comme s'ils fussent sortis d'un naufrage. Ils continuèrent donc leur route, lorsqu'une nouvelle bande d'Iroquois Onneiouts, qui allaient faire la guerre aux Français, renouvela encore leurs inquiétudes. Garacontié, embarrassé lui-même, s'efforça de les détourner de leur dessein, jugeant bien que la paix qu'il allait négocier avec les Français serait assez mal accueillie si elle était mêlée de sang par cette nouvelle guerre ; et ce ne fut qu'à force de présents qu'il parvint à les déterminer à porter leurs armes ailleurs. S'étant ainsi ouvert un passage libre, il arriva enfin à Villemarie, le 5 octobre 1661, avec les neuf Français.

## XXIX.

Arrivée des prisonniers à Villemarie, accueil fait à Garacontié.

Il serait difficile d'exprimer la vive allégresse qui éclata de toute part en les revoyant ; car on les reçut comme des morts qui seraient ressus-



cités du tombeau. Dès qu'ils eurent mis pied à terre, ils se rendirent immédiatement à l'église, pour protester, au pied des autels, qu'après Dieu ils étaient redevables de leur vie à la protection de Marie, leur puissante patronne, déclarant même à haute voix les vœux qu'ils lui avaient faits dans leur captivité, pour obtenir le miracle de leur délivrance, comme de jeûner tous les samedis, de réciter chaque jour certaines prières, ou de garder la chasteté en son honneur. Enfin, après qu'on leur eût donné mille témoignages d'amitié et de félicitation mêlés de larmes de joie qui coulaient de tous les yeux, chacun des captifs se mit à raconter ses aventures (\*). Il était naturel que les colons de Villemarie fissent à Garacontic l'accueil le plus amical. On l'appelait à l'envie le *père des Français* ; et, après l'avoir traité le mieux que l'on pût, chacun s'empressa, lorsqu'il partit, de lui faire quelques présents en signe de reconnaissance. Il n'y avait pas jusqu'aux enfants qui ne s'empressassent de lui témoigner celle dont il était pénétrés pour lui, autant qu'ils en étaient capables ; et Garacontic était lui-même ravi de recevoir, de ces petits innocents, des poignets de farine ou des épis de blé d'Inde qu'ils lui apportaient pour en charger son canot. A son embarquement, il fut salué par une salve générale de mousquets, et, par honneur pour lui, on tira même le canon.

## XXX.

M. de Laval envoie à Rome la relation des événements de cette année.

Le 21 octobre de cette année 1661, M. de Laval informa le Saint-Siège des événements que nous venons de rapporter ; nous placerons ici sa courte relation, comme un monument contemporain, qui confirme la vérité de ces récits, et y ajoute même quelques nouveaux traits. “ L'un  
 “ des missionnaires a été envoyé au milieu des Iroquois, nos ennemis,  
 “ malgré l'incertitude et le péril de l'issue de son voyage, ces barbares  
 “ n'ayant jamais gardé avec nous aucune fidélité. Trois députés des  
 “ ennemis étaient venus pour nous rendre quatre Français qu'ils avaient  
 “ faits prisonniers, en demandant que nous leur remissions réciproquement  
 “ huit de leurs compagnons que nous tenions captifs ; ils nous donnaient  
 “ l'espérance certaine que, si l'un des missionnaires voulait aller au pays  
 “ des Iroquois, ils ne le renverraient pas seul, mais lui rendraient plus de

---

(\*) Nous lisons dans le registre mortuaire, sous la date de ce jour, 5 octobre 1661, cette note écrite de la main de M. Souart : “ Les Iroquois, qui sont venus aujourd'hui en am-  
 “ bassade et ont ramené neuf Français, nous ont dit que Pierre Goguet, âgé de trente-  
 “ quatre ans, qui avait été pris par les Onneiouts, le 25 février, a été tué par eux d'un coup  
 “ de fusil, étant à la chasse ; et le R. P. Le Moyne, qui est en ce pays, nous a assurés par  
 “ lettre de la mort de Pierre Goguet. ” Malgré tous ces témoignages, cette nouvelle fut  
 “ trouvée fautive par la suite. Aussi M. Souard ajouta-t-il plus tard à cette note les paroles  
 “ suivantes : “ Pierre Goguet a depuis écrit de la Nouvelle-Hollande à sa femme, et j'ai vu  
 “ la lettre. ”

“ vingt captifs, et que tous reviendraient avant l’hiver. Ils ajoutaient  
 “ qu’il y avait en captivité chez eux des Hurons chrétiens qui deman-  
 “ daient un prêtre pour les instruire, et que plusieurs Iroquois désiraient  
 “ aussi d’être instruits. Enfin, les prisonniers Français détenus par eux  
 “ nous écrivaient la même chose, et assuraient pieusement que les épis  
 “ blanchissants attendaient la moisson. Mettant notre confiance en Dieu,  
 “ et espérant contre toute espérance, nous avons envoyé un prêtre dans  
 “ ce pays. Il a été reçu avec beaucoup d’affection par ces barbares nos  
 “ ennemis, et n’est pas revenu chez nous ; mais il instruit en toute liberté  
 “ les Hurons chrétiens, aussi bien que les Français, et même beaucoup  
 “ d’Iroquois des deux sexes. La parole que ces barbares nous avaient  
 “ donnée relativement aux captifs Français n’a pas été cependant tout à  
 “ fait vaine ; il est vrai qu’ils ne les ont pas renvoyés tous ; ils en ont  
 “ rendu la moitié, en promettant le reste pour le commencement du prin-  
 “ temps de l’année prochaine. Quel sera l’évènement ? Dieu le sait.  
 “ Nous espérons pourtant que les travaux de cet ouvrier de la vigne du  
 “ Seigneur procureront la gloire de Dieu au milieu des ennemis, pendant  
 “ tout l’hiver, et que la foi chrétienne y fera de nouveaux progrès. ”

## XXXI.

## Précautions prises par les Iroquois à l’égard de leurs prisonniers.

Nous avons dit que les prisonniers, à leur débarquement, s’étaient empressés d’aller à l’église pour témoigner à Marie leur reconnaissance. C’est que, d’ordinaire, au moment de leur prise par les Iroquois, les colons avaient coutume de lui faire quelque promesse, dans l’espérance d’obtenir par ce moyen leur liberté. L’un d’eux, qui n’était pas au nombre des neuf dont nous venons de parler, recouvra la sienne d’une manière bien providentielle, rapportée dans la relation de cette année. Les Iroquois, qui l’avaient destiné au feu et qui le conduisaient dans leur prays, craignant qu’il ne s’échappât de leurs mains, avaient soin de le lier durant la nuit et de mettre, de plus, ses mains et ses pieds dans les fentes de grosses pièces de bois en forme d’entraves. Ces bois, ouvert avec violence, venant à se resserrer, étaient pour lui une torture des plus horribles, augmentée encore par la rigueur du froid ; car, ayant été pris vers la fin de l’hiver, il n’avait pour lit que la neige. Enfin, de peur qu’il ne s’échappât, malgré ces entraves, l’Iroquois auquel ce prisonnier était échu avait coutume de se coucher sur les pieds de son captif, afin d’être réveillés si l’autre venait à faire le moindre mouvement. Ce tourment dura un temps considérable, les vainqueurs s’étant détournés de leur route pour se livrer à la chasse ; et, pendant le jour, le prisonnier était encore obligé de porter sur son dos leur bagage, comme s’il eût été une bête de charge, ce qui pourtant lui était plus tolérable que le repos de la nuit.

## XXXII.

Un colon, après avoir été pris et repris, arrive enfin à Villemarie.

On approchait du bourg où il devait terminer sa vie, lorsqu'il résolut de faire un dernier effort pour s'échapper, et, après avoir renouvelé ses vœux et ses promesses à Marie, il fit si bien, une nuit, qu'il parvint à détourner doucement son maître de dessus ses pieds sans qu'il s'éveillât, et, s'étant heureusement dégagé de sa torture, il prit incontinent la fuite et s'enfonça dans les bois. Mais, après avoir beaucoup couru, par des broussailles et des halliers, jusqu'à perdre haleine, il reconnut, à sa grande frayeur, qu'il se retrouvait précisément à la cabane d'où il était parti. Il s'élança au plutôt d'un autre côté, se met à courir avec plus de vitesse encore ; enfin, le jour commençant à poindre, il aperçoit de nouveau la cabane. Alors il monte sur un arbre, d'où il peut apercevoir les Iroquois ; il est témoin de leur étonnement, lorsqu'ils reconnaissent sa fuite ; et il les voit allant et venant tout autour de lui, suivant ses traces assez bien marquées sur la neige, mais tellement confondues à cause des tours et des détours qu'il avait faits, que les Iroquois s'y perdaient eux-mêmes et ne savaient de quel côté le poursuivre. Le jour et la nuit suivants se passèrent dans ces frayeurs mortelles ; mais, le lendemain, tout le bois d'alentour étant dans un profond silence, il jugea qu'il pouvait descendre avec assurance, dans l'espoir que sa fuite serait plus heureuse le jour qu'elle ne l'avait été la nuit. Il prend donc le chemin opposé à celui qu'avaient tenu les Iroquois à leur départ, et se met à marcher à grands pas ; toutefois, sans y penser, il va se jeter dans une autre bande d'ennemis, qui à l'instant ne manquent pas de le garrotter fortement comme un captif repris. Se voyant alors replongé dans son premier malheur, il s'adresse de nouveau à sa Protectrice, parvient une seconde fois à se remettre en liberté et se dirige du côté de Villemarie. Chemin faisant, il rencontre fort à propos un pied ou plutôt un os d'original, qu'il suce et qu'il ronge quelque temps : mais, quoiqu'il n'ait plus bientôt pour toute nourriture que les bourgeons des arbres, il est toujours plein d'espérance que Celle qui l'avait fait échapper de tant de périls le conduira enfin au port du salut. Après s'être ainsi sauvé deux fois, il gravissait une petite colline, lorsque la même bande d'Iroquois, des mains desquels il s'était échappé d'abord, montait de l'autre côté, revenant de Villemarie, où elle avait fait de nouveaux captifs. De sorte que, arrivé au sommet de cette petite montagne, il se rencontre avec eux et se voit repris par ses premiers bourreaux. Ils ne laissèrent pas de le garrotter de nouveau, quoiqu'il fût exténué de fatigue et qu'il ressemblât plutôt à un squelette qu'à un homme vivant. Enfin, pour se délivrer une seconde fois de leurs mains, il feignit d'être malade et de tomber en convulsions ; ce qui ayant déterminé ses maîtres à relâcher un peu ses liens, il s'échappa pour la troisième

fois ; et, par une suite de circonstances merveilleuses qu'il ne pouvait lui-même assez admirer, il arriva heureusement à Villemarie, où il s'acquitta de ses vœux envers sa libératrice, en témoignant publiquement les sentiments de fusté reconnaissance dont il était pénétré.

## XXXIII.

Malgré la reddition des prisonniers, on doute des sentiments des Iroquois pour la paix.

Malgré la reddition des neuf prisonniers ramenés dans ce poste, les colons n'avaient pas pour cela plus de sécurité, et se trouvaient toujours exposés aux hostilités des Iroquois. “ Ceux qui tuent, écrivait la Mère Marie de l'Incarnation, sont les Agniers, et ceux qui demandent la paix sont les Onnontagués et ceux d'Oïsguen. . . S'il y a de la sincérité dans la recherche que les Iroquois font de la paix, on la conclura avec eux et avec trois autres nations qui leur sont alliées, parmi lesquelles il y a plus de quatre cents captifs. Cependant l'expérience que l'on a des trahisons de ces peuples, nous a fait craindre qu'ils ne se joignent aux Agniers pour venir détruire nos habitations, lorsque nous nous reposerions dans l'attente de la paix ; ce qui a fait que l'on s'est toujours tenu sur ses gardes, comme si l'on eût été dans une pleine guerre. Et, en effet, nous avons appris que les Agniers ont fait des présents à celui qui conduisait le P. Lemoyne, afin de le tuer en chemin : ce qui pourtant n'a pas eu lieu. Si l'on avait la paix avec ces cinq nations, qui ont plus de seize cents hommes de guerre sur pied, l'on pourrait humilier les Agniers, qui n'en ont pas plus de quatre cents. C'est ce que l'on a dessein de faire l'an prochain, si le Roi envoie le régiment qu'il a fait espérer.” Mais ce secours était encore éloigné, et les plus sages ne comptaient, pour la conservation du pays, que sur l'assistance divine. “ Quoique l'intention des Iroquois, disait encore la Mère Marie de l'Incarnation, soit de nous chasser ou de nous détruire, je crois que celle de Dieu est de nous conserver, de nous retenir ici et de faire triompher cette nouvelle Eglise.” Pour obtenir cette grâce, la même Religieuse composa, à son propre usage, une prière au Sacré-Cœur de Jésus, l'un des monuments les plus anciens de cette dévotion, que communément l'on croit n'avoir pris naissance en France qu'au dix-huitième siècle.

(A continuer.)

## LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

XXX.

### LE RETOUR.—HUIT JOURS DE GRACE.

Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis les incidents que nous avons racontés dans le chapitre précédent, lorsqu'une nouvelle tomba, comme un coup de tonnerre, sur le maître du château de Moidrey.

Emma Keradec était revenue !

Tout le village de Saint-Servan était dans la joie ; depuis le moment où le bateau du vieux Mathieu, qui l'avait ramené, avait abordé au rivage, l'ouvrage avait été suspendu. La population entière, qui la considérait comme sa fille adoptive, y compris les enfants, l'accompagna jusqu'aux portes du vieux manoir ; et quand ils la virent en sûreté auprès de celle qui lui servait de mère, ils accablèrent Mathieu de questions.

Mais ce que raconta le vieux pêcheur tenait plutôt de la fable que de la réalité. Georges France lui avait fait ses recommandations ; car on comprend qu'il n'était guère désireux de mettre le monde au courant de toutes ses aventures.

Madame de Moidrey, qui était encore trop faible pour quitter sa chambre, reçut Emma avec la plus vive effusion de tendresse ; et celle-ci, tout en pleurant entre ses bras, lui dit tout ce qu'elle devait d'affection et de reconnaissance à celui qui l'avait sauvée, à Georges France.

La bonne dame écouta, avec des émotions mêlées d'indignation et d'admiration, le récit qu'elle lui fit de sa captivité et des persécutions qu'elle avait endurées, d'indignation pour la cruauté dont elle avait été l'objet, et d'admiration pour le courage dont elle avait fait preuve.

—Il faut que je voie ce jeune homme ! dit madame de Moidrey, lorsqu'Emma lui eût raconté tout ce dont elle était redevable à Georges France. Dans quelques jours je serai, j'espère, assez bien pour descendre, et je joindrai mes remerciements aux tiens. J'avais un fils autrefois, qui, s'il vivait, ressemblerait beaucoup au portrait que tu fais de ce M. France. Ah ! ajouta-t-elle, avec un soupir, si ce fils vivait, c'est alors, Emma, que tu serais vraiment ma fille, quoique, cependant, il me serait impossible de t'aimer d'avantage.

En parlant ainsi, elle attira Emma à elle, et imprima un tendre baiser sur son front.

En même temps, la jeune fille sentit des larmes tomber sur ses joues.

—Mère ! chère mère ! s'écria-t-elle, car madame de Moidrey ne voulait pas qu'elle l'appelât autrement . . . tu pleures !

—Le bonheur de t'avoir retrouvée a inondé mon cœur de joie. Mais pardonne-moi : car, vois-tu, quoique de longues années se soient écoulées depuis cette affreuse nuit où mon enfant me fut volé, je ne puis penser aux espérances que nous mettions en lui, car son père vivait alors . . . sans verser des larmes.

Avec ce tact que les femmes possèdent si généralement, Emma, par degrés insensibles, changea de sujet de conversation, mais elle ne fut pas aussi heureuse qu'elle le désirait.

Elle parla de Varina Delagrave.

Aussitôt les manières de madame de Moidrey, ordinairement si douces et si gentilles, devinrent graves, presque sévères.

—Ne me parlez pas d'elle, mon enfant, dit-elle. Le nom qu'elle porte est de tous les noms celui qui m'est le plus pénible à entendre. Son père était l'ennemi de mon mari, et le mien.

—Le vôtre, ma mère !

—Oui, le mien ; et il le sera toujours, ainsi qu'à tous ceux à qui je prends intérêt. Son père, quoique j'aie des raisons de croire qu'il valait mieux que son fils, a poussé la méchanceté jusqu'au crime. Mais tout cela est passé, et il m'en coûte d'en parler. Qu'il me suffise de dire que, dans tous les malheurs qui ont rendu ma vie si amère, je retrouve la funeste influence de ces Delagrave.

Elle donna en jouant un petit coup sur la joue d'Emma, et dit en prenant un ton plus gai :

—Allons, parlons plutôt de M. Georges France : c'est un souvenir qui sera plus agréable pour nous deux . . .

Emma rougit, et s'asseyant aux pieds de madame de Moidrey, elle recommença le récit de sa captivité et de sa délivrance.

Quelques mots nous suffiront pour dire comment elle avait été secourue. Georges France avait été sauvé de la mort au moment où, ballotté par les vagues, il semblait à jamais perdu.

Poussée par l'ouragan vers la côte d'Angleterre, la barque du vieux Mathieu avait, par un de ces miracles de la Providence qu'on ne trouve pas seulement que dans les romans, avait dérivé dans la direction de la tour du phare.

Les marins à bord, avaient aperçu quelque chose, une épave, sans doute, flottant sur l'eau, un canot fut aussitôt détaché ; à l'inexprimable étonnement du vieux Mathieu et de son équipage, ils reconnurent dans l'être inanimé qu'ils recueillirent, ce même jeune homme qui avait passé quelques jours à Saint-Servan, et qui, durant ce peu de temps, avait su se concilier l'estime et l'affection de tous les gens du village.

Pendant plusieurs heures, il demeura entre la vie et la mort, et quand enfin sa force et sa jeunesse eurent triomphé, il s'écoula encore bien du temps, avant qu'il pût raconter comment on avait voulu l'assassiner, et comment leur amie à tous, Emma Keradeuc, était retenue enfermée dans la tour du phare, qu'il leur désigna.

Sans hésitation, le vieux Mathieu tourna la tête de sa barque dans la direction de la côte anglaise ; et, après avoir longtemps lutté contre le vent, les pêcheurs, le lendemain du jour où ils avaient sauvé Georges France, arrivèrent en vue de la fameuse tour.

Connaissant le nombre et le scrupule des misérables que, grâce à son or, Mortagne avait rassemblés autour de lui, Georges avait décidé qu'on attendrait la nuit pour tenter de sauver Emma.

Ils se cachèrent en conséquence derrière la bande de rochers, et ne bougèrent que lorsque l'obscurité fut complète.

Alors un canot se dirigea doucement vers le rivage, et s'arrêta droit sous la fenêtre de Emma, dont la lumière leur servait de guide.

Georges, malgré sa faiblesse, non-seulement dirigeait l'expédition, mais il était résolu à tout hasard, à escalader encore une fois la chambre d'Emma, et à la sauver ou à périr.

Le canot se tenait immobile. Georges et le vieux Mathieu s'entretenaient à voix basse, en cherchant à pénétrer du regard à travers l'obscurité, quand, tout à coup, un cri déchirant retentit au-dessus de leurs têtes ; et, avant qu'ils fussent revenus de leur surprise un objet blanc traversa l'espace et plongea dans l'eau, à une distance de deux coups de rame de l'endroit où ils étaient.

C'était Emma Keradeuc.

La suite, le lecteur la connaît.

Nous allons maintenant reprendre le fil de notre histoire.

Après avoir vu Emma en sûreté dans la demeure de celle qui l'avait adoptée pour son enfant, et après lui avoir dit adieu, en promettant de revenir bientôt, Georges France se disposa à retourner à Saint-Servan.

Il n'avait pas encore quitté le manoir, et était debout au bas du grand escalier de chêne, attendant qu'on lui remit son par-dessus, dont il s'était débarrassé en entrant, quand une porte, une de celles qui donnaient dans les cuisines, s'ouvrit, et une femme apparut.

Elle s'arrêta un moment en voyant un étranger, salua, et allait traverser le vestibule, quand en passant près de Georges, elle leva les yeux sur lui. Elle tressaillit, réprima avec difficulté un cri prêt à lui échapper, et s'arrêta brusquement avec un air si effrayé que Georges ne pût s'empêcher de remarquer son émotion.

C'était une femme déjà avancée en âge, et sa position était évidemment celle d'une domestique supérieure.

Son visage était remarquable par sa blancheur, par sa teinte pâle et décolorée, qui s'étendait jusque sur ses lèvres ; ses cheveux étaient également argentés.

Mais ce qu'il y avait de plus extraordinaire chez elle, c'étaient des yeux d'une grandeur effrayante, et dont les pupilles, alors même que sa figure était au repos, étaient étrangement dilatés. Ils avaient une telle intensité de regard que ceux qui la voyaient pour la première fois se détournaient instinctivement pour chercher la cause de l'horreur qu'elle semblait éprouver.

Tel fut du moins le premier effet que cette femme produisit sur Georges France.

Il tressaillit et tourna la tête ; mais surmontant aussitôt une émotion dont il se sentait presque honteux, il sourit avec bonté, et lui adressant la parole :

—Je vous ai effrayée, dit-il ; mais j'espère que vous ne trouverez en moi rien d'assez alarmant pour que cette première impression ne se dissipe pas vite ?

Georges avait fait un pas ou deux vers elle, mais elle recula, les yeux toujours fixés sur son visage.

“ La même voix ! murmura-t-elle, en paraissant se parler à elle-même. Le même sourire ! Mais la figure est plus jeune, beaucoup plus jeune, et point encore altérée par le chagrin et les soucis.”

—Ma bonne femme ! dit Georges.

—Oui, reprit-elle, la voix est la même, mais les yeux sont plus brillants, et les cheveux sont plus bruns !

Et mue par une impulsion soudaine, elle lui demanda, mais d'un accent que quelque crainte mystérieuse faisait trembler, elle lui demanda son nom.

Georges le lui dit.

Alors elle respira longuement, et secoua la tête.

Quand elle parla de nouveau, elle était plus calme et sa voix était plus ferme.

—Pardonnez-moi, Monsieur, dit-elle, mais en vous apercevant j'ai cru voir le portrait de quelqu'un qui, lorsqu'il vivait, était très-bon pour moi, mais dont j'ai payé la bonté par . . .

Elle s'arrêta brusquement, et levant sa main maigre et blanche, elle la pressa contre son front.

—Vous êtes malade, ma pauvre femme, dit Georges avec bonté.

A ce moment, le domestique arriva apportant à Georges France son par-dessus et sa canne.

—Malade, non, répliqua la femme, avec un sourire triste ; je rêvais, voilà tout. Je vous prie de m'excuser ; je crois qu'il y a des fois que je n'ai pas bien la tête à moi.



Elle salua, traversa rapidement le vestibule, ouvrit une porte et disparut.

—Des fois ! dit le domestique, qui avait entendu sa dernière remarque et observé l'air étonné de Georges ; voilà près de vingt ans qu'elle n'a plus la tête à elle ; mais c'est une vieille domestique de la famille, monsieur, une très-vieille domestique.

—Pauvre femme ! dit Georges.

Puis, tandis que le domestique l'aidait à mettre son paletot, il demanda plutôt pour dire quelque chose que par intérêt dans la question :

—Quel est son nom ?

—Bernier, madame Bernier, répliqua le valet.

Et baissant la voix il ajouta :

—C'est une bien triste histoire, monsieur, que celle à laquelle elle a été mêlée ; mais il est défendu d'en parler ici.

—En ce cas, sois fidèle aux ordres qu'on t'a donnés, mon ami, et n'en parle pas.

En achevant ces mots, Georges mit une pièce d'argent dans la main du valet, et le cœur léger, parce qu'il aimait et se savait aimé, il sortit du manoir, et se dirigea par la route de Saint-Servan.

Bien différente était la situation d'esprit où se trouvait Henri Delagrave, le sombre propriétaire du château de Moidrey.

Il était assis dans son cabinet, réfléchissant au passé, au présent qui apparaissait menaçant, et à l'avenir plus effrayant encore, lorsque la porte s'ouvrit avec violence. L'ancien homme d'affaires, Mouton dont tous les cheveux avaient blanchi, se présenta devant lui.

L'avocat, vu sous son plus favorable aspect, n'avait jamais eu une figure engageante ; mais aujourd'hui qu'elle était traversée de milliers de lignes qui lui donnaient un faux air de vieille pomme de reinette, c'était la face la plus laide, la plus rusée, la plus vicieuse qu'on pût rencontrer sur une paire d'épaules humaines.

Il entra, comme nous avons dit, sans se faire annoncer, et, refermant la porte derrière lui, aussi violemment qu'il l'avait ouverte, il s'avança droit vers la table.

Delagrave, étonné de cette façon de s'introduire chez lui, bondit sur ses pieds, et le regarda avec une expression de colère.

—N'ai-je donc pas de domestiques, pour que vous ne vous fassiez pas annoncer ? s'écria-t-il. Vous ne vous gênez guère, monsieur Mouton.

Des domestiques ! oh, si, vous en avez, et en quantité ! répliqua l'avocat, en ricanant, et en même temps fixant ses yeux gris sur Delagrave. J'en ai rencontré une demi-douzaine qui flânaient dans l'antichambre et dans les corridors. Vous menez un train princier à Moidrey : l'argent n'est pas une affaire pour les gens riches ; non, non ! on le jette à pleines mains ; on le prodigue ici, là, et partout ! voilà ce qui s'appelle être grand, être superbe, aristocrate, voilà ce qui . . .

—Monsieur Mouton ! cria Delagrave, en frappant un coup de poing sur la table, je vous ordonne . . . . .

—Ne m’effrayez pas, ne cherchez pas à me faire peur ! répliqua l’avocat avec une rage qui aurait été ridicule, si elle n’avait pas été si terrible dans sa vivacité. Ne cherchez pas à me faire peur ! répéta-t-il ; cela ne réussirait pas avec moi, vous le savez bien ! je me demande ce que le vieil Isaac Delagrave, mon ancien ami, le prêteur sur gages, penserait de son fils devenu si grand seigneur, de sa belle-fille qui se donne des airs de reine, et de sa fille, la princesse, de tout le bagage en un mot !

Qu’osez-vous dire ? s’écria Delagrave, tout à la fois surpris et irrité au suprême degré.

Mais la voix aiguë de l’avocat domina la sienne, tant il y avait chez lui de fiel et de dépit.

—J’ai dit ce bagage, cria-t-il, et je répète le mot, je le répèterai tant que vous voudrez. Une jolie famille que la vôtre, comme si je ne pouvais pas faire de vous tous, demain, oui, pas plus tard que demain, un tas de mendiants ! vous entendez Henri Delagrave ? des mendiants, des mendiants ! Je n’aurais qu’un mot à dire pour cela !

—Il est fou ou il est ivre ! murmura Delagrave en le regardant gesticuler comme un possédé.

Mouton saisit ces deux mots.

—Fou ! s’écria-t-il, en riant ; fou, moi ! ce n’est pas dans ma famille que sont les fous.

—Serait-ce donc dans la mienne ? demanda Delagrave, d’un ton dédaigneux.

L’avocat tira un billet tout froissé de sa poche, et le jeta sur la table.

—Lisez cela, dit-il, si votre fille avait la tête saine, elle n’aurait pas écrit un billet doux comme celui-ci au fils d’Ephraïm Mouton, votre maître ! vous entendez, monsieur Henri Delagrave ? votre maître et le sien !

Il n’est pas douteux que Delagrave n’entendit pas les vociférations de l’avocat ; mais son étonnement était si grand qu’il le paralysa, et ce fut à cette circonstance qu’il dut de ne pas l’écraser d’un coup de poing.

Mais il parvint à se modérer par un puissant effort, et ce fut avec calme que déployant le billet, il dit :

—J’ignorais que Varina eût écrit à votre fils.

—Lisez, lisez ! cria l’avocat en frappant avec force ses mains sèches l’une contre l’autre. Lisez !

Le billet était l’écriture de Varina, et Delagrave lut ce qui suit, tout haut, comme le voulut Ephraïm Mouton :

*“ A monsieur Joseph Mouton.—Monsieur, j’ignore sur quel droit vous basez votre insolence, en osant vous adresser à moi, comme vous l’avez fait, ou plutôt, comme un pire il droit ne saurait exister, je cherche vainement à me rappeler quel acte inconsidéré de ma part a pu vous autoriser à avoir une telle présomption. Le cauleau que vous avez eu l’impertinence de m’envoyer.....*

—Impertinence ! s'écria l'avocat, en interrompant Delagrave, un collier de diamants, en vrai diamants, faites attention ! J'ai dit à mon fils qu'il était un fou, comme si du faux n'aurait pas produit le même effet. Mais pourquoi vous arrêtez-vous ? continuez ! il y a mieux que cela encore... Ah ! ah ! beaucoup mieux.

Delagrave reprit sa lecture.

*“ Le cadeau que vous avez eu l'impertinence de m'envoyer, je vous le retourne et si vous avez désormais l'audace de m'adresser encore des mots, si j'ose profaner ce mot, d'amour, je me chargerai d'aller moi-même vous porter ma réponse ; car, quoique je ne sois qu'une femme, je saurai bien vous châtier comme vous le méritez.*

Telle était la lettre que Varina Delagrave, car nous continuerons à lui donner ce nom, avait écrite au fils de M. Mouton.

La main de Delagrave trembla en replaçant le papier sur la table, où l'avocat s'empressa de le reprendre.

—Et ne saviez rien de cela ? cria-t-il en l'élevant en l'air.

Je vous dis, une fois pour toutes, que j'ignorais qu'il y eût aucune correspondance échangée entre Varina et votre fils. J'ajouterai même que je regrette infiniment la folie qu'elle a faite. Mais vous ne devez pas oublier que Varina n'est pas habituée à voir contrôler sa volonté, et que son sang méridional se révolte contre des obligations auxquelles nous savons nous plier... nous autres ; que dois-je faire ? Indiquez-moi un chemin possible, et je le suivrai. Mais Varina est sa maîtresse ; je puis bien tâcher de guider ses inclinations, et je le ferai ; mais je ne puis lui imposer ma volonté ; je le voudrais que je ne pourrais pas.

—Pourquoi cela ? vous n'êtes pas homme à vous laisser arrêter par des bagatelles.

—Voudriez-vous donc que je la traîne à l'autel ? s'écria Delagrave, qui sentait la patience lui échapper. Enfin, je ne puis faire que ma fille aime votre fils !

—Mais vous pouvez faire qu'elle l'épouse, répliqua Mouton, avec un rire diabolique.

Mais supposons, dit Delagrave, que Varina continue à répondre, non ?—c'est une fille étrange, et qui a une volonté de diamant.

—Demandez-lui, répliqua Mouton, lequel ira le mieux à son orgueil,—car Lucifer n'en avait pas plus qu'elle,—demandez-lui, dis-je, ce qu'elle préférera,—ou de devenir la femme de l'homme le plus riche de ce pays, ou de voir une certaine demoiselle prendre sa place comme héritière de Moidrey,—tandis que son père, Henri Delagrave ira, aux galères comme fauss... .

L'avocat tressaillit, et ses joues parcheminées pâlirent un moment :

Delagrave lui avait saisi le bras, et le lui tordait.

—Prenez garde ! lui souffla-t-il à l'oreille ; prenez garde de me réduire

au désespoir ! S'il est en mon pouvoir de décider Varina à devenir la femme de votre fils—elle sera la femme de votre fils ! Je n'épargnerai rien pour cela—quelle garantie exigez-vous de ma sincérité.

—Je suis suffisamment garanti par le danger de votre situation.

—Soit ! Mais si j'échoue—répondez-moi,—et répondez-moi franchement, maître Mouton—quels sont vos projets ?

—Vous me demandez ma résolution,—vous allez la connaître ;—et je vous jure qu'elle sera immuable comme le destin ! Je vous donne une semaine pour vous retourner comme vous pourrez, et faire ployer votre fille sous *ma* volonté. Si au bout de ce temps elle refuse de signer le contrat, je remettrai le testament de votre père dans les mains de la fille de votre frère,—d'Emma Delagrave,—et un coup de vent emportera votre maison de cartes.

—Une semaine, dites-vous ?

Mouton fit un signe affirmatif.

—Juste d'aujourd'hui en sept, dit-il. Vous brûlerez vous-même le testament,—ou Moidrey changera de propriétaires. Pendant sept jours, je ferai le mort, et vous aurez tout le temps d'agir. Jusque là, donc, je vous dis adieu !

Il sortit, attira vivement la porte derrière lui, comme s'il eut craint un mouvement de la part de Delagrave ; mais celui-ci ne fit aucune tentative pour le retenir. Il resta, plusieurs minutes immobile comme une statue, les mains jointes, et les yeux fixés sur l'endroit que venait de quitter l'avocat.

Puis soudainement, secouant sa léthargie, il bondit sur ses pieds, en repoussant la chaise avec une telle violence qu'elle roula sur le plancher.

—Misérable ! cria-t-il, en étendant son poing fermé dans la direction de la porte—mon cou n'est pas encore sous ton pied,—et tu ne m'as pas encore arraché ces propriétés de Moidrey.—Ce n'est pas mon destin que tu viens de sceller, mais *le tien* !

Il traversa l'appartement, et, saisissant un cordon de sonnette, il le tira violemment ;—puis, il alla se jeter de nouveau dans son fauteuil.

—Allons, dit-il, le moment d'agir est venu,—et, si je ne me trompe, l'homme aussi doit être arrivé.

Il se retourna vivement en entendant un pas lourd.

—Oui, ajouta-t-il, il est déjà ici.

Comme il parlait, une portion de la bibliothèque tourna sur des gonds invisibles, et livra passage à un homme, qui, d'un pas ferme et assuré, s'avança au milieu de l'appartement.

C'était le messager de Rodolphe Mortagne, Matteo, l'Italien.

## XXXVII.

## LE PRIX DU SANG.—LA FEMME AUX DEUX MARI.

Matteo Cordiani était arrivé de la veille à Moidrey, avec des lettres de son maître pour Henri Delagrave.

Il n'y avait, à l'exception du faux testament, que peu de secrets entre Delagrave et Mortagne. Ces deux hommes se connaissaient à fond l'un et l'autre, et s'ils portaient un masque en publique, ils se hâtaient de s'en débarrasser dès qu'ils se trouvaient entre eux.

Mortagne, dans ses lettres, racontait avec des expressions de rage, tous les événements que le lecteur connaît déjà. Mais il n'était pas homme à se tenir pour battu, quelque grand qu'eût été son échec. Il avait juré de ne s'arrêter que lorsque ses odieux projets auraient été réalisés ; et c'est dans ce but qu'il avait envoyé Matteo pour observer le terrain et préparer une nouvelle tentative.

Passant ensuite à Matteo, il le peignait à son ami comme un homme dont il pouvait user en toute confiance, qui servait fidèlement son maître, tant qu'on le payait bien,—mais qui, le terme de son engagement une fois expiré, n'hésitait pas,—pour une somme quelconque, à lui plonger dans le cœur l'arme dont il s'était précédemment servi pour le défendre.

C'était, il faut l'avouer, un terrible instrument dans des mains comme celles de Henri Delagrave.

La conférence entre eux, dans le cabinet, fut longue et animée.

Ce fut avec beaucoup de prudence, et par degrés, que Delagrave aborda la question qu'il avait tant à cœur.

Enfin il exposa à Matteo qu'Ephraïm Mouton, dont il indiqua la demeure, située à une certaine distance de Moidrey, était possesseur d'un document,—sans bien entendu en expliquer la nature—qui donnait à l'avocat un pouvoir sur lui Henri Delagrave,—un pouvoir dont il pouvait cruellement abuser.

—Pour avoir ce document, ajouta Delagrave, je suis prêt à payer n'importe quel prix.

—Encore ? demanda Matteo.

Delagrave mentionna une somme—qui devait être bien considérable,—car l'Italien, malgré son empire sur lui-même, ouvrit des yeux d'étonnement.

—Corpo di Bacco ! murmura-t-il ; mais ce document doit avoir beaucoup de prix !

—Beaucoup de prix ! Et pour moi plus que pour personne ! répliqua Delagrave. Il en a tellement que si on me l'apporte d'ici trois jours, je doublerai la somme.

Les yeux de l'Italien brillèrent d'envie.

Il se leva de son siège.

—Vous l'aurez, dit-il, coûte que coûte.

Delagrave le regarda fixement ;—leurs yeux se rencontrèrent, et ils échangèrent un regard sinistre et plein d'une terrible signification pour Ephraïm Mouton. Il était clair que ces deux hommes se comprenaient.

—*Coûte que Coûte!* répliqua Delagrave, lentement. Il faut que j'aie ce document, à tout prix.

—Il suffit ! soyons explicites :—la nature, quelle en est-elle ? dit Matteo.

—Un testament—le testament d'Isaac Delagrave, mon père.

—Où le trouverai-je ?

—Ce sera à vous de le découvrir. Il est quelque part dans la maison de l'avocat,—car Mouton est vieux—très-vieux, et plein d'excentricités ;—et bien certainement il ne s'en séparera pas, ne fût-ce que pour avoir le plaisir d'en repaître ses regards.

—Je le dénicherais, dit l'Italien, après une pause, et jusqu'à ce que je l'aie trouvé, cet homme aura deux ombres, la sienne et la mienne.

La conversation entre ces deux misérables devint encore plus positive et plus confidentielle, et quand ils se séparèrent, une confiance réciproque les unissait.

Lorsque Matteo Cordiani quitta Delagrave, ce fut par une petite porte qui conduisait dans les jardins réservés du château, car il avait été convenu entre eux que, dans leur intérêt commun, il importait que les visites de l'Italien fussent les plus rares et le plus secrètes possible.

Matteo se dirigeait par les allées les plus retirées, de manière à longer une partie des bâtiments, et à atteindre une porte dérobée, dont Delagrave lui avait donné la clef, quand le son d'une mélodie douce, et qui lui était bien connue, frappa son oreille.

Il tressaillit, et regarda autour de lui avec égarement, comme s'il eût douté de ses sens.

Le chant, qui était lent et plaintif, continua.

La figure de Matteo était presque livide, et, tandis qu'il s'appuyait contre le tronc d'un arbre qui se trouvait à sa portée, cet homme au corps si robuste tremblait de tous ses membres, comme un enfant effrayé.

Il resta ainsi, les lèvres ouvertes, la tête avidement penchée en avant. Toute son âme semblait écouter.

Le chant cessa.

Il respira longuement, comme s'il se fût senti soulagé, et puis, levant la main, il essuya la transpiration qui baignait son front.

—Cette chanson ! dit-il ; cette chanson !—c'est celle que j'ai composée il y a de longues années, lorsque—lorsque . . .

Il leva les deux mains, et les pressa violemment contre ses tempes, comme s'il eût voulu broyer les pensées qui traversaient son cerveau.

—Suis-je fou ?—oui, je dois être fou, ou je rêve ! Cette chanson, il n'y a qu'une personne à qui je l'ai apprise, c'est à celle qui . . .

Il tressaillit, car le chant recommença.

—Dieu du ciel ! murmura-t-il, —cette voix ! . je ne me trompe pas !

Alors, tombant à genoux, il se glissa silencieusement, comme un serpent, dans la direction d'où venait la voix.

Il entr'ouvrit avec précaution les branches des arbustes, et regarda.

Le fourré où il était caché n'était qu'à quelques pas d'un balcon en pierre, sur lequel donnait une chambre, dont on apercevait le riche ameublement par la porte ouverte.

Sur ce balcon était assise une femme.

Son bras était appuyé sur la balustrade, et sa joue reposait sur sa main.

Sa chevelure, longue et brune, dans laquelle brillaient quelques bijoux, était partiellement détachée, et tombait en anneaux sur ses épaules.

Une guitare était posée à côté d'elle ; mais elle ne touchait pas à l'instrument.

Elle chantait plutôt, comme accompagnement de ses tristes pensées, que par plaisir.

Son attitude était celle d'une personne vivement préoccupée, et sa joue était humide de larmes.

La figure de Matteo, tandis qu'il la regardait, était celle d'un démon.

—C'est elle ! murmura-t-il, en grinçant des dents ; oui c'est elle !

Il approcha plus près encore, sans quitter les yeux de sur elle.

—Qui aurait jamais cru que c'est là que je la retrouverais ! se dit-il. Elle n'est pas changée ! C'est toujours la même beauté fière, et, sans doute, le même cœur froid et cruel ! Je ne vivais que pour ce moment ; — l'heure que j'ai tant désirée est enfin venue !

Tout en parlant, il avait tiré de dessous sa veste un poignard, dont la lame mince et effilée brilla aux rayons du soleil. Puis aussitôt, il se coucha au milieu du gazon et des fleurs, comme une bête fauve, qui guette l'instant de s'élancer sur sa proie. Mais tout à coup, une voix claire et sèche appela de l'intérieur de l'appartement :

—Maman ! ma mère !

Le chant cessa ; — la mère se leva vivement, se tourna vers sa fille, qui, dans toute la magnificence de sa beauté, apparut à la fenêtre.

Il y eut un moment de conversation à voix basse, et puis toutes les deux rentrèrent dans l'appartement.

L'Italien replaça son poignard dans sa gaine, et s'éloigna avec la même précaution, jusqu'à ce qu'il fût hors de portée d'être vu ou entendu.

Alors, avec un éclat de joie presque sauvage, il bondit sur ses pieds.

—Madame Delagrave ! s'écria-t-il ; elle a su bien placer ses actions. Mais pour faire ce marché, il lui fallait le consentement d'un autre, de Matteo Cordiani !

Il rit à haute voix, et se frotta les mains.

—Cette vengeance, continua-t-il vaut mieux que celle que j'espérais.

Vous avez bâti un palais sur ma tombe, et vous vous êtes réjoui avec la certitude que la mer garderait ses secrets, et que les morts ne reviennent pas. En cela, du moins, le proverbe a menti.

Il se tourna pour chercher la porte par où il devait sortir.

— Cette clef m'a été remise par Henri Delagrave ; elle me permettra d'entrer, à toute heure, et sans être vu, dans ces jardins particuliers.

## XXXIII.

## MATTEO DANS L'ANTRE DU LION.

Après avoir quitté les jardins particuliers de Moidrey, Matteo s'occupa à recueillir tous les renseignements qu'il crut nécessaires pour l'exécution de ses projets.

Dans un jour, l'Italien avait fait deux grandes découvertes :

D'abord, qu'Henri Delagrave était au pouvoir d'Ephraïm Mouton, par la raison qu'un important document était dans la possession de ce dernier ; — secondement, que la femme qui lui avait causé tant de misère, — qui, d'un mot, l'avait envoyé aux galères, comme assassin, vivait encore ; qu'elle vivait dans le luxe et la splendeur, et qu'elle était mariée à ce même Delagrave, aux affaires duquel il était maintenant si vivement intéressé.

Il ne fut pas long à prendre une résolution.

Cette résolution consistait à se rendre maître de cet important document, et d'exercer ainsi un double pouvoir sur Delagrave. Puis, de faire connaître son existence à la comtesse, qui, dès lors, deviendrait, entre ses mains, un instrument soumis et obéissant.

C'était le soir du sixième jour après l'entrevue de l'avocat avec Henri Delagrave, que Matteo Cordiani se présenta chez M. Mouton.

M. Ephraïm Mouton, lui dit le portier est allé à Rennes, pour des affaires particulières, et il ne reviendra que tard dans la soirée.

— Je le sais bien, répliqua Matteo, mais c'est le fils que je désire voir... ou plutôt, c'est M. Mouton, fils, qui désire me voir.

— Quel nom dois-je annoncer ? demanda le portier.

Matteo tira de son carnet un carte glacée, sur laquelle étaient imprimés en lettres d'or, ces mots, surmontés d'une couronne : ... *Comte Andrea Pescara*.

Le portier sonna une cloche, et Matteo gravit les marches blanches qui conduisaient au principal corps de logis.

Un domestique, en livrée grise, prit la carte, et s'inclina respectueusement.

— Monsieur... vous attend, monsieur, dit-il : si vous voulez prendre la peine d'entrer dans la bibliothèque, je vais l'informer de votre arrivée.

Cette bibliothèque était certainement... comment dirons-nous



plus juridique que littéraire. D'énormes rayons de livres de droits, de grandes boîtes contenant des monceaux de paperasses, et quelques cartes sur les murailles, avec des meubles d'un style sévère, des chaises en cuir et ornées de gros clous, complétaient l'ensemble.

Telle était la pièce dans laquelle le faux comte fut introduit, et il ne se trouva pas plus tôt seul, qu'il se mit à en faire un examen rapide mais complet.

—Un soir seulement pour agir, murmura-t-il ; voilà ce qui me reste.

Le vieux renard était trop rusé pour garder sur lui un pareil document. Demain est le jour où il a promis de produire le testament, et il est allé le chercher à Rennes, où il l'avait déposé en sûreté. Diavolo ! dit-il en serrant les dents ; je lui aurais bien fait son affaire sur la grande route . . . mais le coquin s'est fait accompagner du notaire de Rennes et de son clerc, et ils sont tous les trois bien armés. Bon ! bon ! tout n'est pas encore perdu ; je connais ses habitudes, et il est trop vieux pour ne pas leur être fidèle. Oui . . . et l'Italien se frotta les mains, . . . le testament d'Isaac Delagrave sera en ma possession cette nuit !

Il s'était approché de la fenêtre, et, poussant de côté les larges rideaux qui la cachaient, il examina attentivement l'espagnolette.

—Très-facile à ouvrir du dehors, dit-il, . . . si . . . ah ! . . . j'ai une idée !

Une petite table était dans l'embrasure.

Il la heurta, . . . comme par accident, juste au moment où le domestique rentrait :

La table alla frapper la fenêtre, et brisa un carreau.

Le comte Andrea Pescara fut au désespoir.

—Son pied s'était pris dans quelque chose, dit-il. " Ah ! c'était cela, . . . et ; se baissant, il releva un livre qui se trouvait très à propos sur le tapis.

Le domestique pria le comte de ne pas se tourmenter de si peu de chose. Il était trop tard pour faire remettre le carreau ce soir, ajouta-t-il ; mais, demain il n'y paraîtra plus.

Mais, bien certainement le lendemain ne devait pas remédier aux projets qui fermentaient dans le cerveau de l'Italien.

Il y eut un éclair de sombre triomphe qui traversa son œil sombre, tandis que le valet arrangeait les plis des rideaux de manière à cacher la fenêtre.

—Il y a un proverbe, dit-il, lorsque le domestique se tourna de nouveau vers lui, . . . " celui qui casse les verres les paye."

Et il mit une pièce d'or dans la main du valet, et arrêtant d'un geste, l'expression de sa gratitude, il lui demanda s'il avait informé son maître de son arrivée.

Le valet répondit affirmativement.

—Monsieur attend le comte Pescara dans le petit salon, dit-il. Et tout en marchant devant, il ajouta : M. Ephraïm doit amener des amis avec lui et on leur réserve la bibliothèque.

L'Italien suivit le domestique, mais non sans avoir jeté un dernier coup-d'œil sur les rideaux. Il n'y avait pas de vent, et pas un mouvement ; des plis ne pouvaient faire soupçonner qu'il y eut là une vitre brisée.

Matteo eut, pour la seconde fois, un rire infernal.

—Ce soir, se dit-il, quoiqu'il arrive, j'aurai ce fameux document, et

puis, . . . il ferma ses mains si fort que les ongles de ses doigts pénétrèrent dans la paume, . . . et puis, nous réglerons nos comptes madame Delagrave et moi.

## XXXIV.

## COMMENT MATTEO MIT A EXÉCUTION LE PREMIER DE SES PROJETS.

Le même soir où le carreau de vitre avait été cassé par le faux comte Pescara, le maître de la villa était revenu de Rennes, accompagné de deux personnes, M. Doré, un notaire de campagne et son clerc.

Après avoir pris quelque chose, le notaire de Rennes et son clerc, tous deux fatigués de leur voyage, étaient allés se coucher, et c'était aussi ce qu'avait fait toute la maison, car "se coucher tôt et se lever tôt" était une règle qu'on exécutait ponctuellement chez maître Mouton.

Seul, l'avocat était debout, actif, inquiet, et ne se sentant nulle disposition à dormir. Dormir ! Il était comme une bête fauve dans une cage, ne quittant jamais des yeux la proie qu'elle compte dévorer le lendemain.

Le lendemain ! L'horloge d'une église du voisinage sonna l'heure.

*Une heure !*

L'avocat tressaillit, leva la tête et se frotta les mains.

Onze heures encore ! Onze heures seulement, et le destin de Henri Delagrave allait être scellé !

" Henri Delagrave, qui veut se faire appeler baron, baron *vraiment* s'écria le vindicatif vicillard, en frappant un coup sur la table. Sorti d'un prêteur sur gages ! ne voilà-t-il pas une belle origine ! Je ferai payer la tête à ces gens-là, à sa femme, à sa fille ! oui, nous verrons si, malgré toute leur fierté, elles ne tombent pas à genoux à mes pieds, aux pieds de Mouton, le pauvre misérable avocat . . . ha ! ha ! ce sera drôle !

Le plaisir qu'il savourait ainsi était celui d'un démon.

— Delagrave ne pourra pas dire que je n'ai pas tenu ma parole, continuait-il. Doré lui-même ignore le contenu des papiers qu'il a gardés tant d'années. Mais dans quelques heures, j'aurai la langue déliée, et je pourrai parler. Tout est préparé . . . tout ! Doré fera le plus déplaisant de la besogne . . . ha ! ha ! Il est payé pour cela, tandis que j'irai voir Mlle Emma et faire mes conditions de ce côté. Charmante jeune fille, et ce qui vaut beaucoup mieux, à mon idée, riche héritière ! quelle chance pour mon fils ! J'avais toujours eu le projet que si je pouvais de ce côté, mon fils l'épouserait. Elle ne peut pas le refuser ; elle ne serait pas assez folle pour cela. Ah ! ah ! mon fils aura le château et ses belles dépendances.

Au moment où il parlait ainsi, dans les plis des rideaux de la fenêtre, derrière lui, il se fit un mouvement soudain et imperceptible, comme s'ils eussent été touchés par une main cachée.

Le vicillard, toutefois, ne vit rien que la pendule de bronze dont il regardait les aiguilles.

La chambre à coucher de Mouton était adjacente à la bibliothèque, qui, comme il aimait à le répéter, représentait, en quelque sorte, son champ de bataille ; et c'est pour cela qu'il aimait à en être toujours le plus près possible.

Pour une fois, il montra une extrême répugnance à aller dormir.

(A continuer.)

## LA GUERRE.

CHANTS EN PROSE. (1)

*La balle prussienne.*—Elle est sortie de l'arme maudite : elle vole en liberté, elle est joyeuse, elle siffle, elle va tuer, elle tue . . .

Suivez-la du regard : la voilà qui entre dans une tête française, et là, plus loin, dans un cœur français. O douleur, indicible et incomparable douleur !

Ce qu'elle tue, je vais le dire.

Ce morceau de plomb est en train de tuer ce qu'il y a de plus grand en ce monde. Elle tue le bon sens ; elle tue la générosité ; elle tue l'enthousiasme, le prosélytisme, l'amour du grand. Elle tue toutes les vertus qui caractérisent la race française, cette élite du genre humain.

Elle continue sa besogne, la balle prussienne. Et demain, quand elle sera enfin tombée à terre, il y aura ici-bas une lacune immense, un trou béant que rien ne saura combler.

Les nations effarées se diront : “ Où donc est celle qui triait les idées de tous les peuples et ne gardait que les justes ? Où est ce vieux bon sens, cette clarté si nette, cette synthèse si lumineuse de la France et de l'esprit français ? ”

—Tués par la balle prussienne.

Les peuples se diront encore : “ Où donc est cette flamme d'enthousiasme qui était toujours allumée, toujours vivante au milieu de nous ? Où donc est celle qui se passionnait immortellement pour les choses vraies, belles et bonnes ? Où est la générosité à l'état de nation ? où est l'amoureuse des faibles, la gardienne des petits, la libératrice des opprimés ? ”

—Tuée par la balle prussienne.

Et l'Eglise dira : “ Toi qui m'a sauvée cinq fois, France de Clovis, de Charles Martel, de Charlemagne, de saint Louis et de Jeanne d'Arc ; toi qui te tenais près de moi, si fière avec ta formidable épée ; toi dont les destinées sont inévitablement liées aux destinées de l'immortelle Vérité ; qui ne peux mourir sans qu'on ne craigne sa mort, ma France, ma pauvre France, où es-tu ? ”

—Tuée par la balle prussienne.

*Nos alliés.*—La France est là, seule, abandonnée, perdant tout son sang. Le sabre d'un uhlan lui a coupé les deux bras. Elle n'a plus de vivant que la voix, pour appeler à son secours.

---

(1) Ces pages ont été composées en septembre-octobre, au milieu de la guerre entre la France et la Prusse.

“Italie, Italie ! Je ne te nommerai pas ma sœur, mais ma fille. Je t’ai donné la vie, je t’ai véritablement enfantée à Solferino. Sans moi, tu aurais encore le canon des Autrichiens braqué sur tes rues de Milan et sur ta place Saint-Marc. Ne te souviens-tu pas de Palestro et de Magenta, de mes zouaves que tu couvrais de fleurs, de tous mes soldats que tu chargerais de lauriers ? Quelles protestations d’amour ! Quelles promesses de reconnaissance éternelle ! L’heure, l’heure est venue. Je meurs.”

L’Italie répond : “Quand je serai à Rome, j’aviserai.”

—“Et toi, ma sœur l’Autriche. Je t’ai longtemps fait la guerre, je t’ai voué une haine dont je me repens très-amèrement. Mais songe que nous sommes catholiques toutes deux, que nous sommes appelées à être les deux boulevards de la Vérité universelle. D’ailleurs, l’ennemi qui me tue, va se tourner vers toi et te tuera demain. Aide-moi, ma sœur, aide-moi à ne pas mourir.”

L’Autriche répond : “M. de Beust ne le permet pas.”

—“Angleterre à mon secours ! Nos vieilles haines sont depuis longtemps éteintes. Nos intérêts sont les mêmes. Ma maison est en flamme, mais prends garde, la tienne va brûler. Ne sommas-nous pas les deux peuples anciens, les maîtres de toute civilisation, les diffuseurs de toute lumière ? Tu as de mon sang dans les veines et de ma langue dans ton parler. Tu n’es pas uniquement germane. Me laisseras-tu fouler aux pieds par les envahisseurs germaniques ? J’agonise.”

L’Angleterre répond : “La récolte du coton est magnifique cette année.”

“Eh bien ! s’écrie la France demi-morte, malheur, malheur à vous ! A Dieu ne plaise que j’invoque d’autre secours ! Non, je ne ferai pas appel à la Russie schismatique qui a tué la Pologne ; je ne descendrai point jusque là. Les Etats-Unis sont trop occupés de leur prospérité ; ils ont oublié, eux aussi... L’Espagne, la très-catholique Espagne, a les mains liées par les ennemis de l’Eglise, qui sont aussi les miens : elle essaye, mais en vain, de briser ces liens. Je resterai, je reste seule... Mais malheur à vous !”

“Malheur à toi, naissante Italie ! L’ingratitude ne porte pas bonheur. Tu as connu l’orgueil germanique ; tu sera peut-être, hélas ! appelée à le connaître une dernière fois. Et plus de France pour t’en délivrer ! La France sera morte, dans l’isolement, abandonnée de tous, et de toi aussi, ma fille !”

“Malheur à toi, multiple empire d’Autriche ! Tu va voir demain se dresser devant toi l’empire, le véritable empire d’Allemagne, qui cette fois sera protestant. Chacune de nos défaites est une bataille que tu perds, et, par un prodige très-réel, une goutte de sang autrichien tombe à terre chaque fois qu’il y tombe une goutte de sang français. Ce coin de fer im-

placable qui entre en ce moment dans ma chair, il entrera tout à l'heure dans la tienne, et tu en sentiras le froid mortel. Ah ! tu abandonnes à la fois l'Eglise dont tu déchires le Concordat, et la France que tu laisses mourir à Wœrth et à Forbach ! Demain, tu seras punie ; demain Vienne sera la seconde capitale de l'empire allemand de Berlin."

" Et toi, ne te réjouis pas si bruyamment, Ile anglaise. Que feras-tu le jour où ton petit territoire sera envahi par un million, par deux millions d'Allemands ? Ils t'écraseront comme on écrase une couvée, et tes vaisseaux ne te pourront pas défendre. Puis, la Prusse et la Russie se ligueraient contre toi. La Russie est là-bas, en Asie, tout près de l'Inde. Elle n'en est plus séparée que par quelques lieues ; elle les franchira, et te volera tes colonies. Quant à Constantinople, tu peux désormais y renoncer : ce sera le premier prix avec lequel on achètera l'alliance russe. Malheur à toi ! "

" Pour moi, je meurs."

*L'Enfant.*—L'enfant est malade. Depuis deux mois, sa mère passe auprès de lui tous ses nuits, retenant son souffle, écoutant celui du malade.

Et voilà la cinquième maladie que fait l'enfant. Il est né délicat et pâle, presque mort. La mère, à force de tendresse intelligente, lui a donné une seconde fois la vie. Il est deux fois son fils.

Cependant que de soins encore ! L'éducation commence. C'est la mère qui, le matin, le conduit elle-même à l'école ; c'est elle qui, malade et sans voix, fait repasser chaque soir ses leçons à l'enfant.

Le voici grandet, enfin ; le voici grand. Sa mère rôde affectueusement autour de son âme pour la préserver du plus petit scandale, de la tache la plus légère. Elle s'y dépense, elle y use le reste de sa vie, elle en meurt. . . .

Et où aboutissent tant de soins héroïques, tant de nuits passées au chevet de cet enfant. Tant d'heures uniquement occupées près de cette chère âme, tant de prévoyance douloureuse ? Où aboutissent vingt ans de préparation délicate, d'éducation chrétienne ?

Le Prussien entre en France, et, d'un de ses premiers coups, brise cette jeune tête si aimée ! C'est affreux, n'est-ce pas ? Et cependant rien n'est plus vrai. C'est ce qui s'est vu mille fois hier, c'est ce qui demain se verra dix mille fois encore.

Eh bien ! qu'importe. Continuons à préserver les corps bénis de nos enfants, continuons à orner leurs âmes. Multiplions-nous dans le labour de leur éducation ; mourrons à la tâche, s'il le faut.

Quand Dieu verra tomber tant de jeunes catholiques, dans toute la blancheur de leur pureté, dans toute la flamme de leur foi, Dieu peut-être aura pitié de nous. Il y a de l'émotion au ciel quand un adolescent pur et chrétien périt en défendant la France.

*La charge des Cuirassiers.*—Ils étaient deux mille, plus héroïques peut-être que les “trois mille cinq cents de Waterloo. On leur a dit : “Chargez.” Ils ont chargé. On leur a dit : “Mourez.” Ils sont morts.

Il fallait que deux ou trois mille hommes périssent pour en sauver trente mille, pour sauver un corps d'armée français. Il ont très-simplement consenti à périr. Entends, Histoire, entends bien et ne commets pas le crime d'oublier cette Réalité glorieuse qui passerait trop aisément pour une Légende !

Ils étaient deux mille, ils ne sont plus que deux cents. Les survivants envient les morts. Sous la mitraille, ces magnifiques régiments se reformaient comme autrefois au camp de Châlons, avec une régularité et une correction artistiques. Ils étaient beaux dans l'agonie et dans la mort. O beauté qui nous a sauvés !

Le premier qui tomba pensait à sa mère peut-être, qu'il venait de quitter ; le second avait une petite fille dont le sourire lui traversa le cœur ; le troisième murmura le nom de sa femme. Tous pensèrent à Dieu.

O miséricorde de mon Dieu, vos abîmes sont mystérieux. Mais combien vous devez pardonner à un homme qui se dit : “Je vais mourir pour sauver les miens.” Et qui se jette, les yeux ouverts, dans le gouffre d'où l'on ne sort pas !

*L'élément german.*—“Nous sommes dans le monde les représentants de l'élément german : ” voilà ce qu'ils nous disent tous les jours. Eh ! n'avons-nous donc pas, nous aussi, de ce sang-là dans les veines ?

Clovis n'était-il pas un très-noble German ? Les Franks n'étaient-ils pas une très-libre tribu germane ?

N'avons-nous pas eu des Goths au midi de notre France, qu'ils faillirent même rendre arienne ? Est-ce qu'une de nos provinces, vierge encore de l'invasion de 1870, ne s'appelle pas la Bourgogne ?

Pendant plus de mille ans, notre droit ne s'est-il pas inspiré des législations barbares ? Notre poésie épique du Moyen-Age n'a-t-elle pas célébré des héros germains avec des Mœurs germanes ? La féodalité toute entière n'est-elle pas d'origine germanique ? Notre langue elle-même ne porte-t-elle pas la trace du germanisme, et le mot *guerre* n'est-il pas german ?

Oui, nous avons du sang german dans les veines. C'était un sang jeune, et nous y avons retrempé notre jeunesse. Mais il y a Germains et Germains.

Il y a ceux qui continuent la barbarie militaire, le militarisme dans la société moderne. Il y a ceux qui forcent l'Europe à armer tous ses enfants et qui veulent reprendre aujourd'hui la tradition interrompue des invasions germanes.

Nous ne voulons pas être, nous ne serons pas de ceux-là. Et ceux-là, nous les repousserons !

*Espoir en Dieu.*—Dans une église d'Alsace, certain dimanche, pendant ce magnifique office de vêpres, une inconnue entra. Or, c'était une grande cantatrice ou plutôt c'était la grande Cantatrice du moment. Elle était née catholique, et n'avait pas tout-à-fait oublié ses prières. La vue de cette église l'émut. Là-bas, tous les fidèles chantent en chœur et chantent bien. Elle se mêla bravement au chant, et voici qu'au-dessus de toutes ces voix populaires, on entend soudain une voix d'une élévation, d'une étendue, d'une sonorité, d'une pureté incomparables. Ce fut un émerveillement universel.

Par une sorte d'instinct, il arriva que toutes les voix, l'une après l'autre, s'éteignirent pour laisser briller l'admirable Voix dans tout son éclat. Ce fut involontaire et rapide. Alors, toute seule et presque sans savoir qu'elle était seule, la voix de la grande cantatrice acheva le psaume au milieu d'un recueillement solennel. Puis, elle sortit, inconnue, comme elle était entrée.

Eh bien ! Français, j'oserai, de cette histoire très-véritable, tirer une leçon pour nous. En ce moment, toutes les voix du pays se font entendre à la fois. L'une est pleine d'une confiance téméraire, l'autre d'un découragement profond ; dans l'une éclate la vantardise, et dans l'autre le désespoir. Je ne dis pas que le tout forme un Chœur très-harmonieux.

Mais je dis qu'aujourd'hui, sur toute la surface de la France, il ne faut plus laisser chanter qu'une seule voix. Et cette voix c'est celle de l'Espérance. Que toutes les autres se taisent devant elle. Silence, silence...

Oui, espérons. Espérons en Dieu tout d'abord, qui va tout à l'heure retirer le poids terrible de sa main abattue sur nous, qui nous trouve sans doute assez humiliés par sa justice et nous va relever par sa miséricorde ; espérons en Dieu qui s'est accoutumé pour ainsi parler à faire tant de grandes choses avec et par la France, et qui peut-être ne changera pas ces divines habitudes.

Espérons en la Vierge, espérons en Notre-Dame de France. C'est son propre Royaume qui est envahi. Qu'elle marche, blanche et lumineuse, à la tête de nos bataillons plusieurs fois décimés. Nous n'aurons pas l'audace de lui demander des conquêtes, car elle se détournerait de nous ; mais nous avons le droit de lui demander le salut et l'honneur de notre pays. Et elle nous les accordera.

Espérons dans les légions des Saints et des Anges, qui voudront peut-être s'abattre dans les plaines françaises, et combattre dans nos rangs au jour des nouveaux combats.

Enfin, ne désespérons pas de nous-mêmes. Ne mollissons pas : soyons de pierre. Ne fléchissons pas : soyons de fer. Ne tiédissons pas : soyons de feu.

LÉON GAUTHIER.

## LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS EN 1870. (1)

Le R. Père Ollivier, religieux dominicain, a prêché cette année les Conférences du Carême dans l'Église métropolitaine de Paris. Les sujets abordés par l'éloquent orateur ont une importance dont l'actualité n'échappera à personne. Cette considération, jointe à la hauteur des vues auxquelles s'est élevé le jeune Conférencier de Notre-Dame, nous a déterminé à publier dans l'*Echo* une analyse complète de chacune de ces conférences, sûr d'intéresser nos lecteurs et de leur être utile.

### 1re CONFÉRENCE.

La première Conférence (26 février) traitait *des convictions religieuses dans la société française*.

Après avoir constaté d'une manière générale que nos malheurs sont venus de ce que, comme individus, nous avons manqué de foi et de vertu ; comme famille, nous avons laissé rompre les liens et livré l'éducation au hasard ; comme société, nous sommes demeurés dans une indifférence funeste en face des doctrines et dans une inertie coupable en face des devoirs, le P. Ollivier s'est attaché à montrer l'absence de la foi dans la société où nous vivons et les dangers ou mieux les ruines que cette absence a produites.

L'absence des convictions religieuses a produit l'affaissement de la vie intellectuelle, et la ruine de toute morale exacte et généreuse.

“ O France, s'est écrié l'éloquent Conférencier, terre des héros et des saints, comment se fait-il qu'à l'heure présente vous n'ayez plus ni force, ni espérance ? Comment se fait-il que votre peuple, composé d'autant d'hommes qu'autrefois, n'ait pas les mêmes victoires à raconter ni les mêmes destinées à remplir ? Comment se fait-il que cette capitale, où toutes les splendeurs étaient réunies, est aujourd'hui le rendez-vous de toutes vos douleurs ? O France ! comment se fait-il que, parlant de vous et croyant encore que vous pouvez renaître, puisque après tout Dieu ne peut pas vouloir se séparer de vous, nous osions à peine vous demander quand viendra le lendemain de ce jour douloureux ? O France, comment cela s'est-il fait ?

“ Ah ! c'est que depuis longtemps on préparait la dissolution de ce que les siècles avaient agrégé. On avait brisé le lien qui retenait en un faisceau sublime les éléments divers, mais intimement unis, dont se composait, après quinze siècles, la monarchie française. Et ce lien c'était la *Foi* !

---

(1) (Extrait de la Revue du Monde Catholique.)



“ Clovis vous avait déposée dans un berceau étroit encore, mais déjà glorieux, au pied de l'autel du Christ, dans une foi qui s'indignait de n'avoir pu se trouver au Calvaire.

“ Philippe-Auguste vous demandait s'il y avait un cercle qui pût étreindre vos armées tant que votre roi gardait une épée ; mais, aussi, avant de livrer bataille, il vous demandait si les clercs de vos églises et les moines de vos cloîtres priaient pour le succès de ses armes.

“ Henri IV vous rendait aussi cette splendeur que Jeanne d'Arc avait déjà restaurée ; mais il la refaisait comme Jeanne d'Arc, en apportant au pied des autels un cœur humilié qui ne croyait pas les fleurs de lis étrangères à la croix.

Louis XIV avait des heures dans sa vie où il vous compromettait par ses faiblesses ; mais il lui restait assez de simplicité d'esprit et de générosité de cœur pour reconnaître que les principes oubliés, la foi méconnue, restaient les principes et la foi, contre lesquels l'orgueil de son intelligence et de sa volonté ne pouvait prévaloir.

“ Napoléon pouvait—en passant,—dans l'extase d'une volonté folle d'elle-même, mais si largement satisfaite, oublier la France et ses œuvres ; mais il revenait, par une pente naturelle du bon sens qui le caractérisait et par cette grandeur d'âme qui marque toujours le génie, vers le Dieu qu'il avait rendu et qui, méconnu de sa prospérité, devait être la dernière joie de son exil.

“ Aujourd'hui, rien de pareil ; tout cela s'en est allé. Cherchez dans ceux qui commandent et dans ceux qui obéissent, —dans ce qui est l'impulsion et dans ce qui est le mouvement,—cherchez la foi ! Vous ne l'y trouvez plus.

“ Voilà le danger, Messieurs, je ne dis pas que ce soit la ruine, parce que j'ai confiance en vous. Plusieurs de ceux qui m'écoutent, tous même auront une part dans les destinées de la France, puisque nos sociétés modernes ne mettent personne en dehors du mouvement à donner. Eh bien, je le répète, j'ai confiance en vous, j'espère que vous referez en vous cette foi qui s'y est amoindrie. Je dis amoindrie et non pas morte, et c'est pourquoi je vous prie moins encore de la refaire que de la développer. ”

#### 2<sup>me</sup> CONFÉRENCE.

Le sujet de la deuxième Conférence (5 mars) était *l'absence de vertu dans la société française*.

On ne pratique plus la vertu parce qu'on ne l'estime plus, et on ne l'estime plus parce qu'on n'a plus même la notion qui la produit.

Les conséquences de cette déchéance de la vertu ont été l'invasion et le triomphe du sensualisme, l'envahissement de l'égoïsme et la déchéance du patriotisme dans les âmes.

“ Les peuples, a dit le P. Ollivier, où meurt l’amour du bien ; les peuples qui ne tiennent plus en honneur, en suprême honneur, l’effort vers le bien ; les peuples où ce qui se pense, ce qui se dit, ce qui se fait, est étranger à cet effort, ce sont les peuples finis. C’est à ce moment que se commence, ou mieux c’est à ce moment que se consomme leur décadence ; c’est à ce point de décrépitude que se rencontrent les Bas-Empires. ”

Puis, concluant avec un accent d’éloquence émue qu’on ne relit pas sans un frisson, le Conférencier de Notre-Dame a dit !

“ Ah ! Messieurs, puisqu’il faut conclure, laissez-moi évoquer la pensée de l’heure présente. Je sais que les chaires chrétiennes ne sont guère faites pour ces leçons ; mais il y a des heures où les chaires sont les seules tribunes d’où la vérité puisse encore arriver au peuple, ce sont les heures où la chaire devient pour ainsi dire l’arche où se réfugie tout ce qu’il reste d’intelligence, de noblesse et d’énergie dans une nation. Eh bien, que de ce lieu où la vérité s’assied délaissée, s’élève au moins une voix, la voix qui crie du désert comme celle de Jean-Baptiste, avec l’espoir de préparer la régénération. Messieurs, depuis que, pour la première fois, j’ai abordé cette chaire, notre humiliation s’est complétée, et le calice non-seulement s’est rempli, mais il a débordé. Nous avons vu, dans cette capitale de la civilisation, le vandalisme moderne étaler ce qu’il appelle sa victoire. Nous avons subi cet affront, et l’on nous l’a imposé avec raison, puisque le contraire eût été une folie ; l’on a imposé de tout voir sans frémir, et d’entendre sans protester ! On nous a interdit de jeter à la porte cette tourbe sans honneur qui violait notre seuil. On nous a mis sur ce cœur, qui n’avait pas toujours su battre de cette palpitation, une main qui en comprimait les battements. Ah ! Messieurs, pourquoi Dieu nous a-t-il livrés à cette ineffable douleur ? Pourquoi cette profanation de nos foyers ? Pourquoi ce silence imposé ? Pourquoi cette mort (agonie serait trop peu dire), pourquoi cette mort apparente de la France ?

“ Pourquoi ? vous le savez ! Parce que la vertu nous a manqué hier, aujourd’hui la honte et la douleur nous abreuvent. Nous avons laissé ravir deux de ses provinces sœurs dont se constituait la famille française ! Nous avons laissé arracher à notre écusson deux des lis ou des abeilles historiques ! Nous avons laissé emporter des lambeaux de l’oriflamme ! Nous avons laissé déchirer le drapeau d’Austerlitz ! Encore une fois, pourquoi, Messieurs ? Parce que, depuis longtemps, le patriotisme nous manquait avec la vertu, et que l’effort de la dernière heure n’a pu racheter les défaillances du passé.

“ Eh bien, Messieurs, protestons que s’il nous faut subir cette honte dans le présent, nous n’entendons pas la subir longtemps dans l’avenir ! Ecartons, je le veux bien, tout ce qui est souvenir, puisque tout y est

amertume ; mais protestons que nous ne voulons pas sacrifier l'espérance ! On nous les prend ! Non pas ! nous les reprendrons. Non pas, on ne les a pas prises. Notre main n'est pas sortie de là, puisque notre volonté n'en n'est pas partie. Il faut qu'on le sache, il y aurait une fraude indigne de nous, à laisser croire le contraire. Nous les reprendrons—le plus tôt possible ; c'est là notre intention. Mais, sachez-le bien aussi, Messieurs, nous ne les reprendrons que si le patriotisme nous jette sur elles, comme l'aigle sur sa proie ; non plus l'aigle vicilli, blessé, condamné au silence et à l'inaction, mais l'aigle dont la jeunesse se refait dans la gloire, selon la parole du Psalmiste. Nous les reprendrons dans un irrésistible patriotisme, mais à condition que nous les réclamerons dans la vertu. Jamais, s'il plaît à Dieu de déchirer ces traités sanglants, comme nous l'attendons de sa justice et de sa miséricorde :—jamais, s'il plaît à Dieu de rattacher au cœur de la patrie ces parties de l'héritage paternel perdues par notre faute, jamais l'Alsace et la Lorraine ne rentreront dans la vieille France que par la porte ouverte, dès l'heure présente, de la foi vivante dans la vertu. ”

### 3me CONFÉRENCE.

Dans sa troisième Conférence (12 mars), le R. Père Dominicain a parlé de *la déchéance de l'esprit de famille*.

De tous les attachements dont l'homme est capable, celui-ci est le plus logique, il a la primauté sur les autres par l'étendue et la durée de son action. Il fait la prospérité de la famille, la force de chacun de ses membres.

A l'heure où nous voilà, le malheur semblait avoir fait l'œuvre indiquée par le comte de Maistre : “ Nous avons besoin, disait-il au commencement de ce siècle, nous avons besoin d'être broyés afin d'être fondus. ” Broyés, nous l'avons été ; fondus, nous ne le sommes pas. Et la raison pour laquelle nous ne sommes pas fondus, c'est la défiance qui nous sépare.

Or, cette défiance vient de ce qu'il n'y a plus entre nous de liens d'amour et de respect. Et le respect et l'amour sont partis, parce que le père les a jetés à la porte, les a forcés de s'en aller. Le père, dans notre société moderne, a fait bon marché du sérieux des pensées, de la gravité des paroles, de la dignité des œuvres, de la splendeur de la vie ; passez-moi le mot, car le plus vulgaire des pères doit resplendir devant son fils. Le père n'a pas compris que c'était la garantie de son autorité et, par conséquent, la base de la vie de famille.

Mais si le respect a cessé, l'amour est parti, et vous en êtes les douloureux témoins. Pères, vous n'avez plus d'ascendant, vous n'êtes plus aimés. Vos fils vous mettent de côté, comme des camarades trouvés le long de la route, alliés d'un instant, serviteurs d'une passion changeante. On vous a relégués dans l'oubli ; et lorsque vous essayez de revenir, vous revenez.

comme il vous convient, avec des plaintes, avec des reproches ; mais précisément c'est là ce que ces âmes sont les moins capables de porter, parce que c'est là ce que vous leur avez le moins appris.

Il faut donc que l'esprit de famille renaisse.

Dans les sociétés antiques, quand on célébrait les funérailles de quelque patricien romain, sa dépouille mortelle était suivie des images des ancêtres, destinées à disparaître avec lui dans les flammes du bûcher. Comme si tout ce qu'il avait été non-seulement par lui-même, mais aussi par ses pères, devait s'abîmer dans la mort, qui ne le frappait pas seul, mais frappait de nouveau avec lui toute sa famille, sans distinction du présent ou du passé. C'était une pensée intelligente, un hommage rendu à tous ces hommes, grands par l'esprit et par le cœur, qui avaient, à leur tour, fait grand, par l'esprit et par le cœur, l'homme que la société pleurait. Eh bien, Messieurs, faisons comme les romains des temps antiques. Hélas ! nous allons, nous aussi, vers le bûcher funéraire ! Nous sommes, par anticipation, je ne sais quel cadavre que l'on conduit à la tombe ! Eh bien, au moins, pour rendre cette mort moins méprisable, pour lui donner s'il est possible quelque dignité, si nous renonçons à l'espoir généreux d'une résurrection, convions, encore une fois, le souvenir et les vertus de nos ancêtres à nous accompagner. O pères, revenez ! ô mères, réparez ! Mais, je vous en supplie, mon Dieu, faites que ce que j'ai dit ne soit pas exact ! Que ce ne soit pas seulement un cortège funéraire où reviennent nos ancêtres, comme un reproche mérité ; qu'ils soient encore pour nous un gage d'espérance. O pères, réparez avec votre amour si longtemps infécond ! O pères, ô mères, réparez avec votre dignité et avec votre amour qui peuvent encore nous ressaisir, nous refaire, et nous rejeter, hommes, chrétiens, Français d'autrefois, dans les vieilles destinées, abdiquées un instant, mais retrouvées désormais ; des hommes que vous avez engendrés, des chrétiens présentés par vos mains au baptême, et des Français formés à l'école de vos vertus.

#### 4me CONFÉRENCE.

La quatrième Conférence du R. P. Ollivier (19 mars) traitait de *la mauvaise éducation des enfants*.

L'esprit de famille n'existe plus. Le père et le fils aiment à vivre séparés. La mère et la fille rapprochées forcément par les exigences de la vie matérielle, se tiennent, par la volonté, aux extrémités opposées de la vie morale. Les frères, s'ils ne sont pas ennemis, ne sont plus les amis d'autrefois. Les sœurs n'ont plus la douce et grave mission dont elles étaient jadis honorées, celle de relier entre eux les membres de la famille par le charme de leur tendresse et de leur dévouement. La société perd ainsi sa meilleure garantie : l'union, qui la ferait puissante, ne lui venant plus de la famille, elle est désorganisée et compromise par la

défiance qui sépare ses enfants et les armes trop souvent les uns contre les autres.

Ce mal profond vient surtout de la mauvaise éducation des enfants.

L'enfant devra, plus tard, être un homme, un chrétien, un Français. Or, on n'est pas un homme, sans se gêner dans la vie morale ; on n'est pas chrétien, sans s'imposer plus d'une mortification dans la vie religieuse ; on n'est pas un Français, sans qu'il en coûte beaucoup d'abdication dans la vie sociale.

L'enfant n'a que ce qu'on lui donne ; il reçoit par les leçons, par les encouragements, par les exemples, par les corrections, au besoin par la compression qui l'empêche d'agir. Il n'a, en un mot, que par toutes les influences que vous pouvez exercer sur lui ; et c'est là ce qui constitue l'éducation.

L'éducation atteint l'homme de trois formes : l'enseignement proprement dit, les mœurs publiques, et les mœurs domestiques ou l'action de la famille.

Hélas ! nulle part la certitude du vrai ; nulle part la certitude du bien ; nulle part, par conséquent, la possibilité d'être homme, d'être chrétien, d'être Français. Tel est, en trois mots, le résumé de notre situation. Eh bien, Messieurs, après l'avoir constatée, faudra-t-il s'en aller ainsi, et graver sur la porte où s'engage notre triste vie, la parole du poète : *Lasciate ogni speranza !* " *Laissez toute espérance !* " Oh ! non, Messieurs, nous ne laisserons pas l'espérance. Après nous être frappé à la poitrine, sachons ce qui nous reste à faire, et commençons-le dès aujourd'hui, il faut que l'enfant revienne entre vos mains et qu'il se rapproche de votre cœur. Il faut que vos paroles, à vous, soient la première et la dernière leçon, la préparation et le complément de l'enseignement extérieur. Il faut que toute vos exemples soient le prélude et l'achèvement des exemples du dehors. Il faut que toute votre vie soit le modèle, la vie de l'enfant ; que ce qui vous reste encore de sève française, quoique bien appauvrie, entre dans ses jeunes branches que vous laissez se dessécher. S'il faut que nous succombions à la tâche, qu'importe ? Eh bien, soyons sacrifiés ! Nous le sommes du reste, Messieurs. Le présent est perdu, c'est incontestable, faisons-en notre deuil. Le présent, c'est nous ; il est déjà dans la tombe. Mettons-y une pierre. Pas d'inscription ; notre ombre rougirait d'y lire le peu que nous y aurions fait écrire par notre vie. Mettons-y une pierre, et qu'il n'en soit plus question. Le passé et le présent sont de même condition maintenant.

Mais l'avenir ? C'est à lui qu'il nous faut donner. Sacrifions-nous à l'avenir, c'est-à-dire aux enfants ; et si nous devons être entraînés par le torrent qui passe, si notre sang même doit être versé, que notre sang devienne une semence non pas de martyrs, il n'est plus nécessaire, mais une semence d'hommes, une semence de chrétiens, une semence de Français.

## 5me CONFÉRENCE.

La cinquième Conférence (26 mars) avait pour sujet *l'indifférence devant les doctrines*.

Le fait de cette indifférence est patent. " Ah ! Messieurs, vous êtes ici peu nombreux, encore que vous soyez beaucoup ; car, dans la cité, vous êtes le petit nombre. Loin de vous en faire reproche, je vous en félicite. Certes, s'il est vrai de dire que les minorités sont, à certaines heures, une espérance, c'est bien vrai de vous, et il fait bon se rencontrer au milieu de vous, dans le temps où nous sommes. Vous êtes le petit nombre : mais, par vous, je puis faire arriver ma pensée à la cité tout entière. Eh bien, comment se fait-il que les idées mauvaises aient atteint les plus grand nombre des esprits ? Comment se fait-il qu'on puisse remplir la cité de sang et de tumulte ?

Comment se fait-il qu'il puisse y avoir deux Frances, — l'une violente, au centre de la patrie, l'autre sans force, en dehors de cette capitale ? Comment se fait-il, Messieurs ? Cela se fait par vous, parce que vous avez laissé arriver jusqu'à vous, jusqu'à votre foyer toutes les idées malsaines.

Il y a de mauvais journaux ! Mais si vous ne les lisez pas ?...

Il y a de mauvais livres ! Mais si votre enfant ne les avait pas sous la main ?...

Il y a des romans immoraux ! Mais si votre femme et votre fille ne s'en repaisaient pas ?...

Il y a des doctrines perverses ! Mais si vous n'envoyiez pas toute votre famille, même vos filles, recueillir ces leçons...

Est-ce que tout cela fait son chemin ? Non non, Messieurs ; leur marque distinctive est de discourir beaucoup. Voulez-vous me permettre un mot — indigne de la chaire, c'est vrai ; — mais enfin nous ne sommes pas à une heure quelconque, et le langage qui convient maintenant ne ne pas exclure ces expressions ; on est volontiers tribun quand le club est partout. Eh bien, ce sont des *bavards*. Ils ont besoin de parler beaucoup, d'imprimer beaucoup : pourvu qu'ils aient semé beaucoup de paroles, ils sont contents, leur œuvre est faite : *verba, voces, præterea que nihil*. Voilà leur histoire. "

Les idées mauvaises se font jour dans le journal, dans le roman, dans le livre. Or, ces journaux ne vivraient pas un jour, si les hommes d'ordre ne leur permettaient pas de vivre ; ces romans ou ces revues n'auraient jamais deux éditions, si les chrétiens et les gens honnêtes ne leurs faisaient pas quelquefois vingt ou trente éditions. Ah ! certes, il n'y aurait pas besoin d'en faire des éditions populaires, si les classes élevées n'avaient excité l'attention des classes inférieures à ce point qu'il soit devenu nécessaire de gâter celles-ci pour ne pas les rendre

jalouses. N'est-il pas vrai que les choses se passent toujours ainsi ? Dès qu'il arrive à l'opinion publique de faire cet acte de justice qui consiste à ne plus écouter ces faiseurs de discours, leur influence cesse et les voilà qui meurent de faim.

Les résultats de ces faits sont la légèreté dans les esprits et l'immoralité dans les mœurs.

Il y a, Messieurs, dans votre bouche, une singulière explication du travers que nous venons d'étudier : " Je dis tous cela sans aucune espèce de remords, parce que tout cela ne me fait rien. " Messieurs, je ne vous prendrai pas au mot ; car, si je devais vous en croire, la conclusion serait celle-ci : vous n'avez ni esprit, ni cœur. En effet, pour que le faux ne révolte pas l'esprit, il faut qu'il n'y ait pas d'esprit : et pour que le mal ne soulève pas le cœur, il faut qu'il n'y ait pas de cœur. Le raisonnement est fort simple : je doute, Messieurs, que la conclusion vous fasse plaisir.

Mais enfin, admettons-le si vous voulez. Vous êtes ainsi constitués que, n'étant point fils d'Adam, vous n'avez pas la raison mobile de l'homme, mais cette infallible raison divine qui voit toutes les erreurs sans être troublée : vous n'avez pas le cœur de chair des fils de l'homme tombé, mais le cœur toujours épris du beau et du bien qui appartient à l'homme nouveau, Notre Seigneur Jésus-Christ ; vous n'avez rien à craindre de cet abord du faux et du mauvais. Puisque vous croyez qu'il en est ainsi, passons. Mais, prenez garde, à côté de vous, il y a trois classes d'êtres qui ne peuvent pas se targuer de la même indifférence ; ce sont les enfants, les femmes et la foule.

Cette décadence morale et intellectuelle, nous en souffrons ; nous nous en plaignons ; nous pouvons y périr. Eh bien, tâchons au moins de descendre dans la tombe avec quelque dignité. Je ne dis pas, Messieurs, que vous essayiez d'enrayer cette course fatale. Il est trop tard ! Quand le fleuve est déchaîné, ce n'est plus le moment d'élever les digues. Il fallait qu'elles fussent élevées plus tôt. Mais si le fleuve s'en va et qu'il ne soit pas possible de lui mettre une digue, il est au moins possible d'utiliser son passage sur les terres ravagées. Nous y pouvons acquérir l'expérience qui ne permettra plus au torrent de jeter sur nos champs cette couche épaisse de cailloux et de fange. L'eau s'épure en courant ; c'est la loi. Le fleuve laissera tomber dans ses profondeurs ce que la première commotion avait amené à la surface. C'est l'heure alors de le ressaisir ; c'est l'heure de lui rendre son lit et de l'endiguer. Mais, il ne faut pas attendre cette heure pour faire les plans de la digue et dessiner le lit où le fleuve reposera. C'est maintenant, — pendant qu'il passe, — au lieu de gémir et de se désoler, qu'il faut songer à ce plan.

L'abbé A. RICARD.

# ANNALES

## DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

NOTRE RESPONSABILITE DANS LE RECIT DES GUERISONS ATTRIBUEES  
A NOTRE DAME DE LOURDES. (1)

Les guérisons que nous avons déjà racontées ou que nous serons à même de rapporter à l'avenir, sont-ce autant de miracles ? Dieu le sait. Ici-bas, l'Eglise, seule, à le pouvoir de déclarer les miracles, dans les cas même les plus certains. Ce que peut penser et dire chaque fidèle, n'a que l'autorité du témoignage humain et de la conviction personnelle.

Pour nous, nous n'avons nullement à nous prononcer ; notre rôle est celui de rapporteur ; notre unique devoir, la fidélité. Nous sommes les secrétaires de ceux qui croient avoir reçu en invoquant Notre-Dame de Lourdes, une faveur extraordinaire de la Sainte Vierge et que leur reconnaissance presse de faire connaître. Quand nous trouvons la sincérité, la gravité, les marques de la vérité chez les témoins, et dans les faits, la soudaineté, l'énergie de l'action, une marche en dehors des procédés communs de la nature, en même temps que, au fond des âmes, la foi et cette force de prière qui font agir Dieu, alors, après une étude attentive des circonstances extérieures et du travail des cœurs, nous prenons la plume et nous racontons.

Il nous est permis de porter un jugement en notre conscience, et il nous serait souvent difficile pour ne pas dire impossible, de ne pas penser comme ceux qui nous disent des merveilles palpables. Après avoir entendu cet accent irrésistible d'âmes qui éclatent de certitude et de reconnaissance, comment ferions-nous pour en étouffer l'écho dans notre parole ? Mais quoique nous pensions, quoique nous paraissions affirmer, jamais notre prétention ne sera de décider la réalité d'un miracle. Les décrets de la Cour Romaine interdisent cette témérité, et notre soumission à la puissance apostolique est entière.

Nous nous efforcerons de mettre nos lecteurs à notre place, leur montrer ce que nous avons vu, leur faire tout entendre, animer la scène devant leur regard. Notre devoir et notre droit finissent là. C'est aux lecteurs à juger par eux-mêmes.

Mais comment, aujourd'hui, dans la pleine lumière produite par tant de faits irrécusables, dans le concert de témoins sans nombre, comment ne pas croire à la multitude et à la facilité des prodiges ? Leur rareté étonnerait plutôt ceux qui suivent, avec l'attention de l'amour, l'œuvre de Notre-Dame de Lourdes. Les bontés connues de la Vierge ont mis ici la présomption du côté du miracle.

---

(1) Tome II des *Annales de N. D. de Lourdes*, p. 191.



Quand une lettre nous annonce une faveur de Notre-Dame de Lourdes, généralement, si la chose nous semble digne de la publicité, nous demandons des détails plus amples et plus précis, et en même temps nous réclamons des témoignages, si la signature apposée au bas de la lettre ne suffit pas à nous donner une confiance entière.

Du reste, l'exposé des circonstances fait par les personnes mêmes favorisées, ou par des témoins oculaires, porte presque toujours un caractère de véracité à l'abri du soupçon. Il y a dans ces lettres un accent qui n'est pas celui du mensonge et qui se sert du témoignage à lui-même.

Celles que nous publierons, on pourra donc les accueillir comme nous les offrirons, sans défiance. Il n'est pas toutefois impossible que l'on ne puisse être trompé ; ce serait pour nous un regret amer ; mais évidemment la meilleure volonté ne peut nous mettre complètement à couvert de ce péril. Quant à la nature miraculeuse des événements, encore une fois, nous ne courons point de risque, puisque jamais, et pour les correspondances moins encore que pour nos propres récits, jamais nous ne l'affirmerons. Notre responsabilité ne peut être engagée au-delà de cette mesure.

---

#### BERNADETTE APRES LES APPARITIONS. (1)

##### I

Les récits merveilleux des apparitions, le jaillissement de la Fontaine, le retentissement des efforts hostiles tentés par les hommes du Pouvoir, les luttes de la Presse sur ce nouveau champ de bataille, les affirmations sans cesse répétées des miracles, les négations des Incrédules, en un mot, tout ce bruit de contradictions où dominait cependant la voix immense de la Foi toujours grandissante, étendait au loin la soudaine célébrité de Lourdes, et faisait désirer partout de voir cette terre devenue comme le rendez-vous du ciel et la terre. Les Pyrénées qui à partir de juillet, sont un faubourg de Paris, de Londres, de Rome, de Berlin, n'avait pas de site plus recherché, ni observé avec un intérêt pareil. Il y avait là comme des courants de voyageurs ; attirés, les uns par une croyance déjà formée, d'autres par des doutes respectueux et sincères. Des libres-penseurs, des incrédules déterminés d'avance à tout nier y accouraient aussi afin de pouvoir crier ensuite à la superstition.

Tous interrogeaient avidement les gens de la ville et sondaient la pensée de la population. Mais tandis que les personnes du pays racontaient sur le lieu même les diverses scènes de l'apparition et indiquaient la place de la *Dame* dans le rocher, les points occupés sur le sable par Bernadette, presque tout le monde sentait le besoin de prier, les yeux plongés dans ce creux du rocher où vivait pour jamais le souvenir de la Vision radieuse.

---

(1) Tome II, des Annales de N.-D. de Lourdes, p. 1.

Avant de quitter ces lieux à jamais bénis, la plupart ramassait de petits cailloux, un peu de sable. On détachait des brins d'herbe pour les emporter, mais l'objet le plus envié après l'eau de la fontaine, était l'églantier dont les branches, supportant les pieds de la Vierge, avaient été couvertes des plis de sa blanche robe. Ces rameaux dépouillés quand la Vierge était apparue, se couvrirent au printemps de feuilles et de roses. Mais roses et feuilles étaient enlevées une à une. Les tiges pendantes furent coupées ensuite et partagées par une dévotion excusable sans doute en ce moment-là, mais dont on regrette aujourd'hui le ravage. Quand il n'eut plus de branches, on monta jusqu'à la roche pour enlever la racine. Les fragments dispersés de ce bois ont opéré, dit-on, des guérisons ; mais pourquoi faut-il que cet arbrisseau consacré, dont la Vierge Immaculée se fit un piédestal aérien, n'embellisse plus aujourd'hui la Grotte ? Combien n'est-il pas à regretter que, tous les printemps, le rosier de Marie ne puisse donner aux pèlerins sa moisson de feuilles et de roses, pour être, avec l'Eau de la Fontaine, leur souvenir plus aimé ?

Toutefois ces froids témoins ne pouvaient suffire à la curiosité ardente qui cherchait les traces de la Vierge Immaculée. Il en existait un qui se souvenait, qui pouvait parler et qui pouvait dire : J'AI VU.

## II.

Aussi après la Grotte, et ordinairement plus que la Grotte même, ce que les visiteurs ambitionnaient le plus, c'était de voir l'enfant bienheureuse qui était le témoin vivant.

Les esprits *incertains* demandaient à la vue de Bernadette la solution de leur doute et attendaient l'impression que produirait sur eux cette vue pour juger l'apparition.

Ceux qui *croyaient* étaient plus avides encore de contempler ce visage qu'avaient épanoui les sourires de la Vierge et qui s'était éclairé des reflets de la lumière céleste ; d'entendre cette parole qui avait conversé dans le secret de l'extase avec la Mère de Dieu.

Personne à Lourdes, et peut-être au monde en ce temps-là, ne fut plus visité comme cette chétive et presque indigente enfant, vivant d'abord dans une pauvre habitation située sur une rue étroite de la ville, et ensuite dans un moulin caché au fond d'un ravin au-dessous de l'ancien fort de la ville, où son père alla s'établir pour demander du pain à un travail nouveau.

Bernadette fit sa première communion l'été qui suivit les événements de la Grotte de Massabielle. On la trouva docile et empressée pour la préparation de ce grand devoir. Elle fut pieuse quand le jour approcha, mais rien ne la distinguait entre celles des jeunes filles qui étaient bien disposées.

Des personnes pensant que cette solennelle réception de Notre-Seigneur renouvelerait l'extase et la transfiguration des visites de la Vierge, obser-

vèrent attentivement Bernadette au moment où elle reçut la sainte hostie et pendant son action de grâces ; mais elles ne purent remarquer dans toute sa personne, aucune faveur, aucune marque de dévotion extraordinaire, si ce n'est le recueillement et la paix qu'on voyait sur les traits de ses compagnes les plus pieuses.

La Congrégation des Enfants de Marie l'admit dans son sein quelques mois plus tard.

Bernadette demeura ensuite deux ans avec ses parents et continua de fréquenter l'école. Ses progrès y furent très-lents ; arrivés à sa quinzième année elle ne savait pas encore lire ; elle finit pourtant par lire et écrire, grâce aux leçons particulières que des personnes charitables voulurent bien lui donner après les classes.

Après ces deux années passées dans sa famille, elle fut comme adoptée par les Sœurs de Nevers qui ont, à Lourdes, le soin des malades et un pensionnat de demoiselles ; et elle fut admise parmi les pensionnaires.

### III.

Les Apparitions n'avaient rien changé dans l'ensemble de la vie de Bernadette. La Sainte Vierge qui daigna s'approcher d'elle si souvent et de si près, et l'employer pour une si auguste mission, lui laissa toutes ses infirmités corporelles et spirituelles qu'elle avait apportées en naissant. Aucune qualité naturelle l'élevait au-dessus des enfants de son âge. Et quoique sa mère ait déclaré que Bernadette avait montré, dès son enfance, des goûts de piété un peu plus sensibles que les autres enfants, aucun signe toutefois ne faisait présager une de ces vertus éminentes que plusieurs saints ont annoncées dès leurs jeunes années.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que après la venue de la Dame, sa dévotion enfantine s'éclaira et grandit peut-être un peu plus que dans les autres jeunes filles de son âge ; mais sa piété ne s'éleva pas à la hauteur que beaucoup de personnes pensaient lui voir atteindre après la grâce inouïe de ses dix-huit visions ; en un mot Bernadette édifiait, mais n'étonnait pas.

Voilà quel témoin la Vierge Immaculée se donnait devant un monde que la foi de l'Évangile fatigue. Voilà quelle bouche devait établir, au milieu de notre siècle, un des plus grands et des plus incroyables prodiges. On pense involontairement aux pêcheurs de Galilée, à ces hommes d'intelligence rebelle que Jésus chargea de porter son nom jusqu'aux extrémités de la terre.

### IV.

Tout le monde pouvait voir Bernadette, et tout le monde voulait la connaître, l'entendre et la juger. Ses parents ne la dérobaient pas à la curiosité générale, qu'elle qu'en fût l'importunité, et l'accès de leur modeste habitation était sans cesse ouvert aux étrangers.

Elle fut moins cachée encore à l'hospice, et elle ne devait par l'être. L'*Œuvre* de Notre-Dame de Lourdes avait un caractère essentiel de publicité. Commencée en pleine lumière, au milieu des foules, elle devait s'affermir sous les regards du monde et triompher par la lumière.

Pauvres, paysans, homme du monde, militaires, grandes dames, prêtres, tous allaient demander à voir Bernadette : une religieuse l'appelait pour tous indistinctement.

La jeune fille se présentait, vêtue comme les paysannes des Pyrénées, coiffées d'un mouchoir, modeste, sans timidité, sans embarras, mais pas le moins du monde composée, toute simple, toute candide. Dans le premier silence de l'entrevue, elle regardait sans curiosité ni étonnement, et les regards des visiteurs ne semblaient pas la gêner : elle ne paraissait pas se douter qu'on pût venir pour la connaître ni qu'elle fût un spectacle. Sa physionomie agréable, ses yeux grands et doux, une teinte de mélancolie souvent jetée sur ses traits par l'oppression de son asthme, prévenaient bientôt en sa faveur, et on n'échappait pas généralement à un premier sentiment de surprise, de bienveillance et même de respect. Si connue, si recherchée, se disait-on, et cependant elle se tient si petite, si modeste !

Elle attendait qu'on l'interrogeât. Et les visiteurs emportaient d'auprès d'elle des impressions diverses. Elle faisait sa narration à peu près toujours la même, nue, sèche, et puis se taisait. Interrogée de nouveau, elle répondait avec lucidité et très-complaisamment, mais sans abondance.

Si les interrogations étaient rares et languissantes, si on ne savait pas lui faire déployer le détail des Apparitions et raviver ses impressions personnelles, l'enfant demeurait silencieuse et comme indifférente. Et alors ces visiteurs s'en allaient disant que Bernadette était une enfant avenante, douce, mais insignifiante ; et sa vue laissait entières les mêmes pensées qu'on avait apportées auprès d'elle.

Mais qui pourrait dire combien de visiteurs se sont retirés ravis d'auprès de la Voyante, lorsque, après son récit monotone, on sentait le besoin de mieux voir, de pénétrer plus profondément dans les mystères de la Grotte, et que l'on savait faire à Bernadette des questions qui la forçaient à se bien souvenir ; alors on avait toujours des réponses très-satisfaites et lumineuses.

Enfin, chose bien remarquable, cette enfant dont l'intelligence manquait de souplesse, et l'imagination de vivacité, cette enfant si peu expansive et dont le récit était bref, froid, incolore, n'était plus la même, dès qu'on essayait de la combattre et d'opposer des impossibilités à ses dires. Il se faisait une étonnante métamorphose en elle, lorsqu'elle avait à défendre la vérité et l'honneur des souvenirs sacrés dont elle était le témoin ; elle trouvait toujours à répondre et elle avait des traits frappants de soudaineté et de justesse.

Que de fois cette jeune bergère, qui ne pouvait apprendre son alphabet,

a étonné et réduit au silence, par des éclairs de bon sens et d'esprit des hommes instruits qui luttèrent contre elle avec l'avantage d'une parole exercée. Les plus habiles n'ont pu venir à bout de la soudaine sagesse qui inspirait l'ignorante enfant. Dans plusieurs circonstances, au milieu de réunions vraiment imposantes, où elle avait à combattre contre des adversaires opiniâtres, on a battu des mains à ses répliques imprévues et vives comme des étincelles.

On a maintes fois essayé de surprendre sa vigilance sur les *Secrets* que la sainte Vierge lui avait confiés, et par des artifices de parole on a cherché à lui en arracher l'aveu. Mais tous les pièges l'ont constamment trouvée sur ses gardes, et elle y a échappé avec un rare bonheur, sans jamais rien laisser entrevoir de ce qu'elle doit toujours garder caché.

Cette transformation, qui s'opérait ainsi dans la personne de Bernadette, a frappé tous les esprits réfléchis qui ont pu l'apprécier. Serait-il téméraire de voir l'assistance divine et comme une grâce d'apostolat dans cette sagacité instantanée et constamment victorieuse, qui n'existait et n'illuminait l'esprit bien vulgaire de Bernadette que pour la défense de ses visions ?

Aussi, en général, il n'y eut guère que l'incrédulité préconçue et systématique qui résista à l'accent irrécusable de sa sincérité. Quand elle s'apercevait que c'était un parti pris de ne rien croire, elle fuyait la contestation, en disant sans amertume et presque avec indifférence : "voilà ce que j'ai vu et ce que je sais, si vous ne voulez pas m'en croire, qu'y ferai-je ?" Et elle se taisait.

Dans les commencements, quand la police essayait par des menaces de lui faire avouer qu'elle mentait, nos lecteurs savent quelle indomptable énergie elle montra en cette circonstance solennelle, en présence du fameux commissaire de police, M. Jacomet.

—Faites tout ce que vous voudrez ; moi, plutôt que de dire que mes paroles ne sont pas vraies, j'irai en prison.

Enfin, combattue ou applaudie, Bernadette n'allait jamais à l'émotion ni à l'enthousiasme. Seulement quelquefois, quand elle était amenée à dire des choses dont le souvenir était en son cœur plus vivant et plus doux, son visage se recueillait et elle paraissait toute pénétrée.

Ce qui a peut-être le plus frappé dans Bernadette et qui ne s'explique pas sous une préservation attentive de Dieu, c'est qu'elle a gardé sa simplicité originelle, et n'a jamais perdu sa modestie des premiers jours.

Elle s'est vue recherchée par le plus grand monde ; l'admiration lui a été prodiguée, mille fois ses oreilles entendirent des paroles les plus étourdissantes pour une âme ordinaire. On la vénérât à l'égal d'une sainte ; il lui a été demandé de poser sa main sur des objets pieux pour les consacrer par ce contact et en faire comme des objets bénits, elle a toujours répondu : "Je ne sais pas bénir." La pauvre enfant n'a pas laissé voir un seul sentiment de complaisance, elle avait l'air de ne pas com-

prendre, oubliait tout, et si une glorification trop ouverte la forçait de parler, elle attribuait ce qui s'était passé à la bonté unique de la Très-Sainte Vierge.

Cette simplicité si difficile et si parfaite, cette modestie invincible, cet entier oubli d'elle-même, cette candeur si exposée et persévérante était pour les esprits sérieux un prodige aussi manifeste que toutes les guérisons racontées ; et un quart d'heure passé avec Bernadette a suffi à un grand nombre pour tout croire.

Souvent l'impression allait plus profondément qu'à l'esprit, et atteignait même le cœur. Cette pauvre enfant a eu le don d'attendrir et de convertir. Des hommes du monde, éloignés de Dieu, venus à elle par complaisance pour leur compagnie et sans la moindre foi au surnaturel de la Grotte, ont subi cet ascendant jusqu'à la croyance entière et soudaine, et par fois jusqu'aux larmes.

Un fait dont nous garantissons tout le détail donnera la mesure de cette inexplicable influence.

Un magistrat protestant, savant juriconsulte, alla, au sortir d'une controverse religieuse dans laquelle il ne s'était pas avoué vaincu, visiter Bernadette avec un prêtre catholique qui avait été témoin de la discussion. L'enfant était alors chez ses parents au moulin.

Tous deux l'interrogèrent. Le magistrat écoutait avec un intérêt profond ; peu à peu l'émotion le gagnait... Il pleura.

—M. l'abbé, dit-il en sortant, on peut contester, on peut essayer d'expliquer les guérisons attribuées à l'eau de la Grotte. Pour moi, la force de conviction est ici ; cette enfant m'étonne et me touche. Il y a là quelque chose.

Bernadette était pauvre. C'était une tentation pour elle et un péril pour la belle mission que lui donnait la Sainte Vierge. La pauvreté n'a servi qu'à glorifier l'enfant et sa mission. L'aumône l'a sollicitée sous toutes les formes ; pour se faire accepter, elle a pris tous les déguisements, elle a été délicate et affectueuse. Bernadette s'est maintenue dans un désintéressement que rien n'a pu faire fléchir, pas même l'extrême besoin. Jamais, sous aucun prétexte, elle n'a voulu accepter un don. Ses refus étaient si accentués, qu'on a soupçonné qu'un des trois choses recommandées à son secret par la Dame de la Grotte, était la défense de recevoir de l'argent.

Une dame connaissant la rigueur de sa délicatesse et en même temps la misère où vivaient ses parents, glissa furtivement un jour, dans sa poche, deux pièces d'or. Bernadette le sentit ; sa main retira vivement les deux pièces, et avec un sentiment de dignité blessée, elle dit :

—Madame, je vous remercie, mais je ne garderai pas votre or.

—Mais, mon enfant, vos parents sont pauvres, reprit la dame avec tendresse, je vous donne cela de tout mon cœur. Pauvre petite, vous n'avez peut-être pas toujours du pain.....

—Eh ! madame, pas toujours... mais il m'en faut si peu !

La généreuse femme dut reprendre son or.

Ce n'est pas la seule fois qu'on a tenté la noblesse de son désintéressement par l'amour de sa famille. Le bonheur de donner un peu de bien-être à ceux qu'elle aimait tant, n'a pu la vaincre.

Il a été même impossible de la décider à recevoir des objets pieux, s'ils avaient de la valeur.

On avait beau lui affirmer qu'on les lui donnait à titre de souvenirs, qu'on serait heureux de les savoir entre ses mains : sans laisser percer la moindre convoitise ni le plus faible regret, elle disait :

—Qu'en ferais-je ?—remerciait poliment et s'obstinait dans son refus. Elle acceptait quelques médailles de cuivre. Une fois elle a gardé un chapelet de prix ; mais il y fallut la haute intervention de M. le Curé de Lourdes, pour qui elle avait une obéissance religieuse.

#### V.

Telle fut Bernadette après les Apparitions, telle on la trouve vivante encore et aimée dans le cœur du peuple de Lourdes, des personnes surtout qui se mêlèrent plus intimement à sa vie. Telle la virent des milliers et des milliers de pèlerins.

Cette enfant a exercé un apostolat immense. Il est impossible d'apprécier combien d'âmes ont reçu son influence, et combien par elle ont plus aimé la Vierge Immaculée. Ce n'est pas sans fatigue qu'elle a fait le bien. Les visiteurs se pressaient, surtout depuis qu'il fut plus facile de la trouver à l'hospice. Aux jours de fête, les Sœurs devaient prendre, à la dérobée, le temps de la faire manger. On attendait devant le portail de l'établissement avant le lever de la communauté ; et jusqu'au soir, elle appartenait aux étrangers. Paraître, paraître encore, dire les Apparitions, répondre à des millions de questions, promettre sa prière, subir la contradiction, la louange, l'humiliation, c'était sa vie. Elle se dérobaît aussitôt qu'il lui était possible pour revenir la minute d'après, rappelée par la même tyrannie. Il lui en coûtait de se montrer toujours, à tous, à toute heure, elle souffrait de sa liberté perdue ; pauvre enfant malade, sa poitrine s'épuisait. Mais elle était l'apôtre de la Vierge Immaculée.

Elle se prêtait sans murmure, sans marque d'ennui ; son souffle laissait sentir la fatigue de ses poumons, elle ne ménageait pas sa présence ni sa parole. C'est à peine si on a quelquefois surpris un mouvement involontaire d'épaules, et une contraction de visage à l'annonce d'une visite nouvelle.

Bernadette, lorsqu'elle était transfigurée à la Grotte, étonnait les foules et les ravissait. La foi commença devant elle. Son extase, sa beauté surhumaine étaient les témoins. On pouvait croire devant ce visage angélique. Et pourtant combien restèrent incrédules ou hésitants ?

Mais quand cet enfant retomba dans la vie vulgaire, quand elle redevint bien elle-même, la petite Bernadette, la pauvre et ignorante fille du pauvre petit peuple, ce fut alors qu'elle fit croire ceux qui, ayant vu, ne croyaient pas encore, et ceux qui n'avaient pas vu ; alors elle imposa et répandit le respect pour le mystère de la Grotte, elle le fit aimer.

Quelles forces la Vierge Immaculée lui avait-elle données pour ce triomphe ?

Ce ne fut pas la puissance des grâces extérieures, ni la vivacité de l'intelligence, ni l'éclat de la parole, ni l'émotion contagieuse, ni même la sainteté extraordinaire qui semblait devoir être le fruit et le signe resplendissant des visites de la Reine du Ciel ; non, rien de tout cela ; à peine quelques éclairs d'une sagacité jusque-là absente, le faible charme de la modestie dans une enfant du peuple...

Est-ce assez pour expliquer l'influence de la pauvre jeune fille ?

Devant l'immensité de l'œuvre et la faiblesse de l'instrument, qui l'oserait dire ? non, Bernadette n'est pas, elle, la raison de ce qui s'est accompli par elle.

L'action de cette enfant est une manifestation de Dieu ; toutes ses infirmités, toutes ses ignorances, tous ses néants ont été saisis et transformés par la grâce, et c'est la grâce qui, en Bernadette, a été force, science, et vie. C'est la grâce qui abaissait les esprits et ouvrait les cœurs. Bernadette ne pouvait autant.

Comme Dieu autrefois regarda la *petitesse* de Marie, ainsi l'Immaculée a regardé à son tour la *petitesse* de Bernadette et a fait en elle de grandes choses.

---

En parcourant les *Annales* de Notre-Dame de Lourdes, voici ce que nous avons pu recueillir sur les parents de Bernadette :

Sa mère, Louise Castérot, mourut en priant, le 8 décembre 1866, à l'heure même où l'on chantait, pour la première fois dans la chapelle de la Crypte, les Vêpres de l'Immaculée Conception.

Le père François Soubirous, homme simple et droit, bon et plein de foi, rendit sa belle âme à Dieu, un samedi, le 4 mars dernier : c'était le treizième anniversaire du dernier jour de la quinzaine des Apparitions. Il y a d'autres coïncidences semblables dans lesquelles la main de la Vierge Immaculée paraît visible.

Le frère de Bernadette, Jean Marie, est entré dans la milice dévouée des Frères de l'Instruction chrétienne. Et Bernadette, devenue Sœur Marie-Bernard, est dans la maison-mère des Sœurs de Charité de Nevers, où elle vit très-simplement, de la vie commune, sans avoir jamais été, depuis le miracle de Lourdes, l'objet d'aucune nouvelle grâce extraordinaire. C'est ce qu'a attesté M. Lamolle, Vicaire-Général de Nevers, en octobre 1870, à l'occasion d'un faux bruit, généralement répandu en dehors de ce diocèse, que la Sainte Vierge aurait apparu de nouveau à Bernadette, et



lui aurait fait des révélations importantes sur l'issue des événements présents.

GUÉRISON DU R. P. HERMANN, CARME DÉCHAUSSÉ,  
RACONTÉE PAR LUI-MÊME. (1).

Bagnères-de-Bigorre, 6 novembre 1868.

Je viens de recevoir un nouveau gage de la tendresse de la Sainte Vierge envers ses enfants, et mon cœur surabonde de joie en vous le faisant connaître.

Depuis l'an dernier, ma vue, fatiguée par le travail, allait en s'affaiblissant chaque jour. Ayant passé les six derniers mois dans la délicieuse solitude de notre Désert du Carmel à Tarasteix, dans les hautes Pyrénées, j'y fus atteint d'une ophtalmie si grave, que l'obéissance me fit partir pour Bordeaux, afin d'y consulter un célèbre oculiste. Déjà depuis un mois avant mon départ, on avait dû m'interdire toute lecture, même celle du Saint Bréviaire. Le savant oculiste examina mes yeux avec la plus sérieuse attention et avec la plus cordiale sollicitude ; il les trouva dans un état fort alarmant, disant qu'il y avait remarqué de véritables obnubilations, une excavation de papilles optiques, une teinte grisâtre sur le fond de la lame criblée. De l'ensemble de ces faits, il conclut à l'existence d'une maladie que la science appelle le *glaucome* ; il me déclara que nul remède ne pourrait empêcher l'inflammation d'y survenir, et qu'à la moindre inflammation, il fallait immédiatement avoir recours à une excision de l'iris ; (2) opération inventée par l'illustre docteur Graefe, de Berlin, (le même qui a opéré avec succès mon frère, M. Louis Cohen, de la cataracte).

Cependant, mon mal empirait chaque jour ; je quittai Bordeaux, armé de conserves, de verres biconvexes, d'une visière verte, et d'une foule d'autres précautions. Les sandales du Carme Déchaussé durent faire place à une chaussure garni de fourrures ; la tonsure monastique dut s'abriter sous une coiffure aussi chaude que possible. L'organe de la vue était devenu si sensible que je ne pouvais plus supporter l'éclat de la lumière d'une lampe ordinaire ou d'une bougie : pas même la simple clarté du jour. Ce n'était plus que par intervalles que je parvenais à lire quelques mots, et cela, en faisant violence au nerf optique par des efforts douloureux.

Sur ces entrefaites, on me suggéra l'idée d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, qui avait déjà guéri miraculeusement plusieurs personnes atteintes de cécité.

Cette proposition me sourit beaucoup plus que la perspective d'une opération chirurgicale dont le résultat était loin d'être assuré. Je me souvins

(1) Tome 1, des Annales de N.-D. de Lourdes, p. 123.

(2) *Iris*, cercle de couleurs diverses qui entoure la prunelle des yeux.

qu'il y a vingt-deux ans, Marie avait obtenu pour moi du Dieu de l'Eucharistie une guérison infiniment plus importante que celle des yeux charnels en m'affranchissant de l'aveuglement judaïque ; qu'elle avait plus tard, par son intercession, retiré plusieurs membres de ma famille des ténèbres de la synagogue, qu'elle avait, il y a treize ans, par ses instances auprès de son Divin Fils, obtenu le salut de ma mère sur le lit de la mort où celle-ci gisait, non encore baptisée ; et je pensai que ces prodiges de l'ordre spirituel étant bien plus difficiles à opérer que celui d'une guérison dans l'ordre corporel, je ne devais pas hésiter à en espérer le bienfait de sa bonté si miséricordieuse.

La Neuvaine fut commencée le 24 octobre, fête de l'ange Raphaël qui, lui aussi, avait guéri Tobie de sa cécité. Chaque jour j'imprégnai mes yeux dans l'eau salubre puisée à la Grotte miraculeuse, et chaque jour je priai la Vierge Immaculée, et un grand nombre de saintes âmes la priaient avec moi.

Le sixième jour de la Neuvaine, je me rendis à pied de notre couvent de Bagnères à Lourdes, désirant accomplir ce pèlerinage dans les conditions qui me donneraient le plus de chance de succès. Déjà, à Bagnères, j'avais éprouvé, chaque jour de la Neuvaine, du soulagement dans l'ophtalmie dont je souffrais, et cela au moment où l'eau de la Grotte était venue baigner mes yeux. J'avais même pris le soin de faire constater cette amélioration par l'ophtalmo-scope (1), au moyen duquel le médecin put voir que la congestion dans les organes visuels diminuaient graduellement, tandis que je n'employais pas d'autre remède que cette eau miraculeuse.

Enfin, le dernier jour, Fête de la Toussaint, pendant que j'étais à genoux devant la Grotte, et auprès de la fontaine, récitant le dernier chapelet de la Neuvaine, tout-à-coup un sentiment vif et profond envahit mon âme. Je n'en fus pas le maître, et sans calculer ce que je faisais, j'interrompis ma prière, et me tournant vers un prêtre et une dame qui étaient non loin de moi agenouillés, je leur dis :—“ Je sens que la Sainte Vierge me guérit maintenant,” et je guérissais.

Depuis lors, en effet, je n'ai plus éprouvé aucun des symptômes ; j'écris et je lis tant que je veux, sans lunettes, sans précautions, sans efforts, sans fatigue ; je fixe le regard sur la lumière du soleil, du gaz ou des bougies, sans ressentir la moindre lésion ; j'ai repris les sandales, j'ai laissé refaire la tonsure : j'ai obtenu ce que je désirais avant tout : c'est-à-dire, de pouvoir continuer la vie érémitique dans notre cher Désert ; en un mot, je suis radicalement guéri, et, dans ma conviction intime, cette guérison est un miracle dû à l'intercession de la Sainte Vierge.

C'est pourquoi j'ai besoin de publier, autant qu'il dépend de moi, la

---

(1) *Ophthalmoscope*, instrument pour examiner l'intérieur de l'œil.

Bonté du Cœur de Marie, et je supplie toutes les âmes qui aiment cette tendre Mère, de rendre grâces à Dieu pour moi, comme aussi je conjure tous ceux qui souffrent d'avoir recours, en toute confiance, à Celle que nul n'a jamais invoquée en vain ! (1)

---

Le Père Hermann, allemand de nation, fut obligé, au commencement de la guerre entre la France et la Prusse, à s'exiler de cette France qu'il chérissait comme une mère adoptive. Il demanda et obtint du gouvernement prussien le service religieux des prisonniers français internés à Spandau. Il se dévoua au milieu de la peste selon la magnanimité de sa foi et de son cœur. Son apostolat était béni. Il mourut en février 1871, de la petite-vérole noire, au champ de bataille où combattent et tombent les apôtres, martyr de la France, martyr des âmes, martyr de la charité de Jésus-Christ.

---

Tout ce qui a paru dans l'*Echo* depuis le mois de mai dernier, ou qui paraîtra dans la suite, concernant Notre-Dame de Lourdes, ne se trouve pas dans le magnifique ouvrage de M. Henri Lasserre, et formera plus tard la matière d'un second volume sous le titre des *Annales de Notre-Dame de Lourdes*. Nous espérons qu'on trouvera dans ce second volume, les récits les plus édifiants et les relations les plus authentiques des guérisons, des événements, etc., arrivés à la Grotte ou ailleurs par l'intercession de la Vierge Immaculée.

---

#### AVIS IMPORTANT.

Nos lecteurs savent déjà qu'au bas de l'Eglise St. Jacques à Montréal, il existe une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes, érigée, avec l'autorisation de Sa Grandeur Mgr. Bourget, par les soins et le zèle du Rév. M. Aug. Lenoir. Les personnes qui désireront avoir un peu de l'Eau de la Fontaine de la Grotte, sont priés de s'adresser directement à ce Monsieur et en son absence au Rév. M. Mercier.

---

(1) Cette lettre du R. P. Hermann a été publiée par la plupart des journaux religieux de France.

## SIMON PIERRE ET SIMON LE MAGICIEN.

### LÉGENDE.

#### I. LES FIDÈLES DE ROME.

Un beau soleil de printemps se levant sur les collines de Tibur redonnait la vie et la beauté à la vallée de l'Aniène et aux délicieux coteaux de Tusculum, et, pénétrant au milieu des magnificences de Rome, illuminait l'ancienne rue Patricienne au pied de la colline où se trouve actuellement Ste. Marie-Majeure. Là, étaient autrefois groupées les rustiques demeures des Patriciens Romains, aux temps du roi Servius Tullius ; mais à l'époque de Néron, non-seulement la petite rue, mais toute la région de l'Esquilin, ne respirait que la grandeur, le luxe et le faste. Elle était devenue le siège des hôtelleries tumultueuses où affluaient les riches étrangers ; (1) aux hôtels succédaient les palais, aux palais les temples, aux temples les thermes les basiliques, les forums, les aqueducs, les jardins de Mécène dessinés sur les anciens sépulcres du peuple, (2) et les autres villas splendides des délateurs et des affranchis enrichis par les Césars.

C'était l'heure de la visite du matin ; aussi l'on voyait la foule se presser et faire queue auprès des vestibules des citoyens opulents. Les portiques des plus riches demeures étaient encombrés de clients parasites, en habits de cérémonie, et au milieu d'eux, circulaient quelques esclaves de la maison, fiers de leur importance, qui, avisant les toges plus ou moins rapées, répartissaient les malencontreux clients en différentes classes, à savoir en *amis* de première, de seconde ou de troisième réception.

---

(1) Juven. Sat. III. 69.

(2) Horat. lib. I Sat. VIII. vers. 8.

En même temps dans le *triclinium*, (1) on préparait les paniers de provisions, plus abondants pour les plus dignes, plus maigres pour les autres ; et l'opulent patron, fort peu désireux de recevoir les devoirs empressés des *amis du vestibule*, ronflait en même temps sous l'influence de l'ivresse et des orgies de la nuit passée.

Il n'en était pas ainsi du palais du sénateur Cornélius Pudence, (2) quoique l'*atrium*, y fut aussi rempli d'une nombreuse clientèle. Là, l'esclave, gardien de la porte, n'était point enchaîné dans sa loge et ne menaçait point les visiteurs de son bâton noueux ; il n'avait point à sa droite, le chien hargneux, compagnon ordinaire du portier. Les clients, quoique de la basse classe et mal vêtus, passaient le seuil de la porte sans crainte et étaient accueillis avec dignité et générosité. Il n'était pas rare de voir les plus pauvres du peuple en simple tunique de travail, emporter les paniers beaucoup plus remplis que les faméliques en toge des autres riches patrons. C'est ce qui ne manquait pas d'arriver lorsque deux jeunes et compatissantes vierges, filles du Sénateur, descendaient pour aider les servantes à préparer les paniers. Praxède et Pudencienne, avec leurs parents Pudence et Claudia, étaient au nombre des plus belles fleurs qui avaient cru par les soins de l'apôtre Pierre.

Pendant que le Sénateur parcourait l'*atrium*, en distribuant ses salutations, plutôt avec la douce bienveillance d'un frère qu'avec la rigide fierté d'un patron romain, un messenger descendait de cheval dans la cour, devant le vestibule où se trouvait la statue de Pudence, et criait au portier :

—Le patron est-il ici ?

—L'esclave lui répondit : oui, il est avec les amis ; le voici !

Le courrier s'approcha avec un profond respect et, se tenant à quelque distance, il dit :

—“ Très-illustre Cornelius Pudence, des lettres d'Asie.”

Et il remet le pli cacheté. Le Sénateur regarde le sceau, il représentait un Pasteur portant la brebis sur ses épaules. Pudence, sans autre réponse, fait signe à l'affranchi qui se trouvait à sa droite, et lui dit à voix basse.

—“ C'est un des nôtres ; appelez Claudia et faites-lui honneur.”

Il remet le paquet à l'affranchi et leur indiqua à tous deux la porte de la salle de réception à l'extrémité de l'*atrium*. Lui même ne se fit pas attendre longtemps, ayant promptement expédié la cérémonie de la réception, il courut à la salle d'attente, où il trouva le messenger déjà assis auprès d'une table de marbre et se remettant de ses fatigues par une copieuse collation, que l'affranchi lui avait fait servir, et parlant avec Claudia, qui était accourue pour lui faire honneur.

(1) Salle à manger des Romains.

(2) Saluant te Eubulus et Pudens, et Linus et Claudia. (*II Tim. IV. 21.*)

Toute la famille du Sénateur chrétien était remplie de joie, quand elle pouvait donner l'hospitalité à un frère. La pieuse matrone voyant entrer son mari, lui dit toute joyeuse :

—“ Savez-vous, Pudence, que c'est un envoyé de l'Eglise de Séleucie, nous aurons des nouvelles de l'Asie.”

Le Sénateur sourit, et regardant le courier, il le reconnut pour un esclave fugitif converti à Rome, par Paul, et par l'entremise de l'apôtre, grâcié par son maître Philémon, il s'appelait Onésime. Il le presse sur sa poitrine, et le baisant au front, lui dit :

—“ Que la grâce de Jésus-Christ et sa paix soit avec vous ! Vous êtes l'ami de Paul et par conséquent vous êtes mon ami.”

—“ Mais je suis l'esclave de Philémon.”

—“ Vous êtes libre de la liberté de Jésus-Christ. J'ai lu la lettre par laquelle Paul vous recommandait à votre maître. Ce que vous avez fait pour Paul vous rend cher à toute l'Eglise de Rome.” (1) En parlant ainsi, il brisait un à un les sceaux de l'enveloppe et examinant les lettres :

—“ Celle-ci est pour Pierre, disait-il, —celle-ci pour Paul—pour Luc —pour Clément—pour Lin—celle-ci. . . . . (Il fixe ses yeux sur l'adresse avec surprise) pour Praxède et Pudencienne filles de Cornélius Pudence. Oh ! qu'est-ce que cela veut dire ? Lisez Claudia : *A Praxède et à Pudencienne filles de Cornélius Pudence*. Quelle fête pour nos enfants quand elles apprendront que les Saints de Séleucie leur écrivent. Envoyez-les vite chercher, faites-leur dire que je les attends ici.

Puis se retournant vers le courier :

—“ En attendant que j'aie fait parvenir ces lettres et reçu les réponses, vous serez notre hôte. Pierre et Paul ne sont point à Rome ; la sollicitude de toutes les églises les appelle au secours des chrétientés naissantes ; mais je saurai bien apprendre où ils sont et leur faire tenir ces lettres, ainsi que les autres qui, chaque jour, me sont remises pour eux. Clément est dans la ville ; Lin est dans notre maison, et la nuit dernière, il a distribué le pain dans notre assemblée. Faites attention ami, *dans la nuit !* que cet avis vous serve de règle : nous ne sommes plus au temps de Burrhus et de Sénèque, nous avons Tigellin pour préfet ; Dieu veuille que lui aussi parte avec César pour l'Achaïe et que l'Eglise respire quelque temps. Vous savez combien de sang a été versé sur le Vatican, et combien chaque jour il en est répandu depuis l'édit de proscription. Oui nous

---

(1) St Paul écrivant à Philémon, appelle Onésime son fils et il supplie tendrement son disciple de recevoir l'esclave fugitif, non comme un esclave, mais comme un frère, et comme il recevrait Paul lui-même, à cause du baptême qu'il a reçu et des services qu'il lui a rendus pendant qu'il était dans les chaînes.

vivons au milieu des supplices et des morts, comme a coutume de dire notre Paul.”

En ce moment la jeune Pudentienne avec sa sœur Praxède venaient en courant par le parterre intérieur ; la plus jeune dit en entrant :

—“ Papa, nous vous avons fait trop attendre ; mais nous étions dans l’oratoire à finir les prières.”

Et l’on pouvait le reconnaître même à leur vêtement, elles avaient en effet une robe toute unie, qui ne traînait point à terre ; sur les épaules un léger manteau, leur chevelure n’était point ornée de perles et de bijoux, mais ramassée sur la nuque elle était nouée par une simple tresse de laine terminée par un gland, et sur la tête elles avaient un voile blanc qui descendait sur le front et sur les épaules, assurément comme le leur avaient enseigné les Apôtres leurs catéchistes.(1) Pudence embrassa ses filles et dit à la plus jeune

—Vous arrivez tard, mais cependant vous arrivez à temps. Regardez quelles lettres vous sont adressées. Je ne savais pas que vous, encore si petite, aviez des correspondants aussi éloignés. Voilà qui est beau ! Ce messenger vient de Séleucie et il nous porte des dépêches pour ma petite méchante Pudentienne ! Et moi, je ne sais pas qui lui écrit !”

Et en disant ces paroles, il lui tendit la lettre cachetée. La jeune fille, confuse, retire la main, son visage s’enflamme et, toute tremblante, elle répond :

—“ Je ne sais pas non plus, qui m’écrit d’au-delà des mers ; ouvrez-la, vous, Papa.”

—“ Non, non : ouvre-la toi-même, mon enfant, reprit Claudia (en la rassurant et lui donnant un baiser) ; ne vois-tu point que votre père plaisante ? Elle est venue avec d’autres lettres des Saints d’Asie.”

Pudentienne respira, et regardant tout autour avec étonnement : “ Est-il possible ?”

Elle rompit le sceau et lut à haute voix :

—“ Thècle à Praxède et Pudentienne, ses sœurs bien-aimées, salut.”

—“ Mais quelle est cette Thècle ? demanda Pudence au messenger Onésime. Est-ce Thècle la martyr de Jésus-Christ ?”

—“ C’est elle-même.”

Les jeunes filles furent bien plus étonnées : et Pudentienne continua :

—“ Souffrez, mes très-chères sœurs, qu’une de vos sœurs qui vous est inconnue vous écrive. Parce que si je vis ignorée du monde dans ma retraite de Séleucie ; pour vous, la bonne odeur de vos vertus est répandue dans toutes les Eglises d’Orient. Nous bénissons Dieu de ce que la mai-

---

[1] 1 Pier. III. 1 et suiv.—1 Tim. II. 9. St. Lin, disciple de St. Pierre et de St. Paul, a ordonné qu’aucune femme n’entrât dans l’église sans un voile sur la tête. (Baron. anu. 80 n. 4.)

son de Cornélius Pudence est l'asile des Apôtres de Jésus-Christ, et le refuge des frères de Rome, et de ce que ses filles sont la gloire de l'Évangile.

Bien-aimées sœurs, je vous prie de me donner des nouvelles de Paul qui m'a donné l'Esprit-Saint. Si vous saviez avec quelle sollicitude il a formé le Christ en moi, en me distribuant d'abord le lait et ensuite la nourriture de l'esprit, vous me pardonneriez sans doute mon importunité. Pour moi, j'allais m'égarant dans les ténèbres de l'erreur, attirée dans les affections du siècle, et il m'a évangélisé la vérité, et il m'a révélé les joies de celles qui se consacrent vierges chastes au Seigneur. Je suis faible et timide, et il m'a assuré que Dieu ne permettra point que je sois tentée au-dessus de mes forces, et que la tentation elle-même serait plutôt un bien qu'une perte.

Je lui ai demandé de le suivre pour entendre ses instructions, mais il ne l'a point permis. Que vous êtes heureux, vous frères de Rome, qui pouvez entendre ses paroles ! Ici, tous l'aiment tendrement et ils se plaignent tous de sa longue absence. La dernière fois que je le vis à Milet, il nous dit que l'Esprit de Dieu l'appelait à Jérusalem, et lui annonçait des chaînes et des tribulations, et que nous ne le reverrions plus. Après ce triste adieu, il se mit à genoux, pria avec l'assemblée et fut conduit au navire. Tous les frères l'embrassaient, tous pleuraient et principalement à cause de cette parole : vous ne me verrez plus. (1)

Pendant tout le voyage les prophètes des Églises lui renouvelaient l'annonce de ses épreuves ; et les frères le dissuadaient d'aller plus loin ; mais le généreux Apôtre, au lieu de s'arrêter, hâtait sa marche et déclarait que bien volontiers il donnerait sa tête à la hache, ses bras aux chaînes, pour le nom de Jésus-Christ, dans la cité où le Sauveur avait souffert pour notre amour. (2) Que de tourments il a eu à souffrir à Jérusalem et partout ailleurs, et sur terre et sur mer ! Les Saints de l'Italie le savent, eux qui l'ont vu aborder sur leurs rivages, chargé de lourdes chaînes et y vivre deux ans prisonnier. (3)

Enfin Dieu, qui a délivré Pierre, a brisé les chaînes de Paul : et les Églises de la Grèce et de l'Asie ont pu le revoir. Mais il nous a été plutôt montré que rendu : et je n'ai pu m'agenouiller aux pieds de mon doux maître, et pour comble de malheur, (si l'on peut appeler malheur les dispositions de la Providence), j'entends dans nos assemblées se répandre le bruit alarmant, que l'Esprit le rappelle à Rome pour qu'il consume sa course et qu'il reçoive la couronne de la justice. (4) Ah ! peut-être y est-il déjà arrivé !

(1) Act. XX. 17-18.

(2) Act. XX. 13. Souvent dans les assemblées des premiers chrétiens quelques-uns se levaient pour prophétiser, c'est-à-dire pour exposer le sens des Écritures, et les lumières surnaturelles, qu'ils recevaient de l'Esprit-Saint, et aussi pour révéler des choses utiles à l'éducation commune. Voir sur ce point le ch. XIV de la première épître aux Corinthiens.

(3) Act. XXVIII 1s-30.

4 II Tim. IV. 2-8.



déjà dans les chaînes! déjà dans la bouche du lion! O Pudencienne et Praxède, mes sœurs, fortifiez ma faiblesse, par quelque heureuse nouvelle, et consolez l'amertume de ma douleur! Et si Dieu ne vous permet pas de faire davantage, au moins baisez pour moi les chaînes de Paul, et recommandez-moi à ses prières.

Rappelez-vous la charité de Jésus-Christ, qui en nous appelant des ténèbres à la lumière, nous a unies par les liens d'une alliance éternelle : rappelez-vous que les Apôtres du Seigneur n'ont jamais méprisé ma douleur : que la mère même de Jésus-Christ ne l'a point méprisée, elle, qui plusieurs fois, avec sa bienveillance maternelle, m'a accueillie à Ephèse. Ne rejetez donc point non plus, vous les servantes de Dieu, les larmes d'une servante du même Dieu. Que la grâce soit avec vous et avec tous les vôtres. Amen.

—“ Et qui suis-je, s'écria Praxède, pour que Thècle, l'illustre Thècle de Jésus-Christ, se souvienne de moi ? ”

Pudencienne était tombée à genoux et imprimait ses lèvres sur la lettre, toute confuse de voir que son nom fut connu de la martyr si renommée, et qu'elle lui demandât des nouvelles d'un Apôtre. Pudence la releva, tout joyeux de découvrir une si noble humilité dans ses filles, et se tournant vers Onésime.

—“ Mais vous, pourquoi ne nous dites-vous rien de Thècle ? Parlez-nous de sa sainte vie. ”

—“ Que pourrai-je vous dire que vous ne sachiez déjà ? Elle est le modèle des vierges chrétiennes : et chacun dit que Paul en la convertissant lui a communiqué son esprit d'apostolat. Elle sert l'Eglise et les pauvres, lave les pieds des saints, et va de maison en maison évangéliser Jésus-Christ aux personnes de son sexe : comme le fait ici l'illustre Claudia Sabinilla, et comme le font vos jeunes filles avec leurs . . . ”

—“ Mais nous, reprit Pudencienne, nous n'avons pas souffert pour Jésus-Christ le fer et le feu ; nous, nous n'avons pas affronté les lions du cirque comme Thècle. (1) ”

Pendant ces discours, l'Evêque Lin, sortant de sa chambre, (il habitait la maison de Pudence durant la persécution) s'avancait lentement par les galeries de l'atrium vers le vestibule. Le Sénateur l'ayant aperçu, alla lui prier de vouloir bien passer un instant dans la salle de réception pour recevoir les dépêches et voir le messenger. Le saint y étant entré, donna le baiser fraternel à Onésime, puis ayant parcouru la lettre, dit vivement ému :

(1) Aucune femme des temps apostoliques n'a été plus illustre que Ste. Thècle ; aucune n'a été aussi louée par les Pères Grecs et Latins. St. Grégoire de Nazianze la citait aussi bien que les apôtres, comme un témoin, qui aurait dû inspirer le respect à Julien l'apostat. Voir Baronius an. 47 n. 1 et suiv. et les Bollandistes, 27 sept. Elle a été très-renommée à cause de sa constance dans les supplices, qu'elle a endurés par amour de la virginité, par les miracles que Dieu opéra pour la conserver à l'Eglise et par son dévouement envers St. Paul, qui l'avait convertie dans la ville d'Icône, quand il y prêcha l'Evangile. Act. XIV. 1. 6.

“ Priez Dieu, mes frères, pour qu’il ait pitié de nous dans nos tribulations. Timothée, le disciple de Paul, m’écrit les ravages que causent chez lui les doctrines de Simon, (il voulait parler de Simon le magicien), et il demande les conseils des Apôtres. Pauvre Evêque d’Ephèse ! il ne sait point que Pierre et Paul sont loin de Rome, et que nous sommes agités par les mêmes tempêtes ; nous ne savons si nous devons les supplier de venir à notre secours, ou s’il faut les engager à se dérober au danger, et à se conserver pour l’Eglise.”

Puis, reprenant son calme, il entendit la lecture de la lettre de Thècle aux filles du Sénateur et ayant vu leur trouble :

—“ Pourquoi vous étonnez-vous, mes filles ? Ne savez-vous point que nous sommes tous frères en Jésus-Christ ? Quelle merveille donc que Thècle vous écrive et vous demande des nouvelles de l’Eglise de Rome ? Que l’une ou l’autre de vous prenne la plume et raconte avec simplicité ce que vous savez, comme si vous écriviez à l’illustre Claudia, à sa villa de Baïes. Dites-lui que l’Eglise Romaine est soumise aux plus rudes épreuves, que le sang chrétien est chaque jour répandu sur le Vatican et en dehors de toutes les portes de la ville ; que de semblables nouvelles nous parviennent des Eglises d’Italie, que Pierre et Paul”

—“ Ici, Lin détourna le visage, interrompit son discours et sortit en toute hâte, deux grosses larmes sillonnaient ses joues. Il n’osa dire qu’à Pudence qui l’accompagnait :

—“ Pierre et Paul annoncent dans les Eglises que leur martyr est proche ! Oh ! que deviendra l’Eglise de Rome, dans une persécution si furieuse, au milieu des scandales excités par Simon le magicien, parmi tant d’apostasies ? Que Jésus secoure notre barque si agitée et si proche du naufrage.”

Et l’Evêque Lin se rendit dans la région du Trastevere, où quelques néophytes devaient recevoir le baptême, pour passer ensuite dans la prison Tullienne, où étaient détenus beaucoup de chrétiens, qui attendaient la couronne du martyr.

## II.—LES PAYENS DE ROME.

Cornelius Pudence, quoique profondément affligé des paroles de Lin, sortant de sa demeure se mit à monter lentement vers les carènes pour éviter la Subura, et descendit ensuite avec tout le cortège de ses clients dans la voie Sacrée et dans le Forum, où il était obligé de passer la matinée. Là, malgré le tumulte du peuple pressé autour de la chaise curule du préteur, les éclats de voix des orateurs, les cris des charlatans du haut de leurs tréteaux, la confusion du peuple et des grands auprès des tables des changeurs, sous tous les portiques des basiliques et dans les galeries intérieures, il ne pouvait se distraire de la crainte, que lui inspiraient les dangers de l’apôtre Pierre et la prévision des malheurs imminents de l’Eglise de Rome.

Chaque heure lui semblait un siècle, jusqu'au moment où la clepsydre du Capitole indiquant midi, il pourrait se débarrasser des affaires du Forum et se retirer seul pour gémir et prier.

Déjà il avait ordonné sa litière, et s'étant délivré, non sans violence, des instances de ses amis, il s'y plaça, et dit aux porteurs.

—A la maison.

Mais aussitôt, il lui vint une pensée ; Pierre est sur le point de revenir, de toutes parts de nouveaux nuages s'amoncellent contre lui ; au moins reconnaissons le terrain et tâchons de nous assurer des desseins des courtisans. Il tendit la tête hors des rideaux et dit :—A la bibliothèque Octavienne.

Les rues de la ville commençaient à devenir silencieuses et désertes, chacun s'empressant d'aller jouir de la sieste : mais l'Octavienne ne désemplissait pas ; parce que les philosophes découverts, les littérateurs en grève, les rhéteurs d'aventure n'ayant pas de meilleur dortoir, s'y rendaient en foule pour y prendre leur repos. Pudence espérait y trouver quelque nouvelliste, qui le mettrait sur la piste des manèges de la cour. Il rencontra mieux qu'il n'espérait. Car à peine descendu près du portique, il vit venir à lui Démétrius, philosophe cynique de profession, et de plus ennemi secret de Néron, qu'il méprisait cordialement. (1)

Le cynique connaissait très-bien le sénateur, l'ayant souvent rencontré chez Traseas, sénateur odieux au prince. Il le salue avec un visage joyeux.

—Salut, Cornelius Pudence, quels nouveaux décrets nous fabriquez-vous dans les basiliques du Forum.

—Vous en savez autant que tout sénateur, lui répondit Pudence.

—Allons, allons, César est bon ; il ne veut pas vous accabler de besogne : quelle douce existence ! ne jamais suer ! et n'avoir d'autre soin que de porter la chandelle devant Tigellin, Policlète, Elius, Ninfidius et les autres mignons qui nous dispensent la félicité !

—Doucement ! chut ! les délateurs . . .

—Je connais mes gens, répondit Démétrius. Avec d'autres je serais plus muet qu'Harpocrate. Je fuis la cour plus que les portes du Tartare.

—C'est bon à dire : mais du reste, vous savez pêcher jusqu'au fond du palais, et vous autres cyniques vous y avez vos entrées et vos accointances.

—Il ne faut pas s'y fier.

—Qui craignez-vous ?

—Je les crains tous.

—Qui règne aujourd'hui au palais ?

(1) Sénèque et Epictète font mention de Démétrius et de ses sarcasmes contre les Césars. Tacite dit qu'il assista aux derniers moments de Traseas. Nous le faisons parler selon son caractère historique et ses préjugés contre les chrétiens.

—C'est toujours Tigellin, et sous lui règnent en sous ordre, les saltimbanques, les histrions, les joueurs de flûte, toute la canaille de Baïes et sa queue. Cependant depuis quelques jours le sceptre est tombé aux mains d'un circoncis.

—Qu'est-il ?

—Il est philosophe, dialecticien, magicien, aruspice, devin, dieu. Notre César l'adore, parcequ'il le flou lui a promis de lui révéler de telles sorcelleries et de tels parjures, qu'il en pourra revendre au roi Jupiter lui-même et à tous les dieux infernaux.

—Et il s'appelle.

—Les juifs l'appellent Simon, mais à la cour il se fait passer pour Icare.

—Quoi ? prétendrait-il voler ?

—S'il le prétend ! il l'a promis à Lucius Domitius Néron Claude Auguste, Germanique, etc., etc : il l'a juré, et rejuré.

—Et s'il ne réussit pas ?

—A demain les affaires sérieuses : en attendant, il est sur le pinacle, il se graisse la patte, et ensache l'or à boisseaux. Pour familiariser César avec les prodiges, il lui en montre chaque jour un nouveau, et toujours plus extravagant. Les philosophes lui viennent à la rescousse, et lui tiennent le sac, pour plonger aussi leur museau dans l'auge de Midas.

—Et vous de quel côté vous êtes-vous rangé ?

—Du côté le plus éloigné : parceque si Néron venait à travers les branches à avoir vent de certaines de mes plaisanteries, sa première caresse serait de me faire goudronner le cuir, et mettre une mèche pour me planter au Vatican et me faire servir de flambeau pour ses courses nocturnes. [1]

Pudence ne put contenir un profond gémissement : mais voulant sonder le terrain, il continua avec la même désinvolture :

—D'après ce que vous dites, je vois bien que vous n'êtes pas entiché de briller avec tant de splendeur. Pourquoi alors ne pas vous donner comme client à Simon le juif, pour qu'il vous protège ?

—Je me donnerai plutôt comme client aux Furies et à toutes les trois. Et même je me ferai leur ami et leur esclave, si elles voulaient faire à ma tête pour une certaine chose. Suffit, je me comprends moi dans mes supplications à Dame La Lune.

—Mon pauvre cynique ! Nous ne sommes plus au temps de Diogène et d'Alexandre.

Si ; nous y sommes, et encore mieux. Le mal est que vous autres séna-

(1). Chacun sait que là, où s'élève l'Eglise de St. Pierre, sur la place et le long des rues du Borgo, étaient autrefois le cirque et les jardins de Néron et que c'est là qu'ont eu lieu les premières exécutions des chrétiens. Les uns étaient dévorés par les bêtes, les autres enduits de poix et brûlés. Tacite, Suétone, Sénèque, Martial, Juvénal le rapportent, ainsi que les écrivains ecclésiastiques.

teurs d'étoupe, vous ne savez plus que vous bercer sur vos sièges d'ivoire ; je lui en veux furieusement à ce lourdeau de Montanus. Par Pluton ! Il a eu la balle au bond. . Mais c'est assez !

— Que voulez-vous dire ?

— Vous faites l'ignorant ! Ne savez-vous pas que la semaine dernière, ici dans cette Rome, un mari sénateur surprit César déguisé pour faire ses expéditions nocturnes ? Ne savez-vous point qu'il lui a appliqué une volée de coups de bâton et qu'il l'a frappé si bien que l'ami est demeuré plusieurs jours chez lui, pour étudier le luth, disait-il : mais nous, nous disions qu'il étudiait les enflures et écrouhures. (1) Et voici le tort impardonnable de Montanus. Pourquoi se contenter de quelques balafres ? Le sot ! Il aurait dû jeter le sire la tête la première dans un cloaque.

— Mais qu'en auraient dit les gazettes. (2)

— Les gazettes ? L'histoire, deviez-vous dire. Les provinces et l'armée auraient décrété les insignes du triomphe pour Montanus. Les Juifs eux-mêmes auraient célébré deux sabbats dans une semaine.

— Cependant, vous me disiez, il n'y a qu'un instant, que les Juifs règnent dans la maison de Néron.

— Vous aussi vous êtes bien simple ! La faction de Simon Ieare règne, mais le gros du Trastévère (3) est furieux de sa faveur. Ceux de *Chestus* menacent d'appeler contre lui les sorciers les plus huppés qu'il y ait en Judée...

— Par exemple ?

— Que sais-je ? ils en ont des masses : Céphas, Simon, Bar Jona, Pierre, Paul, Saul, et le reste.

— Et Simon Ieare que dit-il ?

— Il promet de provoquer devant l'empereur, tous les magiciens opposés, de les vaincre, de les confondre et de les envoyer à l'écore choir.

— Réussira-t-il ? Qu'est-ce que le cœur vous en dit ?

— Je me moque de tous : que ce soient ceux de Simon qui l'emportent, ou ceux de *Chestus*, que la teigne reste pour les chiens. Du reste Tigellin et sa clique sont pour Simon, Néron est pour Simon, il faudra s'y mettre tout de bon pour le démonter. Savez-vous comme Tigellin sait vaincre : il envoie un centurion avec quatre prétoriens ; une saignée, et bonne nuit.

Pudence avait assez appris de nouvelles du palais ; malgré les paroles obscures et les noms estropiés par le philosophe payen, mal au fait des

1. Plin. 43 mentionne l'emplâtre dont se servit l'auguste coureur pour se guérir.

(2) J'entends les *Acta diurna*, ou Actes de chaque jour, que l'on envoyait de Rome, et qui se lisaient dans les provinces et les armées.

(3) Les Juifs avaient leurs habitations principalement dans le Trastévère. Baronius ann. 69. n. q.

choses chrétiennes, il vit clairement la trame de Simon le Magicien. (1) Ayant donc pris congé du fougueux Démétrius, qui voulut l'accompagner jusqu'aux degrés du portique, il monta dans sa litière, tandis qu'on voyait les jeunes gens et les autres oisifs repeupler les rues et se diriger vers le Champ de Mars. Et cependant, ce n'était encore que trois heures. Il alla visiter quelques-uns des principaux chrétiens des plus nobles familles ; entre autres, l'illustre Pomponia Grécina, que les fidèles appelaient Lucine, et Plautilla, de la maison des Flaviens, qui devait dans peu de temps donner des empereurs et des consuls à Rome, et qui dès lors renfermait des saints et préparait des martyrs à l'Eglise. Pudence, aussi bien que les autres fidèles, ignoraient ces mystères de la Providence. Tous étaient en proie à la douleur, aux angoisses et à la consternation. Les uns portaient le deuil de leurs amis proscrits, d'autres de leurs parents égorgés : tous pleuraient les frères chrétiens qui, à Rome et dans toute l'Italie, avaient été massacrés. Et en entendant de la bouche du Sénateur le récit des conjurations contre Pierre, ils éclataient tous en sanglots, levaient les mains au ciel et imploraient miséricorde.

Dans de telles pensées et de tels discours, Pudence passa plusieurs heures, et chemin faisant, il était vivement affecté de l'aspect de Rome payenne. De toutes parts, il voyait la foule plongée dans ses amusements, sans s'inquiéter de la hache de Néron, qui ne tombait que sur les grands, les riches et les chrétiens. Le Champ de Mars qui n'était point témoin des gémissements de l'Eglise florissait comme par le passé, il était rempli de lutteurs, de joueurs de disques et de balles, d'écuycers : les portiques, les bibliothèques, les parcs, les bains retentissaient de la voix des déclamateurs ; dans les carrefours, les corybantes de Cibèle frappaient leurs tambours et armés de couteaux se taillaient les chairs pour gagner quelques sous ; le peuple écoutait disserter les philosophes cyniques : les diseurs de bonne aventure d'Isis et d'Anubis vendaient leurs inscriptions mystérieuses ; et les charlatans annonçaient à son de trompe leurs amulettes contre la morsure des serpents. Peuple lâche, corrompu et cruel, qui passait de cette manière les jours et les années, à charge au monde entier, qui devait fournir à ses dépenses.

—Quelle vie mènent les Romains d'aujourd'hui, disait Pudence en gémissant, tandis qu'il entendait le bruit retentissant du bronze des Thermes, qui invitait le peuple au bain. Après le jeu vient le désordre, puis l'orgie bien avant dans la nuit ; et demain ce sera à recommencer, rien ne sera changé si ce n'est que celui qui, aujourd'hui, a passé la journée dans la poussière du Champ de Mars, demain la passera dans le sang du cirque,

---

(1) Les payens confondaient souvent les Juifs et les Chrétiens, ainsi que le prouvent les textes si connus de Tacite et de Suétone. Nous voyons aussi dans les écrits de St. Clément que St. Pierre était accusé de magie par les Juifs et par Simon. *Recognit. X. 54.*

celui qui s'est souillé dans des spectacles sanguinaires, demain nagera dans le Tibre en face du Champ de Mars !

Telle était en effet la Rome avilie des Césars, et sous Néron plus que jamais par le passé, les provinces étaient saccagées pour satisfaire le prince et le peuple de Rome, toujours inondés d'or et toujours mendians, toujours repus et toujours faméliques. Et le prince n'envoyait aucun magistrat en province sans lui dire : Souvenez-vous que j'ai besoin d'argent, prenez tout. De vastes édifices s'élevaient, il est vrai, chaque jour et donnaient à la capitale un aspect majestueux : on ne voyait que palais, temple, forums, thermes, colonnes, statues, marchés, théâtres. Le marbre, les métaux, les pierres précieuses y étaient répandus avec profusion. La seule Maison d'or de Néron, qui se terminait vers ce temps, occupait trois monts, le Palatin, la Célius, le Quirinal, et elle renfermait, à elle seule, plus de chefs-d'œuvres, que n'en contiennent aujourd'hui tous les musées de l'Europe. Et cependant les habitants de la Rome de Néron étaient le peuple le plus misérable du monde. Les neuf-dixièmes étaient esclaves, c'est-à-dire des instruments dont on se servait, des choses non des hommes, sans patrie, sans famille, sans droit à l'honneur, à la vertu, à la vie. Les autres étaient citoyens, mais la plupart étaient des clients dans une condition bien peu au-dessus de celle des esclaves ; quelques riches et ceux-ci étaient esclaves du prince, et surtout esclaves de leurs passions.

Peut-être, dans le lointain, voyait-on poindre l'aurore de jours plus heureux et quelque espérance d'une amélioration sociale ? Non. La foule, loin d'espérer des temps meilleurs, ne savait pas même les imaginer. Et y eut-elle pensé, elle les aurait craints. Elle aurait détesté ceux qui auraient dit : Demain seront fermés les abbatoirs de chair humaine ; peuple, oubliez les amphithéâtres : Demain les lupanars seront détruits ; peuple, oubliez les théâtres. De fait ; chacun dans sa propre demeure, s'efforçait autant que possible, de reproduire le théâtre et le cirque. Et ceux qui ne le pouvaient, le désiraient.

Les délits même de Néron devenaient un agréable passe-temps pour le peuple : Ce peuple était digne de Néron et Néron était digne de ce peuple. Les sénateurs eurent beau le condamner, comme ennemi de la patrie ; le vulgaire n'osant se promettre des monstruosité plus effrontées que celles de Néron, l'a longtemps regretté. Il a orné sa tombe de guirlandes, porté ses bustes en triomphe, et pour acclamer un de ses successeurs, il n'a pas trouvé de titre plus flatteur, que de le saluer du nom de *Nouveau Néron*.

On entendait bien ça et là, le cri rauque des stoïciens et des cyniques qui blâmaient cette barbarie toujours croissante : mais ce n'était pour eux qu'un exercice de style et un passe-temps pour les vieillés. La superstition venait encore ajouter à cet abrutissement par des mystères honteux

et exécrables, et éteindre dans les coeurs les dernières étincelles de justice et d'honneur. Quelle restauration pouvait-on demander à la philosophie ou à la religion romaine, tandis que peu auparavant, lorsque le même Néron retournait dans la cité les mains teintes du sang de sa mère Agrippine, et Burrhus et Sénèque, les hommes estimés les plus honnêtes de l'empire le complimentaient sur son heureux forfait ; le sénat et le peuple couraient à sa rencontre, lui élevaient des arcs de triomphe, l'acclamaient avec fureur, les temples s'ouvraient et fumaient d'un horrible encens, et le parricide montait au Capitole remercier les Dieux pour avoir versé le sang de sa mère. (1)

Un seul point lumineux apparaissait au milieu des ténèbres, accumulées par les hommes et les démons, c'était la graine de sénévé de l'Évangile répandue par Pierre auprès du Capitole. Presque jusqu'à ce jour la petite semence y croissait et se changeait en une plante verdoyante et pleine de vigueur, sans autre opposition, que celle que lui présentent les passions humaines. Pudence avait vu les apôtres baptiser un bon nombre de Juifs et une grande multitude de Gentils : plusieurs églises s'élever en face des temples profanes, l'Évangile pénétrer jusque dans la demeure des Césars, où un disciple de Jésus-Christ versait le falerne dans la coupe de Néron ; Pudence lui-même avait introduit le christianisme dans le sénat. C'était un riant et heureux commencement, comme une étoile amie dans une nuit de tempêtes. Mais pour l'obscurcir avait eu lieu l'incendie de Rome, dont l'auguste incendiaire voulait laver l'ignominie dans le sang des Chrétiens ; et pour exterminer la foi romaine s'avancit un ennemi plus astucieux, Simon le Magicien.

—Qui empêchera Simon d'en venir aux dernières extrémités ? pensait Pudence : il est l'ennemi personnel de Pierre, il connaît nos écrits, peut-être a-t-il déjà résolu la mort des Apôtres, il a pour lui Néron et Tigellin, l'or, la faveur, les complices, tout ! Que Dieu sauve l'Église de Rome !

Accablé de pensées aussi cruelles, le sénateur put à peine prendre quelque nourriture, et se levant de table il dit à Praxède et à Pudencienne :

—Mes enfants, c'est maintenant le temps de prier.

—Celles-ci comprirent que quelque nouveau désastre menaçait les frères, et elles se retirèrent pleines de tristesse, pour prier avec leur mère.

Elles ne savaient pas que leur père, pendant cette journée, n'avait fait que se consulter avec les anciens de l'Église sur le parti à prendre pour préserver Pierre et Paul de la fureur de la persécution. Enfin, ils étaient convenus, que cette nuit même, ils tiendraient conseil dans sa maison, dans le lieu choisi pour la réunion des fidèles. C'était une salle grande et ornée, dans la partie la plus solitaire du palais, où l'on pouvait parvenir par une poterne secrète, veillée par les esclaves chrétiens les plus fidèles. A l'heure indiquée, y étaient arrivés, outre Lin, hôte de la maison, l'Évêque

(1) Tacite Ann. XIV. 10. 14.



Clément, Luc évangéliste, Flavius Clément, illustre depuis dans le monde, comme neveu et cousin d'empereurs, mais devenu plus célèbre dans l'Eglise, parce que il était frère, époux, oncle de saints, et qu'il devint martyr de Jésus-Christ. (1) Torpès ministre de la maison de César s'y trouvait, ainsi que plusieurs autres prêtres et laïques.

La consultation ne fut pas longue, parceque en réunissant tous les renseignements l'on vit clairement que Simon le Magicien avait si bien ourdi sa trame, que Pierre et Paul ne pourraient lui échapper. Néron était cruellement entiché de magie, depuis la venue de Tiridate, roi et magicien d'Arménie, à un tel point qu'il passait des jours et des nuits à ouvrir les veines à des femmes, à des enfants, à les couper et les tailler avec une rage toujours croissante, seulement pour étudier l'art. Simon étant ensuite arrivé à la cour, avec ses prodiges vraiment merveilleux, César, ne voyait plus que par les yeux de Simon. Tigellin ne faisait qu'un avec le magicien. Il ne pouvait y avoir de doute sur l'inimitié féroce de Simon contre l'apôtre ; parceque dans la Samarie, dans la Phénicie, et par toute l'Asie, Pierre et Simon avaient été en lutte perpétuelle. Par conséquent, quel autre parti prendre, sinon de se soustraire à une perte autrement inévitable ?

Lin, qui remplaçait Pierre, dans le gouvernement de l'Eglise Romaine, conclut en disant : Eh bien ! puisqu'il a paru bon aux anciens, j'enverrai un diacre exprès pour arrêter Pierre et Paul, s'il est possible. S'il est possible ; car le cœur me dit que pendant que nous délibérons, ilson t mis à la voile pour venir d'Achaïe à Rome, et même si le vent leur a été favorable, ils peuvent être déjà en Italie.

—J'enverrai des courriers à Brindisi, dit Pudence.

—Moi j'en dépêcherai par la voie Appienne, jusqu'à Pouzzoles, ajouta Flavius Clément.

Et Torpès :—Il faut prendre tous les moyens pour les faire échapper, tenir averties les églises d'Italie, afin que de quelque côté qu'ils abordent, ils sachent où nous en sommes à Rome. Certainement la présence de nos Apôtres serait d'un secours inappréciable ; mais croyez-moi, je vois les choses de près, nous ne pouvons nous aveugler au point de ne pas voir qu'ils ne pourraient venir ici, sans tomber le lendemain de leur arrivée sous la hache du bourreau. C'est donc plus que jamais le moment de nous rappeler la parole du Christ ; *soyez prudents comme le serpent*. En conséquence au nom des frères de la maison de César, je vous supplie, nos pères et maîtres en Jésus-Christ, de ne rien épargner pour éloigner Pierre et Paul, au moins jusqu'à ce que Simon ait perdu de son crédit sur César.

Torpès avait à peine achevé ces paroles, que l'esclave gardien se précipite dans la salle, ouvre les deux battants de la porte, et crie comme hors de lui-même : Pierre et Paul !—

Les deux Apôtres en effet se présentaient à l'assemblée. Ils étaient arrivés à Rome à la fin de la journée, et ils étaient venus à la faveur des ténèbres à leur refuge ordinaire dans la maison hospitalière de Pudence.

C. C.

(A continuer.)

(1) Neveu de Vespasien, cousin de Titus, frère de Ste. Plautille, époux de Ste. Flavia Domitilla, oncle d'une autre sainte Flavia Domitilla ; il a été martyrisé sous Domitien en 95

**SEANCE DU 2 JUILLET,**  
**A L'ASSEMBLEE NATIONALE DE VERSAILLES,**  
**SUR LE POUVOIR TEMPOREL DU PAPE.**

L'ordre du jour appelle le rapport de la commission des pétitions.

M. Pajot, 1er rapporteur.—Messieurs, le cardinal archevêque de Rouen, l'évêque d'Alger, les évêques de Séez, de Coutances, de Bayeux et d'Evreux, l'archevêque de Cambrai et son suffragant, l'évêque d'Arras, adressent à l'Assemblée nationale deux pétitions sur la situation intolérable que le gouvernement italien a faite au souverain pontife et sur la nécessité d'y apporter un prompt remède.

Depuis, se sont joints à leurs collègues l'archevêque de Bourges, l'évêque d'Autun et un grand nombre de membres de l'épiscopat.

Par l'importance des sujets qu'ils traitent, par la position élevée des pétitionnaires, ces documents ne manqueront pas d'attirer la sérieuse et bienveillante attention de l'Assemblée. Et, hâtons-nous de le proclamer, si le malheur du temps ne vous avait imposé une douloureuse réserve, l'initiative de l'Assemblée nationale eût déjà attiré, nous en avons la confiance, l'attention du gouvernement sur une cause toujours si intimement liée, à travers les siècles, à celle de notre pays, sur la cause de Pie IX, si aimé, si vénéré des catholiques français.

*A droite et au centre.* Très-bien ! très-bien !

M. le rapporteur. “ Les éminents prélats qui s'adressent à vous ont pensé, qu'en présence de l'occupation de Rome et des mesures qui en ont été la conséquence immédiate, il ne leur était pas permis de garder plus longtemps le silence ; organes naturels des catholiques qui réclament sous toutes les formes la liberté du souverain pontife, pour assurer la liberté de conscience de deux cents millions d'âmes, ils tournent leurs regards vers cette assemblée, ils lui expriment les douleurs des catholiques, ils espèrent en elle, parce qu'elle représente la France.

“ C'est l'honneur de la France, disent-ils, et sa gloire la plus pure, d'être demeurée toujours fidèle, au milieu même de ses plus cruelles épreuves, aux nobles causes qu'elle a prises sous sa protection. Il est dans son histoire des traditions de dévouement et de loyauté, qu'elle ne répudie jamais, et qui lui ont assuré dans le monde une mission providentielle.

“ Ainsi, depuis qu'elle a pris, avec Clovis, le premier rang parmi les nations chrétiennes, elle a toujours été considérée comme la protectrice naturelle de l'Eglise, en même temps qu'elle a prouvé maintes fois qu'elle était la sauvegarde des états faibles et opprimés.

“ Les malheurs qui sont venus fondre sur elle ont ébranlé, pour un moment, sa puissance, mais ils n'ont pu atteindre son âme qui sera d'autant plus grande et plus forte qu'elle sera plus profondément dévouée aux intérêts éternels de la conscience, de la justice et de la vraie civilisation.”  
(Très-bien ! très-bien !)

“ Et quelle était, messieurs, la sauvegarde de ces graves intérêts ? Nous l'affirmerons sans grande hésitation après l'expérience de plus de dix siècles, après l'affirmation des hommes politiques les plus considérables,

après la déclaration des évêques réunis à Rome le 8 juin 1862 et représentant les nations les plus diverses, c'était la souveraineté temporelle du Pape.

“ Cette souveraineté, disent encore nos évêques, non seulement repose, comme toutes les autres, sur la garantie du droit, des traités et des lois internationales, mais elle touche encore aux intérêts les plus élevés et les plus vastes qui soient dans le monde, parce qu'elle concerne le chef spirituel de deux cent millions d'âmes et avec lui leur liberté de conscience. Il ne s'agit donc pas d'une question locale ou d'une institution étrangère, la papauté n'étant pas plus italienne qu'autrichienne, espagnole ou française, mais d'une institution de droit public et universel, dont le maintien importe au maintien même des intérêts religieux et moraux de l'humanité.” (Approbation au centre et à droite.)

“ Ce ne sont pas seulement, messieurs, les évêques, les catholiques fervents qui proclament cette vérité. Voici ce que disait aux politiques du Piémont, en 1861, un écrivain intelligent et honnête, mais peu sympathique à l'Eglise, M. Prévost Paradol ; “ Entre vous et la possession de Rome, il y a toute l'épaisseur du problème qui consiste à attirer aux nations catholiques et à leur gouvernement la pleine indépendance du Pape, devenu l'hôte et le premier sujet du roi d'Italie.” — “ Je ne pense pas, ajoutait-il, qu'un pape possédant un château ou même tout un quartier de la capitale du roi d'Italie, paraisse assez indépendant dans ses actes et dans ses choix, pour que les églises d'Autriche, d'Espagne, de Portugal et de Bavière acceptent ses décisions. Qu'est-ce donc, si l'un de ces Etats est en querelle avec le roi d'Italie, il n'en est pas moins forcé de s'entendre tous les jours avec le pape son hôte, pour la nomination des évêques et pour l'administration de l'Eglise.

“ Permettez-nous, messieurs, une dernière citation, et celle-là vous ne pouvez en récuser la valeur et l'importance, car elle émane de l'éminent homme d'Etat, qui a toute notre confiance, et à qui vous avez justement remis dans ces temps difficiles la conduite des affaires du pays.

“ Que fera-t-on, messieurs, disait M. Thiers, au Corps législatif de France en 1865, quand on aura consommé la révolution qui se prépare ? on fera descendre le Pape du trône pontifical, et alors l'autorité centrale de l'Eglise universelle sera brisée. On dit, on répète, je le sais, que le Pape descendu du trône restera indépendant. . . . Selon moi, quand le Pape sera descendu du trône, il ne sera plus libre. Aucune nation n'acceptera l'autorité romaine devenue dépendante, ou seulement supposée de l'être ; l'unité du commandement sera brisée, les débris de cette autorité se transporteront pour l'Espagne à Tolède, pour la France à Paris, pour l'Autriche à Prague, à Gran, peut-être à Vienne.

“ Ce serait, en vérité, pour les amis de la liberté une singulière solution de la question romaine que de voir l'autorité religieuse transportée à Paris. Quant à moi, j'ai eu l'honneur de connaître presque tous les prélats qui ont siégé dans notre temps sur le siège archiépiscopal de Paris ; j'ai même eu l'honneur de connaître celui qui est mort sur les barricades en 1848. Je professe, pour eux tous, pour l'élévation de leur caractère, pour leurs vertus, pour leurs talents, un grand respect, et cependant je n'aurais voulu voir aucun d'eux chef de l'Eglise catholique en France, et savez-vous pourquoi ? parce qu'il y a trop près de Notre-Dame aux Tuileries.”

*Un membre à gauche.* Il n'y a plus de Tuileries.

M. le rapporteur. Vous le voyez donc, messieurs, le pouvoir temporel est une nécessité pour assurer la liberté de la papauté et, en même temps la liberté du catholicisme ; il est aussi un gage de paix et de sécurité pour les États de l'Europe qui, tous, renferment dans leur sein des sujets catholiques.

Si le pouvoir temporel est nécessaire, il n'est pas moins légitime. Le pape régnait sur les États romains au même titre que les autres souverains sur leurs propres États ; il ne commandait pas, il est vrai, à de nombreuses armées, mais il avait pour lui la force du droit ; où en seraient les faibles, si la maxime contraire pouvait prévaloir ? (Très bien ! très-bien !) Il y a plus, messieurs, ce pouvoir, le pape ne pouvait pas en consentir l'abandon ; il l'avait reçu, non pas pour lui, mais au profit de la chrétienté et j'en trouve encore la démonstration dans le discours de l'homme d'État que je citais tout à l'heure.

“ Le pape a reçu la tiare à quelle condition—vous connaissez son serment—à quelle condition, dis-je ? à la condition de maintenir au profit de la chrétienté l'autorité temporelle jointe à l'autorité spirituelle. Voilà la condition.

“ Il a prêté serment de maintenir cet état de choses en montant sur le trône pontifical.

Eh bien, vous venez demander au souverain pontife, qui a des droits au moins égaux à ceux des autres souverains en Europe, car il est le plus ancien d'entre eux, vous venez demander au souverain temporel d'abandonner tous ses États et puis vous demandez en outre au souverain spirituel d'abandonner la loi, de violer son serment.”

Cependant, messieurs, ses droits sacrés ont été foulés aux pieds, la politique astucieuse et fatale du gouvernement déchu a amené pour la papauté une situation intolérable et pour les catholiques de graves appréhensions et de grandes douleurs.

Des traités avaient été solennellement consentis, traité de Zurich, convention du 15 septembre, ils portaient la signature de la France ; ils ont été violés, et le gouvernement italien, qui devait tant à la France, profitant des malheurs qui accablaient notre pays, s'est emparé de cette ville de Rome que les siècles avaient assignée comme patrimoine et comme résidence à la papauté. A la vérité, nous n'étions plus là ; l'empire, continuant jusqu'au bout la même politique, avait rappelé les quelque mille hommes qui formaient l'armée d'occupation. Quel fruit en avons-nous retiré ? Vous le savez, messieurs, et ici nous ne pouvons nous empêcher de le remarquer avec tristesse, de ce rappel datent nos premières défaites. (Sensation.)

Quel est cependant, messieurs, le souverain que l'on abandonnait ainsi ? c'est Pie IX, celui qui a donné à la France tant de preuves de sa profonde affection et qui, alors que nous étions abandonnés de tous, alors que les autres puissances ne nous manifestaient qu'indifférence, seul élevait la voix et conjurait le vainqueur d'arrêter l'effusion d'un sang précieux. (Applaudissements.)

Et en faveur de qui cet abandon était-il consenti ? En faveur de ce royaume d'Italie qui nous a coûté tant d'or, de sang et de si cruelles défaites et de qui nous n'avons reçu jusqu'ici que déloyauté et délaissement. [Très-bien !]

Victor Emmanuel est donc à Rome, le Pape est dépouillé de ses Etats, il ne lui reste plus rien, la porte de l'exil est ouverte devant lui. A la vérité, le gouvernement italien et le sénat ont voté une loi dite de garantie, qui concède à Sa Sainteté la jouissance des palais du Vatican et de Latran, plus la villa de Castel-Gandolfo avec une pension. Mais outre que le Pape ne peut accepter ces conditions—vous savez pourquoi—cette prétendue loi de garantie, ne garantit rien absolument, car les pouvoirs publics qui les ont consenties pourront, quand ils le voudront, au moindre dissentiment qui pourra naître, et les causes en seront faciles à trouver, la modifier ou même l'abroger dans toutes les parties.

Et quant à l'inviolabilité de la personne du souverain pontife, elle sera sauvegardée par un recours à des tribunaux dont le gouvernement italien réglera la composition. Nous croyons en avoir dit assez sur cette loi qui ne saurait rassurer les consciences, maintenir les libres rapports du pape avec la catholicité, ni surtout empêcher les cris de mort, qui déjà retentissent aux portes du Vatican.

A cette heure suprême, la France ne saurait abandonner la papauté. Il y a là pour elle une question de devoir, une question d'intérêt supérieur, une question d'honneur et de dignité nationale. (Très-bien ! très bien ! à droite et au centre droit.)

La France est faible, sans doute, en ce moment ; et qui de nous pourrait ou voudrait l'oublier, mais elle reste assez forte pour ne pas renier le droit et la justice.

Laissant à d'autres l'exemple des défaillances et de la désertion, la France a en même temps pour s'en défendre ses souvenirs anciens et ses souvenirs récents. Elle a le souvenir de ces quatorze siècles pendant lesquels, bouclier de la papauté, elle a trouvé dans cette haute mission l'élément essentiel de sa vitalité et de sa grandeur. Et dans ses souvenirs les plus rapprochés, n'a-t-elle pas ceux mêmes que nous a laissés la république de 1848, s'élevant à la voix de Cavaignac pour la délivrance de Rome et du Pape. (Très-bien !) Ceux de ces dignes enfants, vos fils peut-être, qui l'ont si noblement représentée, et qui, derniers défenseurs de la souveraineté pontificale, ont montré à leur pays comment on sait combattre lorsqu'on porte sacrée dans son cœur cette devise : Dieu et Patrie ! (Très-bien ! Applaudissements à droite.)

La France a d'ailleurs un devoir tout particulier de réparations à l'égard de Rome. N'est-ce pas elle qui, par son gouvernement, a appelé sur la papauté les malheurs et les catastrophes, et ne serait-ce pas à ajouter à nos propres infortunes que de répondre par des paroles d'abandon, alors que les regards sont tournés vers notre pays ?

Mais nous l'avons dit, il y a, messieurs, une question de dignité et d'honneur pour la France, nous ne pouvons la résoudre par une abnégation absolue. Entre la lutte armée qui ne nous est pas permise, que personne ne réclame, et une résignation inerte, il doit se présenter une autre solution. (Mouvement.)

Est-ce que de nos malheurs, de notre faiblesse même ne peuvent pas sortir le droit de la plainte, l'accent plus écouté de nos protestations, alors qu'il sera entendu de l'Europe tout entière, à qui nous ferons appel, pour restituer à la question romaine le caractère qui lui appartient en réalité, à savoir : le caractère d'un intérêt universel auquel aucun gouvernement de l'Europe ne saurait être étranger ni refuser son concours. (Très-bien !)

Il faut quitter ce terrain d'isolement où nous a entraînés une politique astucieuse et où toutes perfidies et trahisons ont pu s'accomplir de la part d'un gouvernement qui ne se posait en défenseur exclusif et jaloux de la papauté que pour mieux la livrer. (Très-bien !)

Il faut substituer à cette action isolée, l'action collective des puissances ; c'est le champ ouvert aux efforts de notre diplomatie, c'est à elle qu'il faut confier la solution des questions qui intéressent à un degré si élevé, si intime la France et l'Europe,—l'indépendance absolue du souverain pontife.

Ce sera notre conclusion, sous l'empire des circonstances que le pays subit en ce moment ; et, sans engager l'avenir, elle sera acceptée par les éminents pétitionnaires, qui remettent avec confiance à l'Assemblée une cause qui leur est si chère ; ce sera, messieurs, la vôtre.

La 4<sup>e</sup> commission des pétitions vous propose en conséquence de renvoyer les pétitions de NN. SS. les évêques, à M. le ministre des affaires étrangères. (Très-bien ! très-bien !—Applaudissements sur plusieurs bancs.)

La 4<sup>e</sup> commission propose les mêmes conclusions pour les pétitions ci après, savoir :

—947—Du sieur de Chaulnes, au château de l'Emerillon, près Cléry (Loiret), demandant que la France intervienne pour la délivrance du saint père et le rétablissement de son pouvoir temporel.

—979—Des habitants du Morbihan demandant à l'Assemblée de faire entendre la voix de la France pour protester contre les violences dont le saint père est la victime, et qui l'ont dépouillé du territoire qui lui était resté comme la sauvegarde de son indépendance spirituelle.

—980—Des habitants du Finistère demandant à l'Assemblée de faire entendre la voix de la France pour protester contre les violences dont le Saint Père est la victime, et qui l'ont dépouillé du territoire qui lui était resté comme la sauvegarde de son indépendance spirituelle.

—1005—Des habitants des Côtes-du-Nord demandant que l'Assemblée nationale proteste contre les spoliations et la violation des droits dont Pie IX est la victime, et que les pétitionnaires regardent comme une sanglante injure pour la France, attaqué par là dans son honneur et dans sa foi.

—1074—Des habitants de la commune de Pierrelatte (Drôme), qui adjurent l'Assemblée de faire respecter et réintégrer le pape dans la plénitude de son pouvoir temporel, afin qu'il puisse exercer librement et pleinement son ministère apostolique.

—1182—Des habitants de Gex (Ain), demandant que la France, défenseur-né du Saint-Siège, ressaisisse son épée pour replacer le Saint-Père à la tête de ses Etats.

—1372—Des habitants du département de la Mayenne demandant à l'Assemblée de protester à la face du monde, au nom de la France catholique, contre les spoliations et les violences dont le Souverain Pontife se trouve victime.

—1381—Des habitants de Bayonne demandant à l'Assemblée de protester hautement, au nom de la France catholique, contre les spoliations et les violences dont le Saint Père se trouve victime.

M. le président. La parole est maintenant à M. de Tarteron au nom de la 5<sup>e</sup> commission des pétitions.

M. de Tarteron, 2<sup>e</sup> rapporteur. Messieurs, votre 5<sup>e</sup> commission des

pétitions a dû examiner et vous présenter aujourd'hui, le rapport d'un certain nombre de pétitions exactement semblables, quant à leur objet, à celles qui viennent de vous être soumises, afin que vous puissiez par un seul vote manifester l'accueil que vous croirez devoir leur faire.

Ces pétitions sont au nombre de vingt et une. Huit émanent des archevêques et des évêques des provinces ecclésiastiques suivantes : Tours, Toulouse, Auch, Chambéry, Rennes, Sens, Aix, Bourges, Bordeaux, une de l'évêque de Versailles. Les autres sont signées presque exclusivement par les laïques. Elles seront mentionnées par leur numéro à la suite du rapport.

Toutes ces pétitions se fondent sur les mêmes motifs et tendent aux mêmes conclusions, l'analyse de l'une d'elles devant les faire connaître toutes, elles peuvent être présentées par un seul rapport.

Les évêques et les autres pétitionnaires signalent avec une profonde douleur la situation du Souverain Pontife et témoignent des vives alarmes qu'elle leur inspire, soit pour l'indépendance et même la sûreté du monarque, soit pour la liberté des membres de la société catholique.

Pie IX a cessé d'être un souverain et n'est plus qu'un prisonnier. (Mouvement). Il est réduit à la possession, tout à l'heure contestée, d'un palais et d'un jardin, d'où il n'est pas sûr qu'une active vigilance sache toujours éloigner les manifestations coupables.

Les garanties promises au pontife suprême sont insuffisantes, mal observées, à coup sûr illusoire ; ses relations avec les nations chrétiennes ne sont plus libres, elles ne peuvent s'exercer que sous le contrôle et avec la tolérance d'un pouvoir dépourvu de toute autorité légitime, en ce qui touche la direction des âmes.

Le chef d'une religion universelle, indépendante de toute forme politique, pour laquelle tout ce qui divise les peuples n'existe point, ni les frontières, ni les institutions, ni la langue, dont les membres peuvent vivre avec la même liberté dans la république et dans la monarchie (Très-bien !), devient lui-même le sujet d'un gouvernement, qui acquiert par là, l'intolérable privilège d'étendre indirectement sa main sur des citoyens de toutes les nations du monde. (Très-bien ! très-bien !)

Aussi les évêques protestent au nom de la liberté de conscience compromise, de ce droit qui touche aux régions les plus intimes de l'âme, et de la défense duquel c'est la préoccupation de notre temps de se montrer particulièrement jaloux.

Ils protestent contre l'invasion de ce domaine de la conscience, inviolable et sacré, contre la spoliation qui en est la cause et l'origine, et ils demandent à l'assemblée de s'associer à cette protestation. Ils le demandent au nom des promesses qui n'ont point été tenues, au nom de la foi des traités qui n'ont pas été respectés, au nom du droit des nations qui est lésé, au nom de la liberté de l'Eglise qui est la liberté religieuse elle-même, dans sa plus haute et sa plus féconde manifestation. (Très-bien !)

Le gage indispensable de cette liberté pour le monde c'est, suivant une parole célèbre qui, si elle était contredite ici, y trouverait sans doute un éloquent défenseur, la réunion du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel à Rome, afin que ces deux pouvoirs puissent être séparés ailleurs. (Vive approbation au centre et à droite.)

Avec la protestation, les pétitions ont encore un autre objet. Elles supplient l'Assemblée d'inviter le Gouvernement à se concerter avec le s

puissances étrangères, afin de rétablir le souverain pontife dans les conditions nécessaires du libre gouvernement de l'Église catholique.

Il n'est pas une seule de ces pétitions qui sollicite une intervention d'un autre genre. Si elles ne dissimulent pas une vive émotion devant les attentats dont la souveraineté de Pie IX est l'objet, si elles expriment une douloureuse anxiété pour l'avenir de l'Église, pour ses droits et sa liberté, elles témoignent aussi que les difficultés et les complications de la solution désirée ont été jugées d'un œil aussi ferme que clairvoyant. Les éminents prélats de qui ces pétitions émanent, unissent à leur dévouement à l'Église, un ardent amour pour la France, et, chez eux, nul entraînement, nulle illusion du zèle religieux ne trouble le jugement, n'égare le patriotisme. (Nouvelles marques d'approbation.) Tous apprécient justement que la question d'indépendance du pontife suprême n'est pas une question uniquement française, qu'elle est universelle ; qu'impliquant le droit de toutes les nations chrétiennes, elle doit être résolue par leur universel concours, afin qu'elle le soit pour toutes et pour toujours.

Tous manifestent qu'à leurs yeux il est un autre droit que celui de la force, et, fidèles à la doctrine dont ils sont les ministres, ils mettent plus fermement leur confiance dans la puissance de la vérité et de la justice que dans celle du glaive. Par où l'on peut voir combien ont manqué d'intelligence ou de loyauté ceux qui ont accusé les membres de l'épiscopat et les catholiques de vouloir pousser de nouveau la France dans des hasards et des épreuves qu'ils sont les plus ardents à prier Dieu de lui épargner. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements au centre et à droite.

Non, ce seraient des nations bien abaissées et des temps bien endurcis, ceux où l'on en viendrait à douter si le droit peut triompher seulement par sa force intime et le respect qu'il impose, dans le secret de leur âme, à ceux-là qui le prétendent nier. (Très-bien !)

C'est du moins le devoir, et c'est aussi l'honneur de ceux qui croient à sa puissance, d'oser la proclamer hautement, sans illusion comme sans faiblesse. (Très-bien ! très-bien !)

Ce devoir est ici rigoureux et à la fois facile, si l'on se souvient qu'il s'agit de Pie IX, de ce souverain, toujours ami de la nation française, et dont le trône fut cependant ébranlé par la politique aveugle et funeste qu'imposait à cette nation un chef, esclave lui-même d'un pouvoir occulte et inflexible; (mouvements divers) de Pie IX le seul parmi les souverains qui ait élevé la voix pour la France pendant qu'elle était accablée sous les revers.

Lorsque Pie IX, encore à l'apogée de sa puissance, s'efforçait, à travers des obstacles, des résistances, des perfidies de plus d'un genre, d'initier son peuple à la liberté, une voix illustre lui criait : Courage, saint-père ! courage ! (mouvement marqué.—Très-bien !) Ne serait-ce pas l'honneur de la France, qu'au milieu des malheurs et des tristesses qui l'accablent, le noble prisonnier du Vatican entendit encore, au moins comme un écho de cette voix aujourd'hui plus autorisée et plus respectée que jamais, lui répéter : Courage, saint-père ! courage ! (Très-bien ! très-bien ! — Vifs applaudissements sur plusieurs bancs.)

La commission, en présence de pétitions qui soulèvent une question aussi grave, vous propose de les renvoyer au ministre des affaires étrangères, par respect pour la liberté de conscience et la foi des traités.



(Très-bien ! très-bien ! Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Les pétitions dont il s'agit sont les suivantes :

—1480—L'archevêque de Tours, les évêques du Mans, de Laval, d'Angers et de Mantas.

—1474—L'archevêque de Toulouse et les évêques de Carcassonne et de Pamiers.

—1584—L'archevêque d'Auch et les évêques de Bayonne, de Tarbes et d'Aires.

—1712—L'archevêque de Chambéry et les évêques de Maurienne, d'Annecy et de Tarentaise.

—1746—L'archevêque de Rennes et les évêques de Quimper, de Saint-Brieuc et de Vannes.

—1766—L'archevêque de Sens et les évêques de Moulins, de Nevers et de Troyes.

—1856—L'archevêque d'Aix et les évêques de Digne, de Fréjus et de Toulon, de Nice, de Marseilles et de Gap.

—1869—L'archevêque de Bourges et les évêques de Limoges, de Clermont, de Saint-Flour et du Puy.

—1844—L'archevêque de Bordeaux.

—1791—L'évêque de Marseilles.

—1658—Les habitants d'Hauteville (Allier.)

—1669—Des habitants du département de la Manche.

—1687—Des habitants du département du Jura.

—1777—Des habitants du département des Vosges.

—1808—Des habitants de Lavar et de Rabastens (Tarn)

—1821—Des habitants de la commune de Meximieux (Ain).

—1841—Des habitants d'Oloron (Basses-Pyrénées).

—1842—Des habitants du département de la Gironde.

—1879—Des habitants du département de l'Allier.

—1904—Des habitants des départements de Vaucluse et des Basses-Pyrénées.

—1436—Des habitants des arrondissements de Bourg et de Belley (Ain.)

—1762—Des habitants de Bagnaux (Marne).

(M. le rapporteur en descendant de la tribune est entouré et félicité par un grand nombre de ses collègues.)

M. le président.—La parole est à M. le président du conseil, chef du pouvoir exécutif.

M. Thiers, chef du pouvoir exécutif. (Mouvement général d'attention, profond silence.)—Messieurs, je suis trop sincère pour ne pas vous exprimer le regret que j'éprouve d'être obligé de traiter aujourd'hui la grave question qui vient de vous être soumise de nouveau : non pas que j'aie à désavouer aucune de mes opinions passées ; vous allez voir que ce que j'ai pensé, je le pense encore et je le penserai toujours. (Très-bien ! très-bien ! ) ; non pas que j'aie à renier aucun de mes actes, à cacher aucune de mes intentions. J'agis devant mon pays, j'agis devant des honnêtes gens, je puis tout dire et à mon pays, et aux honnêtes gens qui m'entourent. (Très-bien ! très-bien !). Cependant, vous êtes trop expérimentés pour ne pas comprendre qu'il est de grands intérêts que, dans certaines circonstances on sert bien plus par le silence que par la publicité,

(Assentiments à gauche), et cependant, messieurs, comme après tout nous sommes obligés de le faire, il faut que nous puissions tout dire ; puisque l'on m'y contraint, je vais dire ce que fait le gouvernement.

Peut-être, messieurs, si vous appréciez la nécessité, vous ne me demanderez pas davantage ; si vous ne l'appréciez pas, même avec une parfaite bonne foi, je le reconnais, vous éprouverez du déplaisir, mais quand vous connaîtrez toutes les raisons de mon patriotisme, vous me pardonnerez le déplaisir que vous ressentirez, parce que vous saurez que ce n'est pas à moi qu'il faut l'imputer. (Mouvement.)

Oui, messieurs, je puis déclarer que je n'ai rien à dissimuler de mes opinions passées, car elles étaient sincères, et de terribles résultats en ont proclamé bien haut, je crois, le modeste bon sens.

J'ai souvent fait à mon pays, que j'aime, et que j'aime assez pour pouvoir quelquefois lui infliger le blâme qui sort de ma conviction et de ma conscience ; j'ai souvent fait à mon pays le reproche d'être sous le joug de l'opinion du moment. Oui, disons nous cette vérité : lorsqu'en France une opinion s'élève, personne ne sait y résister. (C'est vrai !)

Il faut vous le dire aujourd'hui, messieurs, car tous les jours nous avons l'exemple, le funeste exemple de l'empire irrésistible des idées du moment. C'est à cet aveugle empire que nous devons l'abandon de la politique traditionnelle de la France, abandon puni aujourd'hui par de cruels revers. (Mouvements).

Oui, j'ai vu un moment où cette vieille politique de l'équilibre européen, qui était la conclusion de toute notre histoire, l'œuvre de nos plus grands hommes, a été voué au plus absurde ridicule. (Très-bien ! très-bien !)

On nous disait, à propos de cette politique qui était l'œuvre d'Henri IV d'abord,—le plus profond et le plus attrayant des hommes,—qui était l'œuvre de Richelieu, le grand homme d'Etat de la force ; de Mazarin, le grand homme d'Etat de la patience ; de ces grands hommes qui avaient conduit la France à cette admirable paix de Westphalie, on nous disait que cet équilibre, rétabli en 1815 par les coups de la Providence, qui semblait vouloir nous dédommager de nous ôter la puissance du territoire, en nous donnant celle de l'influence . . (Très-bien ! très-bien !), que ce grand et bel équilibre mettait la France, non pas en mesure de dominer le monde, mais de le contenir, de le modérer par son influence pacifique, mais irrésistible.

Sur le continent, elle était placée entre la Prusse et l'Autriche ; elle pouvait, en se portant vers l'une ou l'autre, maintenir la paix du continent.

Dans l'ensemble de l'Europe, elle était placée entre l'Angleterre et la Russie : en se portant vers l'une ou vers l'autre, elle pouvait arrêter des projets ambitieux.

Telle était la situation, qui était l'œuvre du temps, du génie de nos grands gouvernants, de nos rois, de nos ministres, et que le spectacle de la puissance de la France, vaincue, mais toujours redoutable, avait fait renaître dans le congrès de Vienne. (Très-bien ! très-bien !)

C'est cet équilibre que, par un moment de folie, nous avons voué au ridicule et que nous avons tous contribué à détruire. (Nombreuses marques d'assentiment.)

Eh bien, messieurs, j'ai pensé alors que, changer cet état de l'Europe pour céder à une doctrine puérile et funeste, celle des nationalités, que c'était préparer à la France des jours funestes et à jamais déplorable. (Approbation sur un grand nombre de bancs.)

Je ne fais aucun reproche à l'Italie de vouloir devenir une puissance une ; je ne lui ai pas contesté le droit de le devenir par sa propre force, mais j'ai trouvé que, pour la France, c'était une faute insigne de vouloir faire de ces États séparés une puissance unique. (Assentiment.)

Que les Italiens voulussent créer l'unité, c'était leur droit et nous n'avions pas de reproche à leur faire ; mais employer le sang de nos soldats et nos trésors à détruire en Europe cet équilibre qui semblait fait pour nous, c'était insensé et aveugle tout à la fois. (Vive approbation et applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Je n'ai jamais su incliner ma raison ni devant l'opinion régnante ni devant l'opinion de mes amis. Les hommes assis sur ces bancs (l'orateur désigne le côté gauche de l'Assemblée) et qui, avec moi combattaient le despotisme impérial, je n'ai pas craint de me séparer d'eux et de leur dire : La politique des nationalités sera un jour la perte de la grandeur française ! (Marques d'approbation à droite et au centre.)

Je n'étais pas d'avis de l'unité italienne, — je l'ai dit récemment à l'Italie elle-même, — non seulement parce qu'on ne doit pas créer volontairement à côté de soi une grande puissance, mais parce que j'étais certain que l'unité italienne engendrerait l'unité germanique par l'exemple et par le secours matériel.

Il y avait encore une autre raison, c'est que, pour moi, toucher à une question religieuse est la plus grande faute qu'un gouvernement puisse commettre. Il était impossible de créer l'unité italienne sans renverser le gouvernement temporel du Saint-Siège. Eh bien, pour moi, affliger quelque nombre que ce soit de consciences religieuses est une faute qu'un gouvernement n'a pas le droit de commettre. (Très-bien ! très-bien !)

Le plus haut degré de philosophie n'est pas de penser de telle ou telle façon, l'homme est libre, heureusement ; le plus haut degré de philosophie, c'est de respecter la conscience religieuse d'autrui sous quelque forme qu'elle se présente, quelque caractère qu'elle revête (Bravo ! bravo ! — Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Quant à moi, désoler les catholiques, désoler les protestants, est une faute égale : les protestants ne veulent pas qu'une seule communion chrétienne puisse dominer les autres : c'est leur croyance et c'est leur droit.

Les catholiques croient qu'une seule communion dans le christianisme doit dominer les autres pour maintenir ce grand et noble phénomène religieux, l'unité des croyances ; ils le croient et ils ont raison : c'est leur droit, et tout gouvernement qui veut entreprendre sur la conscience d'une partie quelconque de la nation est un gouvernement impie aux yeux même de la philosophie. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements.)

J'ai dit au gouvernement impérial sans esprit d'opposition, je ne fais d'opposition que sous l'impulsion d'une conviction profonde et ardente, comme il est inévitable que je fasse avec la nature que Dieu m'a donnée. Dans les derniers temps, j'ai fait de l'opposition, non pas à la dynastie ; on pourrait se vanter aujourd'hui de lui en avoir fait ; elle a commis assez de fautes et assez d'erreurs. Eh bien ! je lui ai dit, vous le savez tous, et je ne le répète que pour prouver à ceux qui m'écoutent et au pays que mes opinions passées sont présentes à ma mémoire et à ma conscience, et qu'à cette heure je n'en désavoue aucune, et je n'en désavoue aucune parce que je les crois justes, et qu'aujourd'hui, comprenant les intérêts de mon pays, comme je les comprends, je n'oublie pas mes opinions passées.

je les ai présentes ; j'ai donc dit au gouvernement impérial : " Vous détruisez l'équilibre européen en faisant l'unité italienne, vous faites naître l'unité germanique. Vous allez toucher à une grande et redoutable question religieuse, vous allez affliger les consciences, ébranler peut-être le catholicisme, et de plus vous portez une atteinte à la vieille politique de la France, qui était de conserver soigneusement la clientèle catholique. "

Messieurs, nous voyons tous les jours une grande puissance, la Russie, faire comme un des principaux moyens de sa politique, la protection des Grecs ; vous savez tout ce que font les Anglais pour la protection du protestantisme ; depuis que l'Autriche n'était plus l'empire de Charles Quint, c'était à nous, messieurs, qu'était celui le rôle de protecteurs du catholicisme, (Très-bien ! très-bien !) Le gouvernement impérial a abandonné un des plus grands moyens d'influence et des plus efficaces de la politique française. (C'est vrai !)

Eh bien, messieurs, tout ce que j'ai dit alors a dû succomber devant l'idée du moment. L'idée du moment était comme une fatale ivresse montée à la tête du pouvoir ; en descendant des Alpes pour faire cette campagne glorieuse pour nos armes, déplorable pour notre politique, on a dit que la France avait toujours du sang à verser pour une idée. Eh bien, l'Italie est devenue une. Soyons justes, impartiaux, c'était sa destinée à elle, et elle faisait bien de la poursuivre, ce n'est pas à nous de lui en faire un reproche, je le répète, c'est à nous qu'il faut le faire. (C'est cela.— Très-bien !)

L'Italie a conquis l'unité et, non-seulement elle a apporté à l'Allemagne la puissance de l'exemple, elle a fait pire ; elle a apporté le secours de son bras à la Prusse et, dans le moment où la Prusse hésitait à tenter cet acte si hardi d'agression contre l'Autriche, elle lui a offert de diviser les forces de l'Autriche en s'unissant à elle, et, après avoir enfanté l'unité germanique par son exemple, elle l'a élevé par son bras : la Prusse a dû la victoire de Sadowa au génie de ses généraux, à la bravoure de ses soldats et aussi à la diversion qu'a faite l'Italie. (C'est vrai ! c'est vrai !)

Il est donc vrai que l'unité italienne a fait l'unité germanique ; et de plus elle a soulevé cette grande et redoutable question religieuse dont il lui était si facile de prévoir l'avènement. Oui, cette question s'est élevée sur l'Europe et vous pouvez voir ce qu'elle produit déjà. Je le dis tous les jours aux Italiens, car c'est le meilleur moyen de diplomatie à employer auprès d'eux. Je leur dis : Prenez-y garde, la conscience religieuse est une des plus formidables puissances de ce monde, et c'est l'honneur de l'humanité que ce ne soient pas seulement les intérêts matériels qui la meuvent, mais que ce ne soient aussi des questions religieuses, des idées profondément désintéressées. (Bravos et applaudissements.)

Eh bien, cette immense question s'est élevée ; le roi d'Italie est à Rome : il est dans le capitale de la Péninsule, et Pie IX, le chef de cette grande Eglise catholique, est au Vatican ; il est entre le Vatican et Saint Pierre, séjour sublime, sans doute ; mais le pontife est là entouré de la douleur des catholiques et du respect du monde entier ; enfin, il est enfermé dans cet asile, tous les catholiques se demandent avec raison, avec un droit incontestable, s'il y est libre. (Sensation.)

Eh bien, messieurs, soyez francs : ne nous imposez pas, sous des termes couverts, une tâche que notre loyauté ne nous permettrait pas d'accepter, que vous n'accepteriez pas vous-mêmes, une tâche qui, pour être ardemment

religieuse, pourrait courir le danger d'être peu patriotique. (Très-bien ! très-bien !)

Voyez notre situation. J'aurais bien aimé, messieurs, à n'être pas trop sincère, quoique, pour ce qui me regarde, ce soit un grand soulagement qu'une entière sincérité ; mais voyez bien notre situation. Cette Italie, je n'en suis pas l'auteur ; je puis avec vérité le dire au monde, de tous les hommes du temps, je suis celui qui aura le moins contribué à cette unité. [C'est vrai.] Mais enfin elle existe, elle est faite ; il y a une Italie, il y a un royaume d'Italie qui a pris place parmi les puissances considérables de l'Europe. Que voulez-vous que nous fassions ? Il faut parler net ; il ne faut pas nous imposer une diplomatie qui aboutirait à ce que vous désavoueriez publiquement, c'est-à-dire la guerre. [Mouvement.]

Cette Italie, voyez le spectacle que donne l'Europe à son égard : la Russie, cette puissance qui a peu à craindre en ce monde, cette puissance elle est flattée pour l'Italie depuis que la cour de Rome, par un entraînement généreux, irréfléchi peut-être, a touché à la question polonaise : la Russie, essentiellement conservatrice, a délaissé Rome ; elle est parfaitement courtoise avec l'Italie ; l'Angleterre l'a toujours été ; mais elle n'est pas fâchée—ce n'est pas un reproche que je lui adresse,—elle n'a pas été fâchée de voir s'élever dans la Méditerranée une marine qui pourrait par des raisons de voisinage être, non pas la rivale, mais l'ennemie de la nôtre.

L'Autriche, certes, l'Autriche est une puissance éminemment catholique, mais elle a réfléchi à sa situation, et l'homme d'État sage et habile qui la gouverne s'est dit que, quoique la grandeur italienne se soit faite des dépouilles de l'Autriche, la sagesse était de se rapprocher d'elle ; le cabinet de Vienne a compris que les provinces italiennes n'avaient jamais été pour l'empire d'Autriche qu'un fardeau qui lui coûtait plus qu'il ne lui rapportait : et avec une sagesse que, pour ma part, je reconnais et que je proclame hautement, il s'est dit : "Puisque nous ne devons pas ambitionner de retourner en Italie, d'y reprendre ce que nous y avons perdu, il faut vivre bien avec l'Italie." Et la Prusse, qui n'est pas vaniteuse, mais victorieuse, la Prusse cherche à s'ouvrir des passages dans les Alpes, pour se rapprocher elle aussi de l'Italie. L'Espagne a pris un roi de sa main.

Voilà donc toutes les puissances protestantes, schismatiques, catholiques mêmes, qui vivent dans les meilleurs termes avec l'Italie, et les motifs de cette bonne harmonie, vous les devinez tous, vous devinez ceux de l'Autriche, vous devinez ceux de la Prusse : il n'est que faire d'y insister.

Eh bien, que nous demanderiez-vous ? Mettez-vous à la place d'un homme qui pense ce que j'ai pensé, ce que je pense encore, qui regarde comme une faute du gouvernement passé d'avoir changé et bouleversé la face de l'Europe, d'un homme qui regarde comme un malheur d'affliger les catholiques de France, lesquels, après tout, sont 36 millions sur 37, et représentent le grand culte national. Oui, messieurs, mettez-vous à la place de l'homme qui pense tout ce que je pense sur ce sujet et à qui vous avez donné votre confiance. Et interrogez-vous : quand toutes les puissances entretiennent de bons rapports avec l'Italie, que voulez-vous que je fasse ? Je m'adresse à vous tous, je vous pose cette question : vous catholiques les plus fervents, que je respecte profondément, car je suis heureux de trouver dans l'état moral du monde des hommes qui croient sincère-

ment et profondément..... [Très-bien ! très-bien !—Applaudissements.]

Je m'adresse à vous, et vous mettant à ma place dans ces lieux où je vis de soucis, je vous interroge à mon tour : que feriez-vous ? Vous me dites de ne pas accepter cette doctrine avilissante du fait accompli ! Comme vous, ma conscience se révolte contre cette doctrine du fait accompli : mais lorsque toute l'Europe, les yeux sur l'avenir, compte avec une des grandes puissances, que le malheureux aveuglement du gouvernement déchu a créé, lorsque tout le monde compte avec elle, vous voulez que, seul, je prépare contre elle des rapports qui pourraient compromettre l'avenir ! Eh bien, messieurs, non ; je ne puis pas en prendre l'engagement. Certainement, vous ne me demandez pas la guerre, mais vous me conseillez une diplomatie dont le résultat serait de tenir en défiance, en éveil une puissance qui, dans l'avenir, peut jouer un rôle considérable ; oh ! ne le demandez ni à ma prudence ni à mon patriotisme ! Vous avez autre chose à me demander, et je vous le dirai tout à l'heure ; mais compatissez, j'ose employer ce mot, avec les nécessités de situation : abstenez-vous de me demander une politique qui ne serait pas conséquente, si je voulais la pousser jusqu'au bout. [Très-bien ! très-bien !]

Que l'on ne croie pas comme on le dit imprudemment en France, méchamment hors de France, que dans tout cela il entre des pensées de guerre prochaine, ou future ; non, messieurs, je le dis pour que cela soit entendu partout. Oui, la politique du gouvernement auquel vous avez accordé votre confiance, qui ne veut la conserver qu'autant que ses actes la lui mériteront, pas un jour, pas une heure de plus, la politique de ce gouvernement, c'est la paix ! (Très-bien ! très-bien !)

Ah ! sans doute on nous verra, mettant à profit les leçons du malheur, emprunter à nos vainqueurs ce qu'ils peuvent avoir de bon,—non pas autant qu'on le voudrait dans certaines écoles,—mais nous saurons emprunter à nos voisins, partout où il le faudra, des leçons utiles.

On nous verra—et je le dis bien haut—appliquer tous nos soins à réorganiser l'armée française et tâcher de réunir en elle, à ses qualités admirables qui n'ont pas fléchi, l'application, l'étude et la discipline. On nous verra essayer de suppléer ce qui lui manque sous le rapport du matériel : on nous verra, zélés et confiants, accomplir la tâche de refaire la véritable armée française. [Très-bien ! très-bien !]

C'est là notre droit de grande nation qui veut conserver sa grandeur ; ce n'est pas la politique astucieuse de ceux qui voudraient, au premier prétexte, recommencer une guerre intempestive. (Non ! non ! Vives et nombreuses marques d'approbation.)

Nous ne voulons pas rouvrir le chemin des combats, mais nous voulons rendre la France digne du rôle qu'elle a toujours rempli dans le monde, qu'elle est capable d'y remplir : car, si elle a fait des pertes, je le déclare en toute sincérité, sans arrogance, sans vanterie, avec la plus sérieuse conviction, le fond de la grandeur de la France reste intact. La France a encore tout ce qu'il faut pour être toujours la France ! (Bravos et applaudissements.)

Si nous suivions une politique de prévoyance, ce n'est pas pour cela une politique de guerre. Et quant je pense, et quand je vous fais penser avec moi à toutes les éventualités de la politique ce n'est pas que je cherche là-dedans des chances de guerre, ni que je veuille vous y pousser, c'est

parce qu'il faut que vous vous mettiez comme nous, comme votre gouvernement, en présence de toutes les éventualités possibles. Eh bien ! aujourd'hui, entretenir de mauvais rapports avec une puissance voisine qui pourra avoir sur l'avenir une influence décisive, ce serait une politique malhabile ; il ne suffit pas, pour entretenir la grandeur d'un pays, de réorganiser son armée ; il faut avoir une politique sensée et qui se procure, partout où elle pourrait en avoir besoin, des appuis qui ne lui manquent pas.

Voilà pour mon devoir de citoyen.

Maintenant voici nos devoirs envers les catholiques, je dis envers la plus grande partie, la presque totalité de la nation.

En bien, oui, nous avons un appui à donner au chef de ce grand culte, le plus noble que les hommes aient professé ; oui, il reste des devoirs à remplir envers lui, et nous en avons de plus d'un genre. Tous nos respects, nous les prodiguons à son siège, à ses malheurs, à ses vertus. Il y a quelques jours, Pie IX a présenté ce grand phénomène historique du seul Pape dont le pontificat ait dépassé en durée celui du premier pontife.

Toute l'Europe l'a félicité, et j'ai saisi cette occasion pour lui rendre hommage. La France n'a pas été en arrière : et, en votre nom, je lui ai témoigné nos respects, notre gratitude pour sa bienveillance, pour cette affection dont on parlait tout à l'heure avec vérité ; car, dans le moment où nous recevions peu de témoignages—ce serait une ingratitude de dire aucun—Pie IX a, dans sa détresse, trouvé le denier de Saint Pierre pour secourir nos blessés. (Acclamations et applaudissements à droite.) Dans sa faiblesse matérielle, il a du moins élevé la voix pour demander la paix. Je lui ai exprimé, avec un profond respect, les sentiments de la France ; mais je n'ai pas écrit la lettre étrange qu'on m'a prêtée. (Marques nombreuses d'assentiment.)

Je veux, messieurs, vous faire connaître les détails de nos relations, pour que vous puissiez juger si le gouvernement s'est conduit d'une manière conforme à vos sentiments. (Parlez ! parlez !)

Non-seulement je n'ai pas écrit au pape une telle lettre mais je ne me crois pas même quand je vous représente dans une question si grave, je ne me crois pas le droit de donner un conseil au chef de l'Eglise catholique. Aucun souverain en Europe, aucun gouvernement représentant pour le moment la souveraineté nationale, ne doit élever la voix pour donner un conseil sur un sujet de cet ordre.

Toutefois si je me permettais, non pas de donner un conseil, mais d'exprimer le sentiment de la France, je dirais : Si ce prisonnier, comme on l'a qualifié, devenait un exilé, oh ! je me bornerais à lui déclarer à la face du monde : La France vous sera toujours ouverte. (Très-bien.)

Mais Dieu me garde de lui insinuer à quelque degré que ce soit, un conseil ! Ce serait manquer de respect, et je n'en manquerai jamais, à cette puissance si vénérable. Je lui dirais seulement : Ménagez la paix des âmes car nous avons besoin de la paix, de la paix religieuse comme de la paix politique.

Ainsi nous adoptons et nous pratiquons tous les jours la politique la plus respectueuse et la plus conciliante : nous avons à nous entendre sur des choix d'une grande importance, et nous mettrons toujours un soin extrême à respecter toutes les convenances dans nos choix à n'en faire aucun qui

puisse blesser une autorité qu'il faut d'autant plus respecter qu'elle est moins heureuse et moins puissante aujourd'hui. (Très-bien ! très-bien !)

Mais ce n'est pas tout. Il y a aussi, messieurs, à maintenir l'indépendance religieuse du chef du catholicisme ; oui, en cela, il y a un grand devoir à remplir, un devoir supérieur que nous ne négligerons point.

Nous sommes assez heureux pour être liés avec l'Église par un traité, le plus sage que les puissances catholiques aient jamais conclu avec le Saint-Siège : je veux parler du Concordat.

Ce traité, il existe, il nous lie : il faut savoir en être heureux, car toutes les puissances qui n'ont pas un traité semblable ont tous les jours avec la cour de Rome des difficultés presque résolues d'avance par ce traité du Concordat.

Vous le savez, le Concordat a établi que, lorsqu'il y a des prélats à nommer, le souverain territorial, quel qu'il soit, depuis le souverain dynastique et héréditaire jusqu'au dépositaire passager de la souveraineté, a le droit de désigner les citoyens français qui joignent aux vertus de l'honnête homme et aux vertus du prêtre, les qualités de l'administrateur religieux. Le gouvernement ne présente pas,—il est utile que je le dise hautement aujourd'hui,—le gouvernement ne présente pas, il nomme les évêques et les archevêques. Mais, d'après le traité qui nous oblige, lorsque nous avons fait choix de ce bon citoyen, de l'habile administrateur, du bon prêtre, l'église se prononce et déclare que le candidat que nous avons nommé, que nous avons fait évêque, réunit les qualités d'orthodoxie, les vertus chrétiennes que l'église seule peut admettre dans son vaste gouvernement. Les deux autorités concourent donc ; de là, messieurs, il résulte la nécessité pour nous non-seulement la nécessité, mais le droit de veiller avec une défiance jalouse à l'indépendance du chef religieux dont nous acceptons à ce degré le concours dans le gouvernement moral de la France.

Le Concordat est l'œuvre du grand homme qui a versé sur nous tant de gloire et tant de malheurs : mais il est aussi l'œuvre morale de Bossuet. Je le répète, ce traité, en réglant ainsi la nomination des prélats, nous crée le droit et le devoir de veiller avec un soin scrupuleux, avec un soin défiant, à l'indépendance du prince religieux avec lequel nous concourons à une œuvre aussi délicate et aussi difficile.

Aussi, messieurs, nous n'avons cessé de demander que cette indépendance fût garantie. On nous l'a promis ; on nous le promet tous les jours : mais l'expérience seule peut décider si cette indépendance est réelle, ou si elle n'est qu'un mot, et si elle deviendra un fait auquel l'Europe catholique puisse avoir confiance.

Messieurs, comme dans une œuvre aussi difficile, aussi délicate, être seul n'est pas la meilleure des positions, nous nous unirons à toutes les nations catholiques pour que cette indépendance soit défendue non pas seulement, par la France—je parle de l'indépendance religieuse—mais par la catholicité toute entière. (Très-bien !)

Fiez-vous en donc à notre patriotisme et au respect que nous devons au grand culte national. Nous tâcherons de remplir, comme je viens de vous le dire, le double devoir qui nous est imposé.

En deux mots, je résume cette courte allocution que je tâche d'abrégier autant que je puis.—car chaque instant, sans le vouloir, avec la plus par-



faite intention, on peut commettre une faute,—j'abrège cette allocution et je la résume en deux mots.

Une grande puissance s'est élevée en Europe :—ce n'est pas ma faute, ce n'est pas la vôtre—elle existe. Mon devoir de Français, de citoyen, de représentant du Gouvernement français est d'entretenir de bons rapports avec elle et de ne soulever aucune question qui pourrait les altérer. Mais nous avons de grands intérêts religieux à sauvegarder : ces grands intérêts, je crois les connaître, je crois les comprendre, je les défendrai, eux aussi, dans la mesure des ressources que la situation me fournira. Je ne vous promets pas de traverser heureusement, comme tous vous le souhaitez, toutes les difficultés de cette situation : Je vous promets de faire de mon mieux ; je vous promets d'apporter dans ces relations, ce qu'y doit apporter un gouvernement de raison : nous n'avons pas la prétention d'être autre chose. Issus de la nécessité qui nous domine dans le moment, produit modeste mais dévoué de cette nécessité, nous ne pouvons nous vanter que d'une chose, c'est, je le répète, d'être un gouvernement de raison, et nous tâchons de nous conduire sous cette inspiration qui, je le crois est celle que les gouvernements dans le monde entier devraient toujours prendre pour leur guide et leur directrice. (Bravos et longs applaudissements).

---

#### AVIS AUX ABONNÉS.

Un certain nombre parmi nos abonnés sont plus ou moins en retard pour leur abonnement. Le gérant leur fait aujourd'hui un nouvel appel, tout en les prévenant qu'il a obtenu l'autorisation de donner *gratis* la belle PRIME de Notre-Dame de Lourdes, (texte de M. H. Lasserre,) à quiconque aura payé son compte d'ici au mois d'octobre prochain.